

Le Trou des Combrailles

Le journal pratique pour écraser les mouches

numéro : 4 - été 2013

pour la modique somme de :

2,50 €

DOSSIER : BOIS ET FORÊTS

Ô touriste, toi qui te promènes dans les Combrailles, tu te dis « que c'est beau tous ces arbres ». Ah ! ça change de la ville pardi, on respire l'air de la forêt. Bon, quand même y'en a qui tombent. Et pas mal en ce moment. Mais, approchant des Hautes-Combrailles, plutôt que de parler de forêt, tu ferais mieux d'employer le vocabulaire de « plantations » car les champs de sapins se voudraient de plus en plus nombreux. Ça pousse plus vite, c'est plus facile à exploiter : bingo pour les entreprises. Les bois paysans cèdent le pas à une forêt à pognon. On coupe tout (d'un coup) quand le marché le demande et si le marché demande du « sapin » on mettra du « sapin », il y en a bien un au gouvernement (demandé par le marché lui aussi). Là, le marché veut du Douglas : il faudrait en planter tous azimuts. Là, le marché a besoin de bois de feuillus : il faudrait en couper massivement.



Ô touriste, toi qui te ballade en forêt, sache faire la différence car tu rapportes un peu de pognon aussi à la région en te baladant et, qui sait, on pourrait bien t'écouter. Concurrence oblige, il serait regrettable que tu ailles voir ailleurs. Voir notre Dossier page 9 à 13.

Une page d'histoire

D'un livre épuisé : Vivre dans la Creuse. Une description de l'organisation sociale à Saint-Sylvain-Bellegarde. Des gens qui se plaignent, qui râlent, qui veulent que tout soit plus moderne, plus vite, ou qui crachent sur la modernité : il y en a eu à toutes les époques ! Voir page 7.

Organisation d'une économie alternative et solidaire

Compte rendu d'une réunion consacrée à la réflexion sur l'organisation d'une économie alternative et solidaire en Combrailles en prévision d'une prochaine crise économique et sociale. Lire page 14.

Lutte pour la représentation du fromage auvergnat

Recopiez, photocopiez, signez, arrangez notre lettre et envoyez-la aux députés, aux maires, aux associations, bombardez-les non d'un chien. Le fromage auvergnat doit être représenté à son rang ! Voir en dernière page.

GAZ de Schiste à tous les étages

Le Crédit Agricole, via certains comptes épargnes des particuliers, aurait mis quelques billes dans le gaz de schiste ? Hollande parti de la Corrèze, on peut étudier les permis, tout déguelasser : le président n'a plus besoin des corréziens. Voir page 6.

Tourisme

Ô touriste, ô pourvoyeur économique de nos régions dépeuplées, nous ne pouvons faire autrement que de te consacrer quelque rubrique. Voici donc des curiosités de nos régions, qui pourront servir aussi à tout les brayauds, touristes en leur propre région. Lire page 17 et 18.

OGM obligatoire

Dernière lubie européenne pour nous retirer la liberté de cultiver son potager. Rien de moins que cela ! En effet, cette "Loi sur les matériaux de reproduction des plantes" rendrait illégal le fait de vendre, cultiver ou reproduire toute semence n'ayant pas été testée et approuvée par l'agence pour l'UE sur la diversité des plantes. À lire page 3

Les loups-Garous de Giat

Il a vraisemblablement été signalé dans plusieurs rapports apocryphes des cures de villages (en particulier autour de Giat : Giat, Fernoël, La Celle d'Auvergne, Basville) en fin de moyen-âge (ce qui, pour la région, nous amène à une époque tout à fait proche) des témoignages certifiant l'écoute nocturne de hurlement de loups-garous, reconnaissables par l'éraïlement de la voix (enfin du cri) et à l'espèce de tousotement rauque qui accompagne la première plainte. On ne les voit étrangement que les soirs de pleine lune (sans nuage). Selon les rapports, la majorité de ces cris auraient été lancés depuis l'orée de petits bois (ce qui nous ramène au dossier). Le combat des Loups de Giat serait historique. Nous nous étonnons de n'avoir reçu aucune pétition pour la reconnaissance de leur langue : la méfiance envers la différence se niche donc jusque dans les plus nobles cœurs (ceux des lecteurs du Trou, n'en doutons pourtant pas). Comme par hasard, un conte d'Auvergne parle de Loup-Garou dans ce coin... cherchez bien dans le journal.



Herment
Saint-Avit
Crocq
Mainsat
Saint-Maixant
Budelière
Charbonnières-les-Vieilles
Saint-Sylvain-Bellegarde
Le Chauchet
Gelles

AU SOMMAIRE :

- p. 3 - Se nourrir : un enjeu vital en 1900
Projet de loi : Monsanto pour tous !
Extrait du Lemouzi n°7 de Juillet 1963
- p. 4 - La Crise ! Quelle Crise ?
PS : La droite dure
Camarades Moutons !
Notre cher système
- p. 5 - Interview : Elyas Saens
- p. 6 - OBGO
Paysages et pastoralisme
Gaz de schistes
- p. 7 - De l'organisation sociale...
- p. 8 - Abeilles Chronique
Extrait de « La Billebaude »
- p. 9 - DOSSIER : « Bois et forêts »
- p. 14 - Activité des députés : L.G.V.
Organisation d'une économie alternative
- p. 15 - Rubrique sauvage : reine des prés
- p. 16 - Le Loup-Garou (conte)
- p. 17 - La tombe de Pierre Loth
- p. 18 - Le gour de Tazenat et tourisme
Le viaduc de la Tardes

Edito

Parce que c'est ça aussi...

Voilà, nous sommes mi-mai, il fait un temps de merde : froid, pluie, humidité quasi-permanente, vent, grisaille et le directeur de publication a passé sa commande : l'édito du Trou des Combrailles n°4, le numéro de l'été, doit arriver au plus tôt... En gros, je suis en retard, l'édito devrait déjà être terminé...

Parce que c'est ça aussi le Trou, essayer de coller à l'actualité avec quelques mois d'avance... Difficile pourtant d'imaginer le beau temps, voire impossible. J'aurais sûrement mieux fait d'écrire quelque chose de plus aguicheur du style : « Salut lecteur, le ciel est bleu, les lézards sortent... bla, bla, bla, bla », mais non ! Pas de chance, je n'ai pas envie ce soir, je rentre du boulot, je suis claqué, j'en ai plein le dos, je ne ferai pas semblant en plus de voir la vie en rose et un soleil fictif ! Je m'y colle donc en me disant : « Voilà je vais encore devoir me farcir l'édito... »

Parce que c'est ça aussi le Trou, une bande de bénévoles qui écrivent en sortant du boulot, qui écrivent entre un entretien d'embauche et un rendez-vous Pôle Emploi, qui écrivent entre une semaine de stage et une semaine en cours...

D'ici quelques jours/semaines, il faudra relire et corriger les articles et passer à la mise en page, réalisée par des bénévoles du Trou... Il faudra encore s'y coller à nouveau... Et pourtant, on le fera avec le sourire, en ronchonnant un peu au début certes, mais toujours avec motivation...

Parce que c'est ça aussi le Trou, une aventure incertaine où chacun met du sien pour que le numéro suivant puisse encore voir le jour...

Ensuite arrivera l'étape de l'impression... Avec parfois des coquilles dans les 1 000 exemplaires, coquilles qu'on corrigera à la main en s'armant de courage, patience et abnégation et en faisant des paquets de 10, pour pouvoir assurer la distribution !

Parce que c'est ça aussi le Trou, un journal artisanal, fait à la main...

Il faudra ensuite appeler les copains, les copines, les proches, la famille et aller le distribuer : 5 ou 10 exemplaires par-ci, par-là, dans les commerces et les librairies qui acceptent de le prendre en dépôt-vente...

Parce que c'est ça aussi le Trou, un travail de fourmis qui se fait dans la débrouille et dans l'urgence, les ventes du numéro précédent permettant juste de financer le suivant...

Voilà pourquoi ce soir, bien qu'étant harassé, épuisé et las, j'ai écrit cet édito : parce que c'est tout ça le Trou des Combrailles !



« Le pinard, ça devrait être obligatoire. »
Coluche

Brèves douteuses

Saint-Gervais d'Auvergne

Un haut représentant de la firme laitière Flamby, le plus haut, viendrait incognito au mois d'août (est-ce à l'occasion du bal ?) afin de voler le secret de fabrication du gaperon de brebis. Il ne pourrait déléguer cette opération délicate à aucun membre de son équipe vu le peu de confiance qu'il leur accorde désormais (après une trébuchante affaire concernant des petits suisses). La firme Président et le réseau Gouda (récemment francisé) semblent définitivement battus. Mais il est de notre devoir d'entretenir le suspense : à l'impossible, nul n'est détentu.

Youx

Un trou d'une ampleur météoritique aurait été aperçu furtivement sur la commune.

Gloux

Un trou d'une ampleur météoritique aurait été aperçu furtivement sur la commune.

Gouttières

Même trou. Ça suffit maintenant, on veut les clichés.

Saint-Loup

Aouh
Aouh
Aouhouu

Sainte-Vache

Ah non, cette commune n'existe pas !



Brèves

Dordogne barrée

Dans la lignée de Notre-Dame des Landes : le barrage de Redenat en Corrèze.

En Xaintrie, dans le Sud-Est de la Corrèze, un projet de barrage gargantuesque est en train de revoir le jour sur la commune d'Auriac. Abandonné en 1982, le projet STEP (station de Transfert d'Énergie par Pompage) de Redenat noierait au minimum de 250 hectares de prairies, de zones humides dont des tourbières (habitat rare et menacé), de petits ruisseaux... Le procédé STEP passe pour écolo sous l'étiquette énergie renouvelable... Mais l'eau est pompée dans la Dordogne pour être remontée sur un plateau à 650 mètres d'altitude (grâce au surplus d'énergie nucléaire en zone creuse). Et l'énergie consommée pour faire monter l'eau est supérieure à celle produite à la descente... sauf que cette dernière l'est aux heures pleines donc plus chère et rentable (pour l'instant car la différence heures creuses et heures pleines tend à s'amenuiser). Bref un projet spéculatif juste pour remplir les poches d'EDF et celles du département de la Corrèze qui percevrait une belle redevance. De quoi rappeler Notre-Dame des Landes. Avec 20 mètres de marnage horizontalement et 9 verticalement, tout ça en une semaine, pas question d'en faire ni un lac touristique ni un lac favorable à la biodiversité comme le prétend EDF ! Affaire à suivre. Consultez le site <http://risr.pagesperso-orange.fr> pour en savoir plus.

LGV Limoges

On pouvait s'y attendre : La Montagne est passée à l'offensive et fait publicité tout crin pour la Ligne à Grande Vitesse. Le 15 mai, étant de sorti à Ussel, je tombe sur l'exemplaire corrézien. C'était un grand concerto de trompettes pour soutenir le projet de LGV Poitiers-Limoges. Mais alors, des pages et de pages ! Le Crédit Agricole (actionnaire du journal) y est allé fort. Et Michelin, à Clermont, a dû souffler à son collègue limousin de faire la pub pour sa LGV, pour mieux asseoir la sienne, assez pénible à tracer semble-t-il, la Paris-Clermontbis.

Erratum : Landogne

Les maisons pavillonnaires ont pris place d'un bon champ et non d'un bois ! Alors là, franchement, je n'ai plus les yeux en face des trous pour regarder une image satellite. Voilà ce que c'est de se fier à la technologie. Enfin, cela ne change guère le propos sur le mitage, ni mon point de vue personnel...JD

Bromont-Lamothe

Nous répondons ici à un lecteur qui nous disait que « quelques personnes du secteur de Pontgibaud ont évoqué un mouvement sismique fin mars 2013 et la disparition d'une grande partie d'eau de la retenue EDF d'Anschald suite à une faille (en moins de 24 heures) ».

La retenue est utilisée par EDF qui effectue des lâchers. Suite à un lâcher, le niveau d'eau baisse donc rapidement.

L'Observatoire de physique du Globe de Clermont-Ferrand n'a relevé aucun pic sismique fin mars, la valeur la plus élevée qu'ils nous ont mentionné était pour mi-avril à Pontaumur (et encore pas bien haut).

Cependant, il reste vrai que des infrastructures massives, des barrages, des retenues d'eau importantes (par le poids de l'eau) peuvent provoquer des failles et des glissements de terrain, peuvent augmenter la magnitude et la fréquence des tremblements de terre. Le pont autoroutier, ou tout simplement l'autoroute pourraient être des infrastructures suffisamment massives pour provoquer des bouleversements. Leur impact sera certainement à surveiller.

Il ne faudrait pas toutefois confondre une perte d'eau avec un lâcher EDF.

Mais il faudrait peut-être davantage de précisions sur cette-dite faille...

Lépaud

Association d'éducation populaire, Les Serruriers Magiques accueillent depuis quelques mois, dans la Creuse, à Lépaud (secteur Chambon sur Voueize), des enfants et des jeunes de quartiers parisiens qui ne bénéficient pas de

vacances familiales. Une dizaine d'enfants est accueillie sur le lieu durant chaque période de vacances scolaires, pour des séjours rythmés entre ateliers (chantiers, bricolage, jardin, cuisine, soins aux animaux) et activités de loisirs. L'équipe est petite et bénévole (+ un salarié), la Creuse est grande... Si vous avez un peu de temps libre et l'envie de faire découvrir votre région (une idée de balade, un coin où voir des animaux...) ou votre passion (une visite de votre ferme, de votre jardin, votre élevage, une lunette astronomique...) à des enfants assoiffés de découvertes et de rencontres... Si vous avez des compétences particulières, un savoir-faire (peinture, menuiserie, menuiserie, menuiserie, que sais-je encore...) que vous aimeriez partager pour aider des enfants souvent en échec à « réussir quelque chose », n'hésitez pas à nous contacter ! Enfin, plus matériellement, si vous avez du matériel qui traîne ou qui ne sert pas, nous récupérons outils, matériaux, bois, etc.

N'hésitez pas à contacter Fabien : Les Serruriers Magiques, 23170 Lépaud ; serruriersmagiques@gmail.com ; 09 88 66 28 44 ; 06 76 98 89 74 ; et pour en savoir plus : www.serruriersmagiques.com...

Merci d'avance !

Retenue D'Anschald : Chénérailles

Interrogations quant au contournement routier prévu. Il s'agirait d'aller à Gouzon (enfin à la nationale) depuis Aubusson sans passer par la case Chénérailles. Ça évite aux poids lourds de traverser le bourg ?... Et ça évite peut-être aussi de s'arrêter, d'aller au bistrot, au resto, à la boulangerie, au point presse... et peut-être pas qu'aux poids-lourds. Habitants de Chénérailles et alentours, n'hésitez pas à nous envoyer un courrier sur cette question.

Mort des sectionnaux ?

La loi adoptée le 15 mai 2013 vise quasiment à mettre fin aux biens sectionnaux, ces biens qui appartenaient à l'ensemble des personnes d'un hameau et qui étaient gérés par eux-mêmes. La loi veut tout simplement les transformer en communaux. Là où il fallait 10 personnes propriétaires sur le village pour constituer un syndicat de section, il faudra désormais 20 habitants...

Voici l'article 4-I de la loi :

I. - L'article L. 2411-5 du même code est ainsi modifié :

1° Le premier alinéa est remplacé par quatre alinéas ainsi rédigés :

« La commission syndicale n'est pas constituée et ses prérogatives sont exercées par le conseil municipal, sous réserve de l'article L. 2411-16, lorsque :

« 1° Le nombre des électeurs appelés à désigner ses membres est inférieur à vingt ;

« 2° La moitié au moins des électeurs n'a pas répondu à deux convocations successives du représentant de l'État dans le département faites à un intervalle de deux mois ;

« 3° Les revenus ou produits annuels des biens de la section sont inférieurs à 2 000 de revenu cadastral, à l'exclusion de tout revenu réel. Ce montant peut être révisé par décret. » ;

2° Après la référence : « L. 2113-23 », la fin du second alinéa est ainsi rédigée : « dans leur rédaction antérieure à la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, ou le conseil de la commune déléguée prévu à l'article L. 2113-12 constituent, avec le maire de la commune, la commission syndicale. »

A voir sur le sujet : le reportage de Télé-Milleval de mai 2013

Pontaumur

Suite aux odeurs nauséabondes et suspectes dégagées par l'usine agro-alimentaire Innov'ia à la sortie est de Pontaumur, une association s'est montée. Les semaines qui suivent nous diront comment le dossier a avancé. Toujours est-il que beaucoup d'acteurs s'y sont penchés.

La Naute

C'est cet été qu'on va tester le bruit, l'ampleur insupportable du brouhaha dans nos cambrousés. Le détail aux alentours va-t-il pouvoir dormir et ruminer tranquillement ?

Se nourrir : un enjeu vital pour une communauté rurale en 1900



Les motivations

L'idée d'évoquer la manière de se nourrir des habitants de Lupersat en 1900 est venue tout naturellement aux membres de l'Association Pour le Patrimoine du village comme une suite logique de leurs travaux. Fondée par Antonin Seigneuric en 2000, l'APPL a en effet pour objectif de dresser l'inventaire du petit patrimoine local, de le conserver et de le faire connaître. Or on peut considérer que les mœurs alimentaires des anciens font aussi partie du patrimoine de la commune. Patrimoine immatériel, comme l'est le repas traditionnel français classé aujourd'hui au patrimoine de l'humanité. Patrimoine historique, également, car en explorant le domaine alimentaire des années 1900, on découvre une époque charnière. Une histoire de paysage et d'hommes qui raconte un mode de vie ancestral avant que surviennent les grands bouleversements de la modernité et la révolution alimentaire. Pour l'association, le travail minutieux de recherche dans les archives et les vieux livres de l'époque a commencé en 2009. Avec l'aide de nombreuses bonnes volontés du village, c'est le fruit de ces années de recherches qui sera illustré à Lupersat cet été à travers de nombreuses manifestations regroupant des expositions, les travaux des enfants, les marchés dominicaux des producteurs du circuit-court local, les entretiens de 18h30 à 19h30 dénommés "Brèves Rencontres". Les visiteurs pourront découvrir aussi une vingtaine de plantations emblématiques de l'époque (céréales et légumes divers), visiter un moulin à grain, un

pressoir à huile et même une laiterie moderne pour faire le lien avec le présent. L'événement devrait attirer beaucoup de monde car l'histoire de Lupersat n'est pas unique, c'est aussi celle de tous les villages de la région, son passé alimentaire appartient donc à l'histoire de toute la Creuse.

Lupersat dans les années 1900

Au recensement de 1870, Lupersat est une bourgade de Haute-Marche Combrailles regroupant 1800 habitants. 300 vivent au bourg qui compte de nombreux commerces, la majorité des habitants de la commune se répartissant sur de petites fermes dispersées sur près de 90 km². Le paysage diffère grandement de celui d'aujourd'hui. Les forêts et les bois sont rares, seul le bois mort sert de bois de chauffage, le reste est réservé à la construction. Les champs sont nombreux, petits, séparés par des murs en pierre sèche que l'on arrache à la force des bras à la terre siliceuse et pauvre. On vit en autarcie, grâce à l'entraide et à la production locale. Mais Dame Nature va se trouver bientôt insuffisante à nourrir toutes les bouches car dès le début du XX^{ème} siècle, l'immigration vers les grandes villes commence. En 1901, le village ne compte plus que 1590 habitants, un chiffre qui n'a cessé de baisser depuis.

Pour illustrer les coutumes alimentaires de l'époque, sept thèmes ont été choisis :

Le manger quotidien

Il concerne 350 jours par an et l'on ne mange que des légumes : topinambour, panais, navet, carotte, chou, fromage de vache. La soupe à tous les repas est accompagnée d'un pain de seigle noir et dur.

Le manger des grands jours

A la fête de la batteuse par exemple, on tue le cochon, on pêche les étangs, on sert du gibier, on mange trop, mais ce n'est que 5 jours par an.

Le boire

On produit sur les coteaux un raisin maigrichon qui donne une piquette un peu acide dont on se sert pour couper l'eau du puits - à Lupersat chaque maison à son puits.



Le gras

Le beurre est souvent vendu au marché mais on utilise le saindoux pour conserver les aliments. On produit aussi beaucoup d'huile pour la cuisine et l'éclairage : huile de noix, de chanvre, de lin, d'œillette (graine de pavot)... Le moulin tourne à plein.

Le goût

Quand on a vendu quelques œufs et volailles au marché, on achète à l'épicerie du village le précieux sel, le poivre et le pain de sucre de canne si l'on n'a pas de ruche.

Les dangers de l'alimentation et les bienfaits des plantes

Aujourd'hui nous nous méfions des produits chimiques dans la nourriture. Nos anciens, eux, devaient se garder des microbes que Pasteur venait tout juste de découvrir. On meurt en buvant l'eau polluée d'un puits, par intoxication alimentaire ou en consommant par mégarde champignons toxiques ou ciguë qui poussent partout dans les champs. Mais on connaît aussi les vertus médicinales des plantes notamment l'angélique et la consoude.



La nourriture qui évolue

Tout doucement, sans qu'on s'en aperçoive, les mœurs alimentaires changent. Les migrants de retour rapportent dans leur besace de nouveaux produits, de nouveaux plants. On introduit ainsi par exemple les pommiers de Bretagne qui produisent un très bon cidre. La chaux, transportée par chemin de fer, apporte l'amendement qui va enrichir les sols et permettre de cultiver du blé. On bouge plus d'un département à l'autre et on découvre ainsi que le vin est meilleur en Auvergne, ce qui précipitera l'abandon des vignes creuses.

Bien d'autres découvertes attendent le visiteur cet été à Lupersat. Conçu à la fois dans un esprit ludique et didactique, l'événement devrait toucher un large public qui découvrira une époque rude mais où régnaient l'entraide et une vie saine, au plus près de la nature, loin de toutes les dérives de notre société de consommation.

Lupersat 2013

25 juillet - 4 août 2013



Projet de loi au parlement européen : Monsanto pour tous !

Manifestation contre Monsanto partout dans le monde, ce 25 Mai dernier. A Paris, quelques centaines de personnes. Le lendemain, en ce même lieu, "Manif pour tous" : 1 million de participants...

Pendant que des intolérants se battent pour une cause qui ne concerne même pas la plupart d'entre eux, on s'empresse en haut lieu d'avancer sur la voie du "tout breveté". Dernière lubie européenne qui, si elle devient réalité et est appliquée, va nous retirer l'une des dernières libertés qu'il nous reste : celle de cultiver son potager. Rien de moins que cela ! En effet, cette "Loi sur les matériaux de reproduction des plantes" rendrait illégal le fait de vendre, cultiver ou reproduire toute semence n'ayant pas été testée et approuvée par l'agence pour l'UE sur la diversité des plantes. Exit donc, variétés anciennes non hybrides et autoproduites, et place aux FI, OGM et consorts !

Du coup, le jardinier amateur (ne parlons même pas du paysan) cultivant ses propres semences (ou même des légumes à base de

graines non certifiées) se retrouvera dans l'illégalité !

Bien entendu, on ne va pas envoyer un bataillon de gendarmes chez chaque particulier possédant un lopin de terre cultivée, mais en éliminant ses fournisseurs (grainetiers bio, petits maraîchers...) on le réduira bientôt à n'acheter que des graines "calibrées EU" qu'il sera bien forcé de renouveler chaque année, auprès de quelques grands groupes fournisseurs...

C'est déjà plus ou moins le cas avec les paysans, et si on l'étend à tout le monde, on se retrouve avec Monsanto (pour ne citer que celui-ci) faisant la pluie et le beau temps sur les récoltes : on peut par exemple les imaginer rendre sciemment stérile une partie du grain vendu et, accessoirement créer des famines ici et là dans le seul but de faire monter les cours en bourse... La réussite de cette odieuse méthode serait assurée si plus personne n'était en mesure de produire par et pour lui-même.

On entr'aperçoit encore le spectre du "contrôle total" cher à nos dirigeants (pas les politiques, ces pantins, mais les autres, ceux qu'on ne voit jamais, et qui tirent les ficelles) et qui, dans un

idéal absolu, verraient la quasi totalité de la population cloîtrée dans des mégapoles tentaculaires, dépendant intégralement de produits manufacturés, tandis que la classe supérieure se réserverait des hectares de campagne non souillés et avidement protégés, et où les quelques dissidents ayant refusé de rentrer dans le rang se verraient retourner plus ou moins à l'état sauvage...

Mauvais scénario de science-fiction ? C'est pourtant ça, le "monde selon Monsanto"...

Continuez donc à manifester pour des causes qui n'en sont pas, pendant ce temps, les lobbyistes des grandes multinationales œuvrent pour vous rendre plus dépendant encore de leurs sales activités ; prochaine étape du processus d'asservissement : fin du CDI, et place à la flexibilité au travail ! Mais c'est une autre histoire dont on reparlera plus tard ; c'est qu'il reste encore moult combats bien plus importants aux yeux de la masse que ceux menés par quelques irréductibles adeptes de l'autogestion : insécurité, immigration, terrorisme... Et qui font couler bien plus d'encre !

Lentement mais sûrement, nous devenons les artisans de notre propre servitude et bientôt il sera trop tard pour faire machine arrière.



Refusons maintenant la pensée unique et ne les laissons pas breveter jusqu'à nos existences, ne nous trompons pas de cible : l'ennemi n'est pas l'étranger, l'autre. Le premier ennemi à combattre est déjà le fatalisme qu'on porte en nous, cette idée qu'on ne pourrait rien faire. Or, à notre échelle, une multitude de petites victoires sur le monde capitaliste est possible : continuons à manger local, à construire local, et boycottons ceux qui veulent faire de nous des bouffeurs de merde écervelés. W.

Sur l'agriculture en Corrèze : le point de vue d'un agriculteur

Origine du malaise agricole

Mais je suis ici pour vous parler de la crise agricole. Elle existe depuis trois ans exactement. C'est, en effet, vers les mois de décembre 1959 et janvier 1960, que les journaux de grande information ont commencé à faire paraître quelques articles ayant trait aux problèmes agricoles et aux revendications auxquelles ils donnaient lieu. Et c'est seulement, j'en ai fait l'expérience, depuis ce moment-là que vous pensez que quelque chose ne va pas en agriculture.

C'est alors qu'on a parlé de la crise agricole.

Pour moi, la crise agricole, c'est à peu près ceci ; vous excuserez ce qui peut ressembler à une parabole et n'est qu'une approxima-

tion.

Un homme est malade depuis très longtemps. Comme ses voisins et ses parents s'intéressent peu à lui, et comme il est lui-même un peu niais, il l'ignore. Ayant eu l'occasion, par la force des choses, d'approcher les autres, il se rend compte un jour qu'il ne vit pas comme tout le monde, il s'inquiète, prend sa température et dit : " j'ai de la fièvre, je suis malade ". Il fait quelques excentricités qui gênent les voisins, qui pensent : il a une crise, une crise de mauvaise humeur ou une crise de folie...

Voilà, pour moi, à peu près, ce qu'est la crise. La maladie existe depuis longtemps, elle s'aggrave fortement ces dernières années, par l'éveil à la connaissance de l'économie générale et par la détérioration régulière de l'économie agricole.

Il ne faut donc pas parler de crise,

mais de maladie, de malaise agricole ou, plus simplement, des problèmes agricoles.

Le malaise agricole existe donc chez nous. Je n'en veux qu'une preuve.

Depuis plusieurs générations, ceux qui avaient, par définition, une responsabilité sur la bonne marche de l'agriculture et sur son avenir, sont partis ou ont laissé partir leurs enfants chercher une situation plus rémunératrice ailleurs. Comme il n'y avait pas de ville importante pour les retenir, ils sont partis loin et ont perdu le contact.

La non-acceptation des difficultés par ceux qui ont pu les éviter a, au moins, l'avantage de nous montrer leur existence. Le résultat de cet abandon est lamentable : c'est le regard technique et le manque d'esprit d'évolution des agriculteurs. Mais, comment condamner ceux qui sont devenus d'excellents fonctionnaires, de brillants et braves officiers ?

Louis Brugère

Le vocabulaire n'est pas innocent

LA CRISE ! QUELLE CRISE ?

Si l'on en croit les dictionnaires, une crise est l'aggravation passagère d'un état. Or voilà que, selon la gauche comme la droite, nous sommes installés dans une crise qui ne semble pas près de finir, bien au contraire...

C'est un abus de langage qui nous entraîne vers de fausses conclusions, sur un terrain idéologique où nous ne devrions pas nous laisser mener.

Nous ne sommes pas confrontés à une crise, mais à une grave et même mortelle maladie chronique, un cancer que la gauche elle-même n'a pas cherché à soigner et qui métastase la société tout entière.

Non, ce n'est pas une crise mais l'effondrement généralisé, qui semble s'accélérer, d'un système dominé par le capitalisme financier et spéculatif et par la course imbécile, perdue d'avance, à une croissance qui nous tue car ne pouvant être infinie dans un monde fini.

Effondrement social, effondrement politique et surtout effondrement environnemental, dont nous sommes loin d'avoir pris toute la mesure. Effondrement global qui n'affecte plus telle catégorie ni tel pays mais qui gangrène la planète entière et menace de la rendre de plus en

plus invivable.

Si l'on nous parle de crise, si de tous bords et de tous médias l'on nous serine ce mot pour qu'il pénètre bien en nos cervelles amollies, c'est pour nous faire croire insidieusement que nous vivons un moment, certes difficile à passer mais qui ne saurait durer puisque, comme chacun le sait depuis au moins cinquante ans, le bout du tunnel est en vue... sauf que ledit tunnel paraît s'allonger à mesure que nous y avançons à l'aveuglette.

Ce " serrons-nous la ceinture " (où il faut entendre en vérité : serrez-VOUS la ceinture) est le plus gros et le plus pernicieux mensonge de nos temps qui n'en sont pas avarés.

Partout, les acquis sociaux sont réduits à peau de chagrin, les services publics sont liquidés ouvertement ou en douce, les travailleurs de toutes catégories voient, quasiment sans lutte*, leurs droits et leurs moyens de vie régresser, tandis que les firmes internationales engrangent des bénéfices exorbitants et que les " vedettes " (du spectacle, du sport, du blabla publicitaire...) se gorgent de millions d'euros ou de dollars, tandis que BMW, Mercedes et autres marques de prestige distribuent des

dividendes à leurs employés, prouvant par là que le LUXE se porte à merveille et que l'argent qui n'est plus dans nos poches en a trouvé d'autres, moins nombreuses mais bien mieux garnies, où se réfugier. Merci les pauvres !

La prochaine fois qu'on vous parle de crise, levez donc le poing et demandez : " Tu veux un bourre-pif ou quoi ? "

Par parenthèse, l'autre mot diabolisé qu'il faudrait éviter de prendre pour argent... manquant, c'est DETTE, publique notamment. En effet, on nous parle toujours des endettés, mais jamais de leurs créanciers, toujours de ceux qui doivent du pognon, mais jamais de ceux qui veulent se le goinfrer et, à cette fin, organisent littéralement la pauvreté, voire la misère.

Vous avez déjà entendu parler de cette Banque centrale européenne qui consent des prêts à faible intérêt, non aux États mais aux banques, lesquelles s'engraissent en prêtant auxdits États à fort taux de bénéf', sans aucun risque puisque, en cas de malheur, c'est le contribuable qui viendra à la rescousse !

Mais avez-vous déjà entendu les politiciens en place s'élever contre cette pratique qui nous met dans le rouge ? Moi pas !

Gyb, Blot

(*) Selon une boutade, lorsque l'esclavage sera rétabli, certains syndicats, applaudis aujourd'hui par le Medef pour leur docilité, négocieront... le poids des chaînes !

Camarades Moutons !

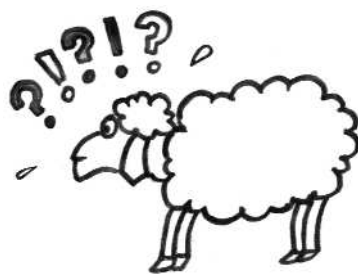
Pénétrez les joyaux désinvoltés de la nature de notre cher système.

Passez par la case pôle-emploi. Suivez les indications. Demandez le RSA pour être éligible aux contrats aidés. Faites-vous enculer une première fois bien en profondeur. N'obtenez pas de travail grâce aux campagnes présidentielles. Faites-vous « esclave des temps modernes ». Ne demandez pas les restes de la carotte. Levez-vous à 6h pour faire des toilettes car vous êtes motivé. Ne rentrez pas chez vous avant 20h30. Pointez 10 fois par jour en moyenne pendant que vous regardez le sandwich que vous n'avez pas eu le temps de manger. Ne comptez pas les kilomètres qui ne vous sont pas remboursés. Prévoyez d'être devin. Dirigez-vous à la bonne adresse sans en être informé. Ne tombez ni malade ni en panne de voiture. Prévoyez une tenue d'enterrement au quel cas la personne que vous devez accompagner serait dans son cercueil. Incarnez la ponctualité même en cas de neige. Ne finissez pas dans le fossé ou l'horloge interne du répondant vous proposera deux choix : Faire payer des heures supplémentaires aux personnes dans la merde chez qui vous travaillez ou ne pas vous faire payer toutes vos heures de travail. Estimez-vous content d'être fatigué et tra-

vailleux précaire. Laissez-les faire, ils s'assurent que votre salaire ne dépasse pas 850 euros. Ne réclamez pas vos contrats de travail. Ne recevez pas vos attestations employeur.

Passez par la case Caf. Recevez des courriers que vous ne comprenez pas. Essayez de joindre leur service grâce à un appel surtaxé. Attendez. Réessayez. Dites bonjour sans avoir l'air contrarié. Posez une question seulement par appel, eux aussi sont visés par la pointeuse. Donnez-leur toutes les informations qui vous concernent. Commencez par votre identifiant et nationalité puis votre numéro de compte en banque ensuite votre situation professionnelle et enfin votre vie sexuelle. Demandez-leur pourquoi ils vous réclament de l'argent. Suivez les nouvelles indications. Allez directement au guichet. Garder patience : les deux prochaines permanences tombent des jours fériés. Economisez-vous, attendez la réponse avant de vous inquiéter. Respirez : la réponse est à couper le souffle. Ne percevez aucun revenu sur un trimestre et notifiez le nombre de respirations que vous avez effectuées en un mois. Ne touchez pas vos droits Assedic avant de faire une demande de RSA. Faites fondre vos éco-

nomies pour payer votre loyer ainsi que vos charges. Offrez à la Caf l'équivalent de vos congés payés et indemnités de fin de contrat. Profitez de cette sodomie gratuitement une seconde fois. Installez-vous en couple. Gobe l'enrobé des systèmes d'exploitations informatiques qui traite votre dossier. Asseyez-vous bien confortablement pendant que la machine s'occupe de compter les intérêts et bénéfices que lui prodigue votre assujettissement coopératif. Apprenez que « loi officielle » et « dépendance du système » sont synonymes. Souriez, la déclaration d'impôts est sur votre bureau. Remplissez les nouvelles cases. Le tirage de la loterie des finances publiques est pour bientôt. N'attendez pas. Comptez si oui ou non vous serez exonéré ou bien si une prime vous sera attribuée. Payez vos dettes aux collaborateurs de votre banquier. Restez fair-play, si vous avez des enfants, les primes de rentrée scolaire sont pour bientôt. Et n'oubliez pas de penser au père-noël puisque qu'un nouveau chèque viendra engraisser votre humanité.



PS : la droite dure

Preuve par les retraites

Notre président n'a guère le souci d'être « à gauche » et nos concitoyens des Combrailles, à la retraite, ou en passe de l'être, ont tout lieu de s'inquiéter de leur sort. Il paraît qu'Hollande refuserait de faire porter le fardeau des retraites à la nouvelle génération. La réalité est tout autre : Hollande refuse de faire porter le « fardeau » des retraites aux banquiers et aux rentiers puisque la raison première du besoin d'argent est le remboursement de la dette (premier budget de l'Etat), de verser les intérêts des millions. C'est la justice sociale selon le PS ; la droite (UMP ou FN) se cache moins : elle mise sur l'injustice.

Pour les socialistes, les idées de gauche ne sont qu'un hochet, ce qui compte c'est de monter les marches. Les socialistes qui représentent nos régions des Combrailles, (et surtout ceux qui ont été élus dans des fiefs de gauche : la basse et moyenne Combraille auvergnate en particulier) feraient mieux d'alerter les dirigeants de leur cher parti : le hochet ne fonctionnera pas toujours.

JD

" Frédéric Lordon : Il y aurait un travail à faire de recensement systématique de toutes ces inversions de langage. Dans l'ordre de ces paradoxes lexicaux, je mettrais en bonne place cet argument qui consiste à dire que " réduire la dette et le déficit, c'est le moyen d'être indépendant ". ce qui signifie : pour gagner l'indépendance, il faut se jeter aux tréfonds de la dépendance des marchés financiers et tout leur céder ! c'en est une belle, celle-là, n'est-ce pas ? Mais finalement la meilleure, je me demande si ce n'est pas celle qui consiste à persister, contre toute logique, contre toute évidence, à appeler " la gauche " le Parti Socialiste, alors qu'il est manifestement une composante de la droite.

Je crois que nous vivons dans une époque intellectuellement dérégulée et que le travail de rectification à opérer est immense. "

Extrait de Vive la Banqueroute, dir. par T. Morel et F. Ruffin, Fakir éditions.



Lettre au Trou



Cher correspondant,

J'ai apprécié la lecture du second numéro de votre journal. J'ai habité 2 ans à Biollet, originaire de Vichy où l'argent est Roi, je me suis passionné par toutes les régions où j'ai vécu : le Gard, la région Rhône-Alpes, la Belgique et retour en me trouvant en invalidité, mais " mobile " suite à une opération du cœur.

Aujourd'hui, je pratique le parcours du combattant ne pouvant plus subsister avec une pension d'invalidité. J'ai trouvé un logement contre gardiennage dans ma recherche d'aide à la personne pour briser ma solitude avec des bovins à surveiller malgré que ce ne soit pas ma formation (photographe), adorant la nature et les animaux.

Seulement trouver une activité sans efforts physiques importants relève du miracle surtout à 59 ans !... J'espère à travers cette lecture trouver du soutien, une parution de cette lettre, j'aimerais beaucoup, et de la chaleur humaine nécessaire à notre société en déconfiture.

Cordialement à vous, continuez ainsi...

Jean-Paul Jeanton
lieu-dit La Valette, commune de La Celle

Interview : Elyas Saens

Rencontre avec un artiste implanté sur la commune de Gelles, compositeur, photographe et aussi écrivain.

- D'abord, Elyas Saens, c'est ton nom d'artiste... c'est en référence à Saint-Saëns?

Oui, entre autres, en fait Elyas vient du nom d'un personnage de roman de Jules Verne et du prénom du musicien hindou new-yorkais Elyas Khan. Saens est une référence à Camille Saint-Saëns que j'adore et pour finir, les initiales d'Elyas Saens sont les mêmes qu'Erik Satie, un autre compositeur que j'aime vraiment beaucoup.

- Tu as fais le choix d'habiter sur la commune de Gelles, est-ce par attachement à la région ? Est-ce que tu trouves que c'est un handicap pour un artiste, de composer en zone rurale ?

Je suis très attaché à l'Auvergne et surtout à ses volcans. J'habite au pied de deux d'entre eux et c'est vraiment stimulant pour moi. La nature auvergnate est une source intarissable d'inspiration. Avoir choisi d'implanter mon studio d'enregistrement en zone rurale est forcément plus difficile que si je travaillais à Paris, surtout pour mon métier, mais la passion abolit les obstacles et cela ne m'a pas empêché de travailler sur la bande originale d'un dessin animé diffusé à l'international. Coproduction américaine, italienne et française, ce dessin animé a été réalisé à Los Angeles, les scénarii ont été écrits en Italie, les animations ont été faites en Asie et la musique en France dont une partie à Gelles. Si ce n'est pas une preuve que l'Auvergne est connectée au monde...

- Est-ce que tu travailles à te créer ce qu'on appelle un "univers", peut-être onirique ou surréaliste ?

C'est assez naturel, je ne cherche pas à le créer mais ma façon de vivre, la nature, mes lectures, mes passions pour l'histoire antique et l'ethnomusicologie me procurent cette vision particulière que je peux exprimer dans ma musique, mes livres ou mes photographies. Pour moi, une mélodie, une image ou des mots peuvent être autant inspirés par une plante, une



montagne, un film de Méliès, une œuvre de Mohlitz, une légende mythologique, des vers d'Apollinaire ou une réflexion de Thoreau....

- Peux-tu présenter ton album, Herbata ? Quand et comment tu as décidé de le faire ? Et quels sont les nombreux instruments dont tu uses pour la composition ?

L'album "herbata" est mon premier véritable album et il est le résultat de plusieurs mois de travail. Après avoir composé pour le dessin animé, j'avais besoin de faire ma propre musique. Mon studio d'enregistrement pouvait techniquement me permettre une bonne production donc je me suis complètement isolé pendant 6 mois pour composer, enregistrer, mixer et masteriser les 11 titres de l'album. Je possède plus d'une cinquantaine d'instruments ethniques du monde entier, d'Inde, de Turquie, d'Asie... en particulier des cordes et des percussions. Cela fait des années que je les glane parce que j'aime leur son, leurs vibrations, leur histoire mais aussi surtout parce que j'aime tous les jouer.

- Tu as d'autres activités que la composition : la photographie, un roman aussi... ce sont des activités plus mineures pour toi ? Auxquelles tu tiens moins ?

Je fais ces trois activités car elles me passionnent, je n'instaure pas d'échelle de valeur entre elles, l'écriture est très sacrée pour moi, je ne pourrais pas m'en passer. La photographie me permet de montrer mon regard sur ma région, sur la nature, c'est également une autre manière de m'exprimer. Ces trois activités sont complémentaires car elles remplissent mes semaines en se croisant, sans jamais interférer ni s'imposer les unes par rapport aux autres.

- Alors, avec toutes ces activités, est-ce que tu aspire à la richesse, à une forme de gloire ? Est-ce que tu crois que tes créations sont une petite forme d'immortalité...

Carpe diem... je ne me pose pas plus de questions. J'essaie bien humblement de vivre le moment présent en faisant ce qui me passionne et en payant mes factures grâce à cela. La véritable richesse c'est lorsque des personnes me disent qu'ils voyagent avec ma musique, que certaines ont repris goût à la lecture après avoir lu mon livre ou que d'autres ont envie d'accrocher une de mes photos dans leur salon... Cela peut paraître simple mais c'est ce qui me fait vraiment plaisir. Partager la scène avec des artistes qui m'inspirent est aussi une richesse, comme par exemple Leïla Bounous, chanteuse d'Orange Blossom, dont j'ai eu le plaisir de partager l'affiche dans un festival en mai. Et puis savoir que mes compositions sont diffusées grâce au dessin animé jusqu'au fin fond de la Russie ou de l'Amérique du sud est gratifiant pour moi.

- Je sais pas pour terminer... tu peux peut-être nous raconter un rêve....

Voici un rêve à propos d'une Atlantide volcanique, inspiré d'une photographie que j'ai prise sur les pentes sauvages d'un volcan auvergnat : Lorsque les pentes volcaniques se meuvent en un littoral impénétrable où les embruns salés se substituent aux fragrances florales, le lichen aux allures de corail et la facétieuse lumière se fardant de bleu avec élégance nous dévoilent alors quelques rêveries océaniques ou l'orgone réminiscente de souvenirs préhistoriques....

- L'agenda auvergnat de l'artiste :**
- du 02 au 27 juillet 2013 - expo photos - Office de tourisme de PONTGIBAUD (63)
 - 04 juillet 2013 - vernissage - Office de tourisme de PONTGIBAUD (63)
 - 21 juillet 2013 - salon du livre à MERLINES (19)
 - 24 juillet 2013 - salon du livre à EGLISENEUVE-D'ENTRAIGUES (63)
 - du 27 juillet au 04 août 2013 - expo photos à EYGURANDE (19)
 - du 05 au 31 août 2013 - expo photos - Office de tourisme de BOURG-LASTIC (63)
 - 12 octobre 2013 - salon du livre de MAZAYES (63)
 - 6 novembre 2013 - vernissage - médiathèque de TAUVES (63)
 - du 6 au 29 novembre 2013 - expo photos - médiathèque de TAUVES (63)
 - du 01 septembre au 31 octobre 2014 - expo photos - médiathèque de LA BOURBOULE (63)

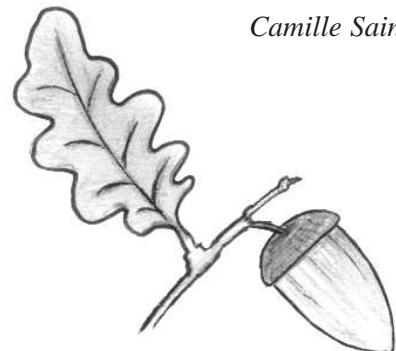
L'arbre

*L'arbre, dont on fera des planches,
Est vivant; il lève ses branches
Comme de grands bras vers les cieux;
Avec un murmure joyeux
Il agite son beau feuillage
Où l'oiseau plus joyeux que sage
En chantant viendra se poser;
Il donne à la terre un baiser
De fraîcheur, dans la forêt sombre;
On n'oserait compter le nombre
De ses feuilles et de ses fleurs;
C'est une fête de couleurs
Quand sa verdure monotone
S'enrichit aux feux de l'automne
De pourpre et d'or; dans ses ramures,
La nuit, comme en des chevelures
On voit briller les diamants
Aux yeux éblouis des amants,
Les constellations scintillent;
Des peuples d'insectes fourmillent
Sur lui, vivent de son sang clair,
Pur et limpide comme l'air
Qui baigne sa cime orgueilleuse;
L'enfant, la fillette riieuse,
Malgré son âge et son aspect
Auguste, viennent sans respect
Cueillir avec des cris de joie
Ses fruits savoureux, douce proie!
Il est la force et la beauté;
Il est la vie et la gaieté;
À l'hamadryade pareille
Dans ses flancs se cache l'abeille...*

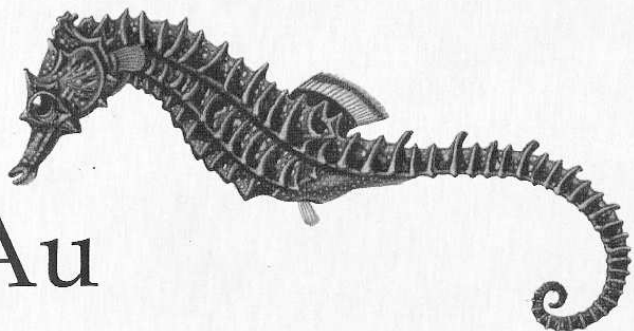
*La longue racine, sans bruit,
Trace son chemin dans la nuit.
Elle est l'obscure nourricière;
Tandis qu'inondé de lumière
L'arbre balance dans l'azur
Son front verdoyant, d'un pas sûr
Elle s'enfonce dans la fange;
L'arbre chante et rit, elle mange;
La feuille respire, au soleil
La fleur ouvre son sein vermeil;
Mais la racine vit sans joie:
Pour que l'arbre à nos yeux déploie
Tant de charmes et de splendeurs,
Il faut qu'au monde des laideurs,
De la pourriture fétide,
Elle plonge, dans l'ombre humide.
La froide limace, le ver,
Toute une faune de l'enfer
Rampe sur son écorce grise;
Elle s'insinue, elle brise
La pierre sous son lent effort;
Dans l'oeil de la tête de mort
Elle enfonce ses radicelles
Sans hésiter; elle est de celles
Qui ne s'arrêtent devant rien;
Pour elle il n'est ni mal ni bien.*

*Oh! Dans les rayons, les étoiles
Et l'azur, à travers les voiles
Des légers brouillards du matin,
Admirez l'arbre, le satin
Des feuilles, le velours des mousses,
Le vert tendre des jeunes pousses;
D'un oeil charmé voyez encor
L'éclat des fleurs et des fruits d'or:
Mais ne cherchez pas le mystère
De la racine sous la terre!*

Camille Saint-Saëns



Elyas Saens

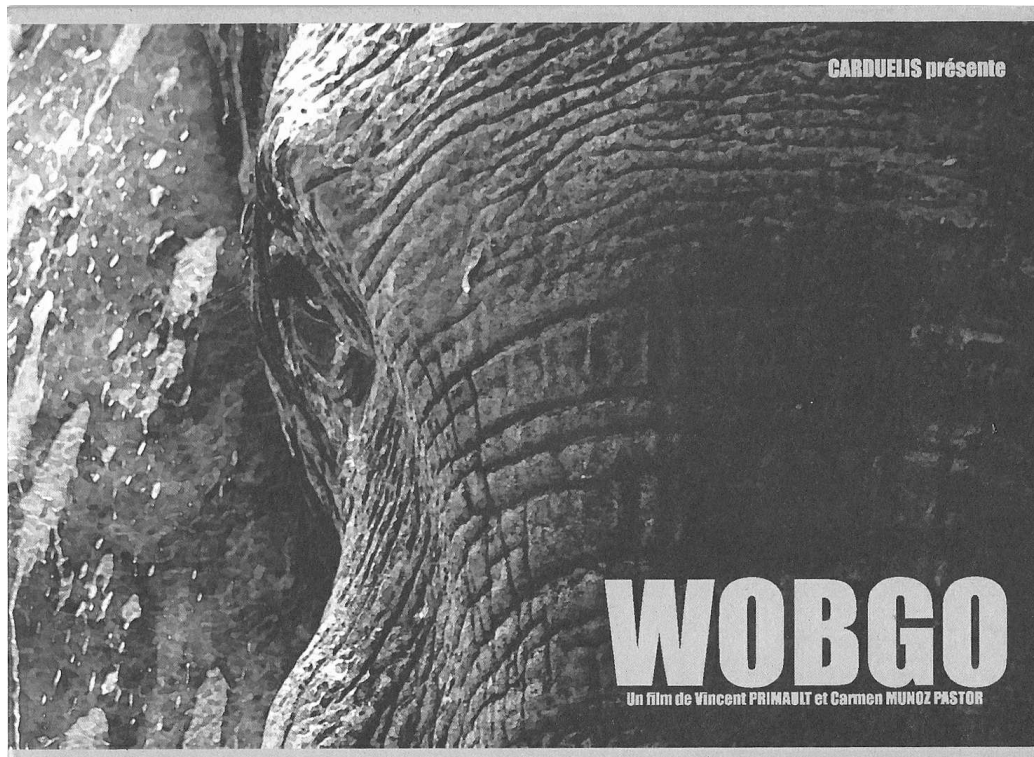


Au commencement l'aurore



WOBGO : Voyage au "Pays de l'homme intègre"

Film d'un couple de jeunes gens, basés au Chauchet dans la Creuse.



Il est des fois où, par les froides journées de cet interminable hiver (ha ? on arrive en été là ? Alors expliquez-moi pourquoi le poêle est toujours allumé chez moi...) on se prend à rêver de tout laisser en plan pour tracer la route, s'évader de ce quotidien grisâtre et humide vers des lieux où, par exemple, l'hiver n'existe pas et où l'on vit dévêtu toute l'année...

A défaut de pouvoir concrétiser ce rêve, à moins de n'avoir ni travail ni maison à construire, ni enfants ni chiens chats poules lapins etc. à nourrir, on peut toujours s'offrir une petite ballade au cœur de la faune et de la flore sauvage d'Afrique, et en compagnie de son plus imposant représentant, l'éléphant, avec ce magnifique film autoproduit et à prix libre, tourné dans la réserve de Nazinga au Burkina Faso. Magiques instants où l'on se pose et observe toute la beauté de la vie sauvage et ses bruissements, parfois accompagnés de quelques notes d'une musique planante... Et au commentaire épuré à l'extrême qui fait la part belle aux images, non sans rappeler au specta-

teur la situation actuelle en évitant bien entendu de se poser en donneur de leçon moralisateur, ce que Carmen et Vincent, les réalisateurs, ne sont pas ; ils font les choses avec le cœur de celui qui aime la nature et la vie en général, et cela se ressent à la vue des images qu'ils ont ramenés de là-bas...

Une première fois volontaires pour une mission organisée par A Pas de Loup en 2010, ils décident, de retour en France, la création d'une association (Carduelis : protection de la nature en France et à l'étranger, et sensibilisation par divers biais, dont la réalisation de films, photos...) avant de retourner au Burkina un an plus tard afin d'y réaliser leur premier film, dans le but d'apporter un futur support aux structures africaines œuvrant pour la préservation de l'éléphant, toujours menacé. La démarche est bien entendu non lucrative et s'inscrit dans un processus d'échange entre êtres humains partageant le même dessein : la conservation du monde animal sauvage et la sauvegarde des espèces en danger d'extinction. Pour plus de renseignements, et pour vous procurer Wobgo à prix libre, vous pouvez contacter Carmen et Vincent par mail (carduelis@laposte.net).

W.

PAYSAGES ET PASTORALISME EN CHAÎNE DES PUY

Voici un petit compte-rendu de la conférence qui s'est tenue le 15 mai à Saint-Ours les Roches par l'une des organisatrices. Thème : « le mouton peut-il sauver nos paysages ? ».

La conférence qui s'est tenue à Saint Ours les Roches dans le cadre d'Estives en Fêtes était construite en trois temps :

- Les critères du projet d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Les évolutions des paysages en lien avec les pratiques pastorales
- Les mesures d'accompagnement en faveur du pastoralisme

Les critères du projet d'inscription Site fondateur dans l'histoire des sciences, la Chaîne des Puys a joué un rôle de premier ordre dans l'émergence de la volcanologie au XVIIIème siècle.

Plus qu'un simple alignement de volcans, le site constitue une formidable maquette de géologie qui permet de voir et de comprendre quelque 350 millions d'années d'histoire de la Terre, à travers des attributs géologiques tels que :

- des montagnes vieilles de 350 millions d'années, et totalement aplanies par l'érosion : le plateau des Dômes ;
- un rift continental qui aurait pu aboutir à la création d'un océan il y a 40 millions d'années : la faille de Limagne ;
- un relief de 3 millions d'années, que l'érosion a fini par inverser : la Montagne de la Serre ;
- une chaîne de quelque 80 volcans monogéniques parfaitement alignés, formée entre - 95 000 ans et - 8 400 ans : la Chaîne des Puys.

Cet ensemble a la particularité d'être accessible et compréhensible par tous. Pour que cela per-

sure, il importe que les édifices géologiques restent visibles et lisibles.

Les évolutions des paysages en lien avec les pratiques pastorales

L'activité humaine, à travers le pastoralisme, la sylviculture et l'agriculture, se traduit dans les paysages. Depuis près de 6 000 ans, l'homme a cultivé et façonné les paysages de la Chaîne des Puys participant ainsi au maintien des milieux ouverts et à la visibilité des formes volcaniques.

Cependant, les crises successives de la filière ovine ont conduit à une diminution des cheptels entraînant la progression des friches, voire de l'enrésinement fermant ainsi les paysages et appauvrissant les milieux.

Après une diminution constante des cheptels, la tendance tend à s'inverser et il est constaté un accroissement qui génère des besoins de nouvelles estives, permettant ainsi d'envisager la reconquête d'anciens espaces dévolus au pastoralisme.

Quels accompagnements pour maintenir et développer la pratique pastorale ?

Le maintien du pastoralisme pose en soi la question du devenir agricole du territoire concerné. Sur le seul volet pastoralisme, des mesures d'accompagnement sont en cours tel que les aides départementales au gardiennage des troupeaux. Par ailleurs, le Parc des Volcans d'Auvergne accompagne les coopératives d'estive dans l'élaboration de plan de gestion pastorale, le maintien et/ou l'ouverture de nouvelles estives.

Plusieurs opérations sont en cours : aménagement des cabanes de berger, ouverture du puy de Combegrasse...

Pas si loin... gaz de schistes

Et oui, La Montagne ne faisait pas la publicité pour rien il y a quelques mois (voir brève du n°3) ! Le Crédit Agricole, via certains comptes épargnes des particuliers, aurait mis quelques billes dans le gaz de schiste ? Hollande parti de la Corrèze, on peut étudier les permis, tout déguelasser : le président n'a plus besoin des corrèziens.

Ci-joint, le communiqué des collectifs anti-gaz de schistes concernés par le permis de Brive.

Nous, collectifs citoyens du Lot, de la Corrèze et de la Dordogne, demandons le rejet du "permis de Brive" sollicité par la société Hexagon Gaz.

Les populations de ces territoires s'inquiètent vivement des nuisances immenses et des pollutions de l'eau inévitablement liées à l'extraction des hydrocarbures non-conventionnels.

Nous affirmons que la priorité doit résider dans l'efficacité et la sobriété énergétique : nos besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

Le permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides et gazeux dit de Brive a été demandé en septembre 2010 par la société Hexagon Gaz domiciliée à Singapour. Il couvre une surface de 1777 km² environ, à cheval sur le nord du Lot, le sud de la Corrèze et le nord-est de la Dordogne.

Cette société dit rechercher du gaz de houille qui est, comme le gaz de schiste, un hydrocarbure non-conventionnel, c'est à dire contenu dans la roche-mère.

Pour ne pas tomber sous le coup de la loi du 14 juillet 2011 interdisant la fracturation hydraulique, Hexagon Gaz dit qu'il " existe des méthodes alternatives " mais sans les développer.



La fracturation hydraulique est un procédé permettant d'augmenter la productivité des puits en y injectant des quantités colossales d'eau (environ 10 millions de litres) contenant de nombreux additifs chimiques. Interdite en France, mais pour combien de temps encore ? La loi interdisant la technique est actuellement attaquée en justice par le lobby pétrolier pour que l'interdiction soit déclarée comme non-constitutionnelle. "

Par ailleurs l'exploitation des gaz de roche-mère entraîne inévitablement, avec ou sans fracturation hydraulique, la pollution des nappes phréatiques alentours par les produits enfermés depuis des millénaires dans la roche-mère (méthane, arsenic, soufre, métaux lourds, éléments radioactifs).

Après différentes étapes, le permis pourrait être soumis au ministère pour validation d'ici à l'été 2013.

Des collectifs citoyens se sont formés dans chaque département et réagissent face à ce péril écologique, social et économique.

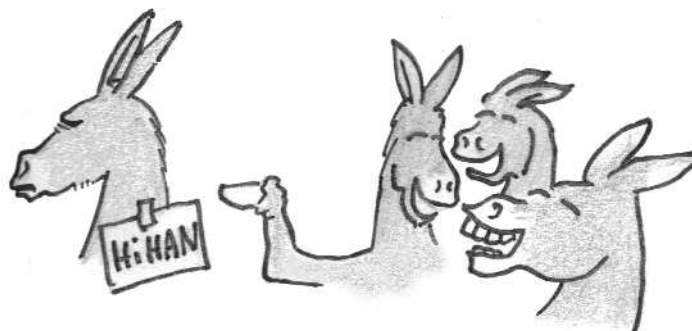
Nos contacts : pour le Lot, collectif de Martel : martel.nonau-gazdeschiste@gmail.com

pour la Corrèze, collectif de Brive : nongaz-deschistebrive@melomanis.com

pour la Dordogne, Vigilance Périgord : vigilanceperigord@laposte.net

Nous appelons tous les citoyens du Quercy, du Périgord et de partout ailleurs à se mobiliser, à signer et à faire circuler cette pétition.

D'autres actions sont menées. Contactez-nous.



« Plus on se cache, plus il est désagréable d'être surpris. »

Kierkegaard

De l'organisation sociale à Saint-Sylvain-Bellegarde

Extrait du livre (épuisé) « Vivre dans la Creuse », 1985, de Jacques Maho aux éditions du CNRS, copyright.

Je ne prétends pas ici donner une explication totale du système social de la commune. Cette conclusion essaye simplement de rendre compte des principaux traits caractéristiques de Saint-Sylvain.

Une commune comme celle-ci peut être expliquée à partir de trois systèmes principaux : le système économique, par lequel une collectivité produit des biens et les répartit ; le système démo-familial, qui règle sa propre reproduction et le système écologique ou morphologique, qui sous-tend son organisation dans l'espace.

S'il nous fallait caractériser d'un seul mot la vie sociale à Saint-Sylvain, dans ces trois domaines, nous dirions qu'elle est peu évolutive. Par bien des côtés, cette mise à l'écart est un archaïsme : des mécanismes se sont mis en place au siècle dernier et subsistent, peu changés : ils fonctionnent en vase clos et la société locale n'a pas, en elle-même, assez d'énergie pour les remettre en cause. Le pourrait-elle, d'ailleurs, qu'elle ne le voudrait sans doute pas : de nouvelles façons de voir menaceraient trop son équilibre et la conduiraient à la négation d'elle-même. En ce sens, la clôture est une réaction de sécurité. Mieux vaut vivre comme autrefois que se laisser détruire par le monde moderne. Ce type de réaction est assez caractéristique d'une société semi-développée, ou qui s'est laissé dépasser par un mouvement dont elle n'a plus le contrôle.

L'organisation spatiale

Au seul aspect de la carte, déjà, la fermeture apparaît. Saint-Sylvain n'est sur aucun grand axe routier. On ne peut en effet tenir pour telle la nationale 688 d'Aubusson à Auzances. Saint-Sylvain, et plus généralement le canton de Bellegarde, sont exclus des grands axes de communication. Les responsables en sont bien conscients : les candidats et les députés ne parlent tous et n'agissent tous que de et pour le désenclavement. La montagne, la dispersion de l'habitat, contribuent à l'isolement de la commune. Regardons encore l'isolement de certains hameaux, auxquels on n'accède que par un ou deux kilomètres de mauvais chemins, difficilement praticables par temps de gel. Chaque hameau constitue une unité relativement indépendante : la vie sociale du voisinage est explicable dans bien des cas par la seule dispersion de l'habitat. L'isolement se marque encore par la présence de patois limousin, dans lequel se font encore beaucoup de conversations.

Enfin, la maison, tout à la fois cadre de vie, cadre d'exploitation, référence principale de la famille, résume assez bien le monde spatialement clos de Saint-Sylvain. À la limite, dans la maison, plus éminemment encore c'est la « cuisine » telle que nous l'avons décrite, autour de laquelle la vie s'organise. De ce point de vue, peu de choses ont changé depuis le temps où les anciens démographes se bornaient à compter, par personnes, les « feux ». Là encore, c'est la notion de clôture qui rend le mieux compte de la vie sociale qui résulte de la nécessité d'assurer la subsistance de la collectivité. Elle se manifeste dans la production : petites exploitations à faible niveau de vie, autoconsommation importante, polyculture de faible qualité, peu d'investissements, un cadre de vie qui, depuis les facteurs de production jusqu'à la vente, évolue dans un rayon de qua-

rante kilomètres en intéressant, outre le producteur, une ou deux personnes à l'aval et autant à l'amont, en des circuits qui n'ont pas changé depuis le siècle dernier. Cette clôture est donc permanence : stabilité de la propriété dont un quart des terres appartient aux émigrés, refus, méconnaissance ou impossibilité de fait, des nouvelles formes de consommation, vestimentaire, alimentaire ou culturelle. Si elle se fait, dans ce dernier domaine, elle se pratique sous une forme abâtardie, diminuée, copiée. On a l'impression, à voir vivre les paysans de ce canton, que le temps s'écoule sans être fractionné autrement que par les grands rythmes naturels qui ont leur répondant dans quelques faibles manifestations de vie collective : l'équinoxe, la Toussaint, les foires locales ; mais dans bien des cas, les formes de la vie collective traditionnelle, telles les manifestations de vie religieuse, sont mortes et n'ont pas été remplacées. On continue de les pratiquer faiblement mais elles sont désormais vidées de sens. Les quelques innovateurs sont des fermiers aisés, centrés sur leur exploitation et peu capables d'être suivis. Tout cela se traduit par un désintéressement, à tout le moins un scepticisme de la politique qui concerne « l'ailleurs », l'autre monde, et les opinions dans ce domaine se bornent à suivre, comme par le passé, des étiquettes dont on ne cherche plus la signification contemporaine, à l'aide d'une image du représentant national telle qu'elle s'était constituée dans la Troisième République.

Vision de l'avenir

Les agriculteurs de Saint-Sylvain ne semblent guère voir l'avenir selon les plans pour les plus imaginatifs d'entre eux. L'état actuel de leurs disponibilités leur donne l'impression d'être condamnés à terme.

Ils ne peuvent, disent-ils, ni rester, ni partir. Ils ignorent ce qu'ils vont devenir. « Après nous, le déluge ». Les enfants feront ce qu'ils voudront. De toute façon, fuir l'agriculture, pour ceux qui le peuvent encore, est le leitmotiv de la plupart des agriculteurs. Ceux qui envisagent de rester ne le conçoivent qu'avec un domaine agrandi, dont ils seraient les propriétaires ou les régisseurs.

Un entretien avec l'un d'entre eux illustre particulièrement l'impasse dans laquelle ils se sentent enfermés, leur incapacité de sortir de l'économie de subsistance, quelles que soient les déclarations de principe sur la nécessité du progrès, dont ils aiment à s'entourer au début d'entretien : celui-ci était favorable au remembrement, aux méthodes autoritaires, hostile aux intermédiaires, aux bouchers accapareurs de terre, aux coopératives. Cependant, il n'était pas favorable à l'entraide vicinale. Une vache est comme une femme, elle ne connaît que son maître ; demander l'eau au voisin avec qui on est brouillé ? Plutôt faire six cents mètres avec les seaux. Faire du fromage et le vendre ? Il faudrait avoir le temps. Il est plus simple de vendre le lait. Et qui s'occuperait du jardin ? L'idée d'acheter des légumes à l'épicier est repoussée : « Il n'a que de la laitue ; et si je veux de la scarole ? ». Et où trouver l'argent pour l'épicier ? Quant au remembrement, c'est cher, les droits coûtent beaucoup et on ignore la contenance des parcelles. Et on prendrait nos prairies pour faire des chemins. Il vaudrait mieux empierrer ces anciens chemins avec les pierres de murs.

« Mais si les anciens chemins sont trop sinueux et étroits ? »

« Alors, le remembrement est impossible. »

Quant à s'orienter vers un élevage de qualité, c'est aussi impossible ; il y faudrait une monoculture de prairies et on a toujours besoin de blé. On faisait autrefois son pain à la ferme ; celui du boulanger n'est pas bon... d'autre part, l'assolement du blé est la pomme de terre ; la terre est bonne pour les pommes de terre. Ce qui est malheureux est qu'on ne puisse pas les vendre. Les faire cuire et les donner aux bêtes ? Cela prendrait du temps, et alors, quand faire son jardin ?

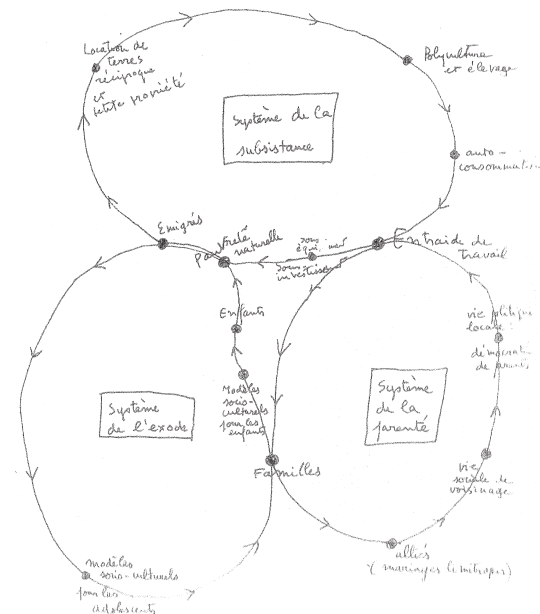
Leur attitude à l'égard de l'instruction, également révélatrice de leur vision de l'avenir, quelque contradictoire qu'elle paraisse, est en fait cohérente. Certains sont en effet hostiles à l'instruction : il n'est pas nécessaire d'aller à l'école quand on a une belle ferme ; autrefois, il n'y avait pas d'école et c'était aussi bien ; la scolarité jusqu'à seize ans est inutile. On sait toujours assez pour faire un agriculteur, etc. Il faut plus comprendre ce traditionalisme comme une résignation et comme un désintérêt de l'avenir que comme une hostilité déclarée. Les partisans de l'instruction, en effet, ne se déclarent tels que parce qu'elle offre aux jeunes des possibilités autres que celles de l'agriculture. Cependant, les idées restent vagues et limitées, faute d'information. On souhaite faire faire à ses enfants des études, en général ; « on leur fera faire des écoles » ; et encore si les enfants le veulent et s'ils en sont capables, car l'instruction pervertit les esprits faibles. Dans un cas, on aimerait pousser sa fille jusqu'au baccalauréat, dans un autre on voit pour elle l'école ménagère ; l'école des métiers du bâtiment à Felletin est encore une éventualité évoquée mollement par un agriculteur pour son fils.

L'imagination des métiers est très limitée : « ouvrier » pour les garçons, car les ouvriers ont toujours du travail. Pour les filles, bonnes à tout faire, couturières (pour ne plus aller à l'école), « dans les Postes », car on a la sécurité des loisirs, « dans le commerce », quoique l'apprentissage soit long. Mais pourquoi leur faire faire des études puisqu'elles abandonnent après le mariage ? Se marier, en effet, est pour les parents, le meilleur moyen pour que les filles quittent la terre ; ne pas épouser un agriculteur est le second leitmotiv des filles célibataires. Encore faut-il qu'elles le puissent : « Ici, elles ne voient que ça ».

Les commerçants et artisans qui habitent Bellegarde, interrogés sur l'avenir, sont aussi pessimistes. Mais ils proposent tous une solution : l'industrialisation locale qui retiendrait la main-d'œuvre et, plus particulièrement les jeunes, sur place. On a vu ce qu'il en est. Le retour du même thème, des mêmes détails et explications chez tous les interviewés, est frappant. Il faudrait, selon eux, une petite entreprise, voire deux, par canton, de vingt à cent ouvriers, vouée à l'industrie légère. Les ouvriers resteraient paysans, ce qui leur permettrait, en cas de crise, d'avoir une activité de subsistance. On admet moins aisément que l'entreprise ayant le monopole de l'embauche locale, déciderait sans partage du niveau des salaires, pour lesquels les ouvriers-paysans déploient traditionnellement peu de combativité.

Si on voulait résumer, en schématisant brutalement, le fonctionnement social de Saint-Sylvain, on l'articulerait autour de trois circuits ou mécanismes fermés, tangents deux par deux : le circuit de l'exode, celui de la parenté, celui de la subsistance (voir croquis).

Le système de la subsistance se déroule ainsi : les « exilés » continuent de posséder les terres (un quart de la surface communale). Ils les louent aux paysans locaux, leurs parents. La petite exploitation, composée de fermage et de propriété, vu les conditions naturelles diffici-



Illustr. 48 - L'organisation sociale à Saint-Sylvain-Bellegarde.

les, ne produit qu'une polyculture sans grand intérêt ou un élevage peu compétitif. Le produit de la ferme est donc largement autoconsommé. Le travail est cependant facilité grâce à l'entraide familiale, mais comme celle-ci fonctionne assez bien, on ne ressent pas le besoin de faire des investissements en machines, fort lourds, qui feraient sortir le pays de sa stagnation. On en reste donc à la pauvreté.

Le système de parenté s'organise de la façon suivante : les familles, du moins celles qui « comptent » dans la commune, sont toutes alliées. On choisit son conjoint dans une aire limitée. Ainsi est possible une vie sociale qui combine - en éliminant les inégalités de revenus ou de propriétés - les deux aspects du voisinage et de vie de famille. Ainsi est également possible une vie politique locale (la politique nationale étant « hors circuit » dans ces conditions), fondée sur l'idée de démocratie villageoise. Le système d'alliance permet en outre l'entraide dans le travail, ce qui renforce la cohésion des familles.

Ce que nous voulons ici mettre en lumière est l'aspect fermé de ces trois circuits, qui s'entretiennent les uns aux autres, mais qui portent en eux-mêmes leur propre mort, de par leur fermeture même. L'exode vide en fait le pays et le système d'autoconsommation ne peut guère durer longtemps.

Quel avenir est donc celui de Saint-Sylvain ? On semble bien se diriger dans un premier temps vers une accentuation de la dépopulation, un déphasage culturel accru, un type d'agriculture fondé sur l'élevage extensif et les landes. Dans un second temps, peut-être, vers une remise en valeur par une population allochtone, soit française, soit étrangère, aidée d'un tourisme populaire organisé. La césure avec le monde des émigrés s'accroissant, l'archaïsme des productions, l'effondrement des valeurs traditionnelles laissent en tout cas à penser que cet équilibre fragile qui subsiste encore a peu de temps devant lui.

Jacques Maho, Vivre dans la Creuse, pp. 185-191

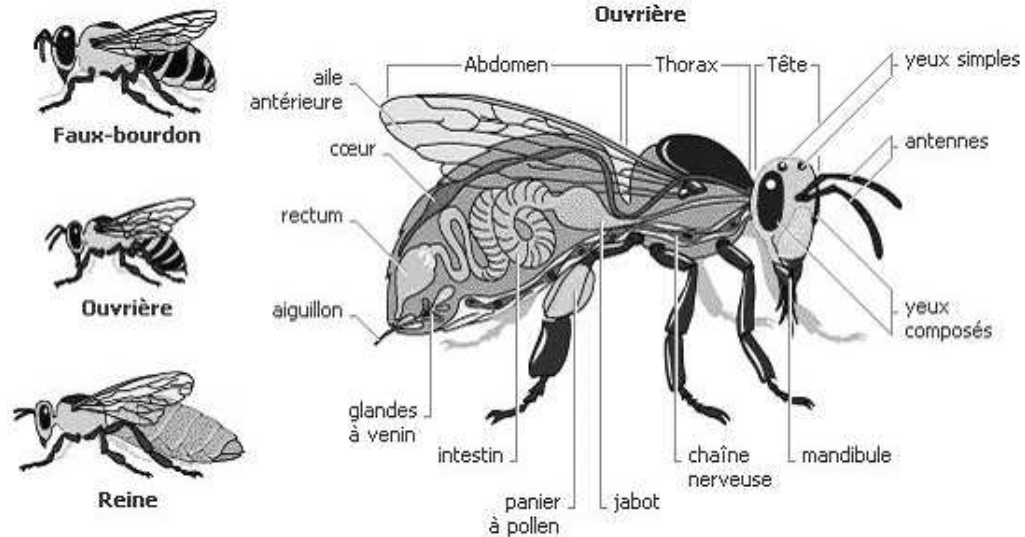
Voilà un texte, remis au goût du jour, qui peut encore offrir des débats, sur la position du paysan, du scientifique... N'hésitez pas à envoyer des réactions.

Pour information historique, dans le chapitre précédent, l'auteur précise que « Saint-Sylvain a été peuplé depuis très longtemps », que jusqu'en 1902, « Saint-Sylvain était plus peuplé que Bellegarde » et que l'on y parlait « un patois de la langue auvergnate, la plus ancienne langue d'Oc ».

Abeilles Chronique

Que vous soyez amateurs ou professionnels, simples contemplateurs du génie hyménoptère ou curieux avertis, bref à tous ceux que les abeilles intéressent, à ceux qui s'en moquent et même à ceux qui en ont peur, je dédie cette chronique naissante.

Le but de ces quelques lignes n'est pas de faire de vous des experts de l'apiculture mais plutôt d'acquiescer des notions concernant ces prodigieux insectes qui sûrement vous étonneront et vous donneront envie d'installer une ruche. Pas forcément pour votre bénéfice personnel mais pour celui de la nature et pour la joie de voir évoluer sous vos yeux ébahis le théâtre miniature de la vie de la colonie. Vous trouverez donc ici les différents travaux à faire au rucher en fonction des mois et saisons. Vous pourrez également avoir le plaisir d'y lire des réflexions et autres informations utiles. Je



commencerais par quelques rappels élémentaires. La saison étant largement entamée, nous aborderons donc de manière vulgarisée l'abeille dans toute sa largeur, dans toute sa grandeur.

L'abeille domestique (*Apis Mellifera*) est un insecte parmi près d'un million d'espèces recensées mondialement. Présente bien avant l'homme, l'apiculture que l'on connaît aujourd'hui a mis des millénaires pour passer d'une activité de cueillette à une forme élémentaire d'élevage.

L'abeille vit en communauté et sa particularité comme les fourmis, les termites et certainement d'autres insectes que je ne connais pas, est qu'elle passe l'hiver en colonie. A savoir que même si le nombre des individus composant le rucher durant l'hiver est restreint par rapport à celui de la période estivale, celui-ci se maintient tout de même à une dizaine de milliers d'individus. C'est une particularité

essentielle si l'on essaye de comprendre pourquoi les abeilles produisent, si les conditions le permettent, plus de miel qu'elles n'en consomment. En effet, pour survivre à la mauvaise saison sans possibilité de s'approvisionner, elles ont besoin de constituer d'importantes réserves de nourriture pour le plus grand bonheur des amateurs de miel. (les autres insectes y font quoi l'hiver alors ?)

Trois sortes d'individus composent le rucher :
- Les femelles ouvrières qui assurent les fonctions vitales au sein de la colonie évoluent selon leur ancienneté, passant successivement à partir de leur naissance par les rôles de nettoyeuse, nourrice, magasinnière, ventileuse, nettoyeuse, calfeutreuse, cirière, gardienne, rappelleuse, puis enfin butineuse.
- Les mâles appelés aussi " faux bourdons " du fait leur ressemblance avec les vrais bourdons. Ils sont plus massifs et possèdent de gros yeux. Ils sont dépourvus de dards. Ils assurent la fécondation de la reine et ne sont donc présents au sein de la ruche que du printemps à l'automne.
- La reine dont le rôle principal, une fois fécondée, se borne à la reproduction de

l'espèce et ce jusqu'à sa mort ou au jour d'un essaimage.

La vue est le sens le plus important chez l'abeille. L'odorat ne vient qu'en second. Elle possède deux yeux surdimensionnés composés d'unités distinctes des autres : les ommatidies, au nombre d'environ 9000, et qui sont autant d'yeux miniatures. L'image globale est reconstituée à partir de la mosaïque de ces milliers de facettes. L'abeille voit sur une plage de longueur d'ondes différente de celle de l'homme. Elle perçoit l'ultraviolet mais pas le rouge, confond le bleu, le violet et le pourpre, ne distingue pas le jaune de l'orange ni du vert.

D'autre part l'abeille perçoit la polarisation de la lumière, c'est-à-dire la direction d'où viennent les rayons lumineux ce dont elle se sert pour s'orienter dans l'espace et ce même par temps nuageux.

En plus de ces yeux composés elle possède

trois ocelles sur le front. Ces yeux " simples " lui permettent d'évaluer l'intensité de la lumière et ainsi de prévoir l'assombrissement à venir. Très utile lorsqu'elles s'éloignent loin de la colonie.

Les abeilles communiquent à travers un panel complexe de phéromones qui régulent véritablement la vie au sein de la ruche. Deux antennes placées de chaque côté du front leur permettent de les détecter. Elles sont criblées de pores reliés à de nombreuses terminaisons sensibles. C'est l'organe du toucher et de l'odorat. Le rôle des odeurs est donc d'une très grande importance.

Les abeilles dansent ! En effet pour indiquer à leurs partenaires une source de nectar, elle réalise une danse durant laquelle elles se mettent à frétiler, faisant vibrer leurs ailes et décrivant successivement des cercles et des huit. Elles indiquent par cette technique la position et la distance dans l'espace de cette source de nourriture par rapport à la ruche.

En règle générale l'abeille ne s'éloigne guère à plus de plus de trois kilomètres de la ruche. En effet, le vol demandant tout de même de l'énergie, si elle devait s'éloigner plus, elles consommeraient plus de sucre qu'elles n'en rapporteraient.

Elle possède une langue qui lui permet de lécher et de sucer le nectar des fleurs visitées. La taille de cette langue (variable selon les sous espèces d'abeilles domestiques), et la profondeur du calice des fleurs elle a la capacité de butiner ce précieux nectar.

Elles volent grâce à deux paires d'ailes chitineuses (à base de chitine qui forme également l'exosquelette de la bête) qu'elles peuvent solidariser entre elles et qui vibrent à plus de 200 battements par seconde.

L'abeille sécrète naturellement de la cire à partir de glandes cirières selon les besoins de la colonie, sous forme de petites plaques dans les plis des anneaux de son abdomen. Elles les saisissent avec leurs pattes et les mastiquent avec leurs mandibules et leur salive. Elles créent des rayons composés d'alvéoles où elles stockeront miel, pollen et où la reine y pondra le couvain. Pourquoi cette forme me demanderez-vous ? Hé bien bonne question, des millénaires d'adaptation ont abouti à cette géométrie hexagonale si régulière permettant une optimisation de la place et une économie de la cire nécessaire.

Qu'on s'entende bien, les abeilles sont végétariennes. Elles ne se nourrissent que de nectar de fleurs (sécrétion naturelle de liquide sucré à environ 5 grammes de sucre par litre) ou de miellat (sécrétion produites par d'autres insectes tels que les pucerons). En aucun cas elles ne s'attaquent à d'autres animaux pour se nourrir. Si elles piquent, c'est uniquement une attitude de défense qu'elles utilisent lorsqu'elles sentent la colonie menacée.

Vous l'aurez tous remarqué, ce début de saison n'a pas été idéal pour l'apiculture. Les abeilles redoutent avant tout l'humidité. Elles supportent en revanche plutôt bien le froid s'il est sec. Au moment où vous achetez ce numéro, il est sûrement déjà trop tard pour acquiescer une colonie. Si vous avez la chance d'en capturer une vous serez chanceux mais un dicton apicole populaire nous enseigne que : " essaim de mai vaut du blé, essaim de juin vaut un char de foin, essaim de juillet ne vaut pas une miette. " on trouve aussi parfois une variante : " essaim de mai vaut vache à lait, essaim de juin une botte de foin ".

Voilà, j'arrête ici ma première chronique sur le sujet, mais rassurez vous, si vous êtes un fidèle lecteur du trou vous en saurez assez d'ici la saison prochaine (printemps) pour vous lancer, en autodidacte ou avec l'aide et les conseils d'un voisin ou d'un ami, dans la folle expérience de posséder une ruche chez vous si, bien sûr, vos conditions de vie vous le permettent.

Norbert

Extrait de « La Billebaude » de Henri Vincenot

(France Loisirs, 1979)

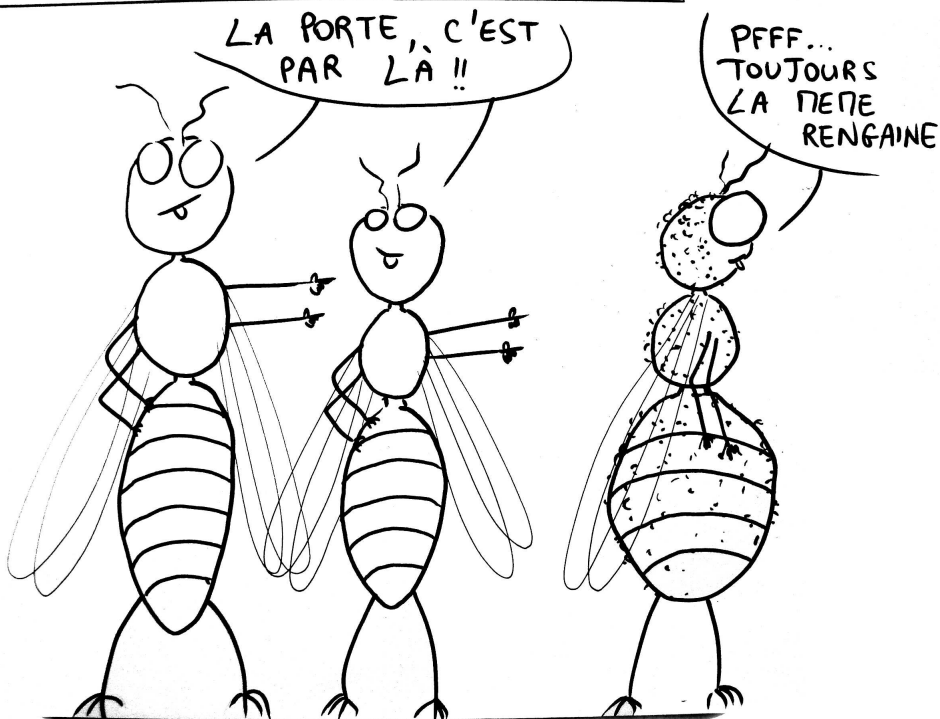
L'auteur, dont « Le Pape des escargots » connu un grand succès, s'en prend souvent dans ce livre roboratif (qu'on peut, entre autres aux chasseurs) à ce qu'il appelle « la Grande Nasse de l'expansion industrielle ».

Une réponse à l'article de la page précédente proposée par Gyb.

« Ce qui m'a le plus frappé dans ces singularités [celles de son terroir bourguignon – ndr], c'était celle qui consistait à ne se plaindre jamais, à aborder l'adversité et le malheur, car nous les connaissions aussi, sans avoir l'air tellement d'y croire. Je sais que lorsqu'on veut dépeindre les temps "sous-développés", comme on dit maintenant, il est de bon ton de sortir un gros tas de couleur noire sur sa palette et d'avoir le mouchoir à portée de la main, surtout si on se propose de représenter la vie à la campagne. [...] Peut-être comptiez-vous que, pour que mon témoignage soit pris au sérieux, j'allais moi aussi vous montrer les croquants de ma jeunesse ployant sous le faix de la ramée, en serrant les poings et reniflant tristement leur morve au fond de leur cheminée enfumée. Eh bien, camarades, vous en serez frustrés car je ne l'ai jamais vu moi-même. Aucun de mes ancêtres, et Dieu sait si j'en avais autour de moi vous le savez, ne m'a jamais parlé de cela. Certes, tous ces gens grattaient la terre, le bois, le fer avec des outils qui semblent bien lourds et bien rudes aux mains des informaticiens et des psychosociologues d'aujourd'hui. Ils mangeaient du lard salé, veillaient à la lueur d'un misérable feu de bûches, chaussaient de vulgaires sabots de bois bourrés de paille, le plus souvent sans chaussettes, mais puis-je gentiment vous affirmer que manier l'outil est une joie, que le sabot est la meilleure, la plus saine et la plus pratique des chaussures, que le pied nu y est plus à l'aise que dans une chaussure fermée, que la sieste du midi dans la paille de la grange vaut largement la sirène de la reprise du service de l'usine modèle et que la veillée au fond de la cheminée fut un des grands moments de ma vie. Et que tout ça réuni, que j'ai connu, constitue un mode de vie que l'ilote des grands ateliers, des usines et des bureaux modernes a bien raison de nous envier maintenant. Alors, trêve de plaisanteries ! Soyons sérieux ! J'aurais certainement une page très émouvante et très appréciée si je pleurnichais en vous racontant comment l'écolier que je fus fit tous ses devoirs à la lueur d'une bougie ou, au mieux, d'une lampe Pigeon, ce qui est vrai ; qu'il dut, l'hiver, casser la glace pour faire sa toilette dans trois litres d'eau ; que le pot de chambre, lui-même, était gelé dans la table de nuit ; qu'après avoir appris les leçons, il devait écaler les noix, dégermer les pommes de terre, fendre du bois, brouetter le fumier. Mais, franchement, j'aurais belle mine ! Car sont-ce là des misères, je vous le demande ? Un Bourguignon salé a-t-il jamais considéré cela comme des vicissitudes de la vie ? Il est possible qu'ailleurs, chez des tribus moins clairvoyantes et à coup sûr un peu dégénérées, tout cela soit dommage et cause d'amertume et de griefs, mais pas chez nous, que je sache ! Surtout pas pour les vieilles générations qui avaient bien trop belle envie de vivre heureuses et satisfaites, quoi qu'il puisse arriver. »

(1) Note de l'auteur (lexique) : "Médio : midi ; repas de midi et sieste de midi. Faire médio (dialectal)." (2) Ilote : esclave à Sparte, du temps de l'antiquité grecque. (3) Henri Vincenot donne à ce mot le sens négatif de mécomptes, déceptions, malheurs... qu'il n'a pas forcément. « Choses bonnes et mauvaises, événements heureux et malheureux qui se succèdent dans une vie » (dictionnaire Le Petit Robert).

LES ABEILLES : UNE SOCIÉTÉ Matriarcale !!



« Avec la fin de mon souffle, qui est le commencement du vôtre. »
André Breton, *Nadja*

Une gestion désastreuse des forêts : la coupe rase

Fin le temps où le paysan, propriétaire d'un petit bois ou d'une parcelle en forêt, s'y rend lors de quelques belles journées d'hiver pour voir quels arbres il va pouvoir prélever pour se chauffer. « Celui-ci, oui, il est tordu et ne fera rien ! La trouée permettra aux autres petits de se développer. Celui-là, non : c'est une belle grume de chêne qui a de l'avenir, mes enfants en feront peut-être de belles planches dans quelques dizaines d'années. Ils feront faire leur meuble au menuisier du village. » Aujourd'hui, c'est plutôt : « La parcelle B275 de 6 hectares ? Oui, on coupe tout et on verra ce que ça rapporte. On fera appel à une société pour y replanter du Douglas, c'est subventionné et avec un peu de chance on pourra recouper avant de mourir... »

La Combraille, région majoritairement agricole, n'en est pas moins bien pourvue en bois et forêts. Qu'il s'agisse de bouleaux, de chênes ou de fayards (hêtres), les feuillus sont les arbres occupant naturellement notre territoire. Outre la faune et la flore qui y vivent, une forêt de feuillus a de multiples avantages pour l'homme. Elle lui procure des ressources naturelles comme les baies et les champignons, de l'énergie pour se chauffer, des lieux de détente pour les promenades. Elle filtre et assainit l'eau, absorbe le dioxyde de carbone, maintient les sols, notamment dans les zones de pentes des multiples vallées de Combraille... Les lisières forestières, tout comme les haies, peuvent aussi abriter les troupeaux du vent et des intempéries.

Une forêt, cela met du temps à pousser. On doit les arbres que l'on utilise aux générations précédentes. De la façon dont notre génération gère la forêt aujourd'hui dépendent donc les potentiels pour les générations futures. Or, la gestion actuelle de la forêt fait parfois froid dans le dos. Nous allons faire ici le procès de la coupe rase (ou coupe à blanc), qui consiste à couper tous les arbres d'un peuplement forestier. En effet, j'ai eu la triste occasion de constater plusieurs coupes rases de forêts de feuillus sur notre territoire. En découvrant ces champs de bataille, c'est toujours un sentiment de désolation et d'incompréhension qui monte. Tout le monde s'horripile des dégâts des grandes tempêtes dans les forêts, quand les arbres tombent par milliers (notamment sur le plateau de Millevaches en 1999, et dans les Landes en 2009), mais les hommes le font très bien eux-mêmes, sans se sentir choqués...



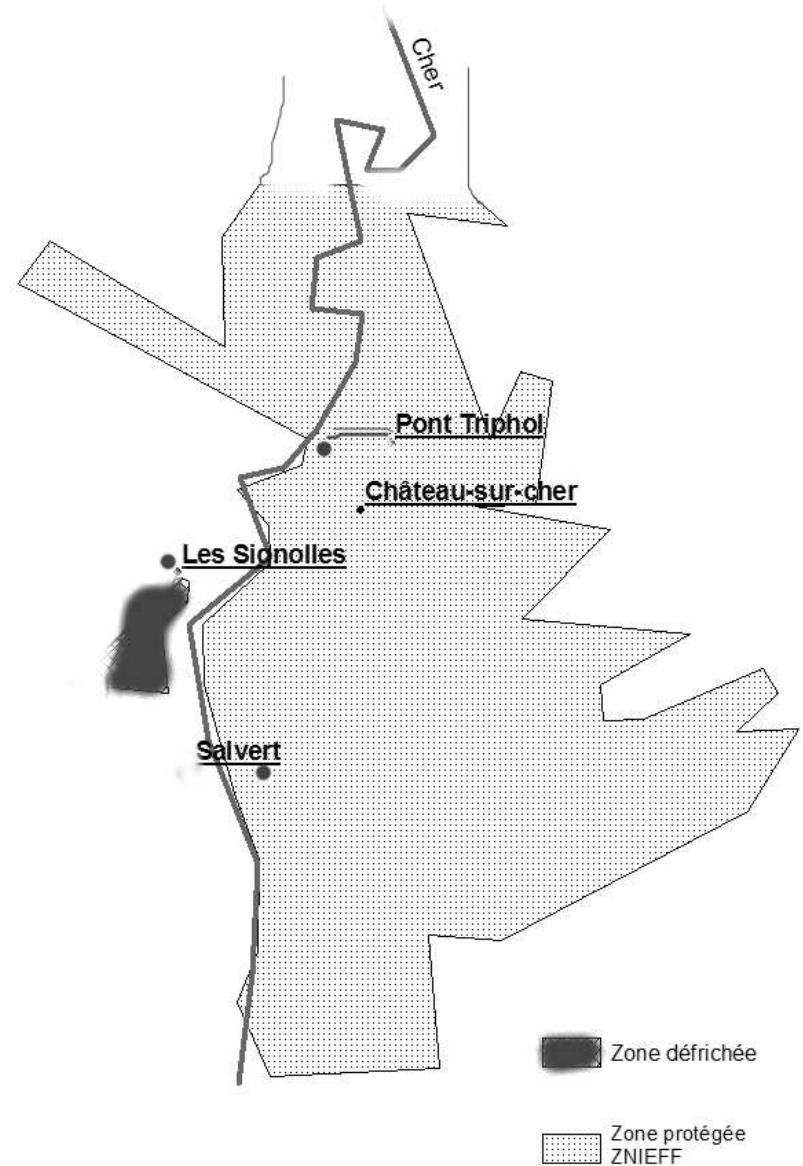
Des forêts de feuillus liquidiées : les chênes tombent par hectares dans la vallée du Cher...

Cela fait maintenant deux ans je crois que j'ai découvert la coupe rase d'une chênaie entre les Mazeires et les Signolles, à Fontanières, parcelle n° 68. Il s'agissait d'une forêt semi-naturelle installée sur une forte pente de la vallée du Cher, celui-ci coulant en contrebas (une parcelle de fond de vallon sépare la rivière de l'ancienne chênaie). Bien qu'ayant recherché le propriétaire au cadastre de la mairie, je n'ai pas réussi à trouver de coordonnées téléphoniques.

Il n'y a pas besoin de parcourir la parcelle en long et en large pour évaluer le triste spectacle. Seule une poignée de maigres chênes a été laissée, on se demande pourquoi. Une régénération naturelle est-elle envisagée ? Si tel est le cas, alors pourquoi les exploitants forestiers n'ont-ils pas conservé de grands et beaux semenciers (c'est ainsi que l'on désigne les arbres qui, par leurs graines, vont servir à régénérer le peuplement). La parcelle va-t-elle subir la fâcheuse tendance actuelle, c'est-à-dire une replantation monospécifique de résineux ? Adieu définitif alors aux Cèpes, Girolles et Trompettes des morts* qui s'y trouvaient peut-être... Adieu à toute la biodiversité (faune et flore) de forêts feuillues, laissant place à un sombre désert sous une culture intensive de Douglas... Le secteur est notamment fréquenté par des espèces d'oiseaux remarquables comme le Pouillot siffleur ou le Bouvreuil pivoine.

Toutefois, il semblerait que la parcelle n'ait pas été beaucoup dessouchée (opération préalable aux replantations), ce qui laisserait penser qu'une replantation n'est pas envisagée. Cette absence de dessouchage est un moindre mal : dans une parcelle en forte pente comme celle-ci, vous imaginez l'érosion du sol après une coupe rase, associée en plus à un retrait des souches. De nombreux éléments minéraux, lors des fortes pluies, ont probablement été entraînés en bas de la parcelle, pour finir un jour ou l'autre dans le Cher. Le risque direct est la mise en suspension des matières dans l'eau, avec pour conséquences une moins bonne oxygénation de l'eau et un colmatage des frayères à poissons. La gestion d'une parcelle forestière privée a des impacts sur le bien public, comme l'eau. Si toutes les pentes boisées de la vallée du Cher faisaient l'objet de coupes rases en quelques années, la qualité de l'eau de la rivière serait fortement altérée.

Parcelle en coupe rase au bord du Cher (Fontanières)



Au sein de la parcelle, on observe même un petit écoulement d'eau, qui doit être temporaire, où des rémanents de coupes (branchages) ont été entassés sans précaution. On a l'impression d'une forêt coupée sans soin, comme s'il s'agissait uniquement d'une source d'argent où l'on est venu tirer le maximum de profit. C'est ce que l'on appelle l'exploitation forestière intensive, bien loin d'une sylviculture réfléchie et organisée, où chaque arbre est marqué selon son devenir, où les arbres coupés sont choisis avec précision selon leur potentiel et celui des arbres d'avenir environnants. Bref, loin d'une gestion forestière respectueuse de l'environnement, où l'on ne pense pas qu'à soi mais aux générations futures, en leur laissant une forêt et non un champ de ruines. À quelques centaines de mètres, nous sommes dans la zone Natura 2000 des gorges du Cher et de la Tardes, connue pour sa richesse en chiroptères (Chauves-souris) et dont les chênaies de pente sont un des maillons principaux. À quelques centaines de mètres près donc, grâce aux démarches de sensibilisation et de conventions de gestion avec les propriétaires forestiers, la coupe à blanc aurait peut-être été évitée... À noter aussi une autre coupe rase de bois de Chênes en forte pente au dessus de Chambonchard, en remontant sur Le Theix. Là encore, vive l'érosion du sol, notamment avec les pluies abondantes de ce printemps.

Aux alentours de Mainsat

Sur la route entre Auzances et Mainsat (commune d'Arfeuille-Châtain), on observe deux coupes rases de bois de chênes, au niveau de la route de Chamassergue et en face de l'étang de la Pradelle. Pas un arbre laissé sur pied pour un renouvellement naturel.

Ensuite, sur la route de Bellegarde, c'est le bois de Billoux (commune de Mainsat) qui a été complètement abattu. Il s'agissait d'un bois de feuillus (Chênes, Hêtres) de plus de 10 hectares qui a subi dessouchage et mise en andain. L'enrésinement a été réalisé sur l'ensemble du

site, en Douglas et Mélèzes apparemment. Dans les données du cadastre municipal, ce bois appartient au groupement forestier de l'Outre, dont le gérant est Monsieur Dubot, la même famille que celle de la scierie de Saint-Avit... Et cette scierie affiche le label PEFC qui est censé certifier la gestion durable de son approvisionnement... Une coupe rase de 10 hectares de Chênes avec dessouchage et enrésinement, si on appelle ça de la gestion durable ! Il n'y a pas pire en termes écologiques : on détruit un écosystème complet qui a mis plusieurs dizaines d'années, voire certaines d'années à se mettre en place, avec toutes les communautés végétales et animales qui y sont liées. Avec la coupe rase, on brise à chaque fois cet écosystème. La lutte contre la déforestation en Afrique ou en Amérique du Sud nous paraît une évidence, une nécessité : alors pourquoi la méthode de la coupe rase perdure-t-elle toujours en France ? La gestion forestière soulève également de nombreux enjeux sociétaux, que nous ne détaillerons pas ici. Vous pouvez consulter pour cela le n° 42 du journal IPNS (mars 2013) qui aborde cette question. Rappelons ici la supercherie du label de gestion durable PEFC (voir un article de Marc Lajara sur IPNS). Ce label, créé par et pour les forestiers, n'interdit absolument pas la coupe rase et il n'y a aucun contrôle : Marc Lajara avait réussi à faire labelliser PEFC le parking d'un supermarché à Eymoutiers (87) ! Contrairement à ce qu'on veut nous faire croire (les administrations, les grands propriétaires et les sociétés d'exploitation), le morcellement de la forêt limousine en de multiples petites parcelles est une chance : elle rend plus difficile l'avancement du rouleau compresseur des grosses coopératives forestières et des gros propriétaires forestiers qui voudraient voir notre région couverte de sapins. Ce morcellement est aussi une chance pour la diversité biologique qui s'y exprime (pas de standardisation de gestion). Allez vous promener dans un bois de Douglas de 30 ans d'âge, vous verrez qu'il n'y a pas grand-chose qui bouge dessous.

Pourquoi de telles pratiques ?

Étant propriétaire forestier, pourquoi vouloir réaliser une coupe rase de sa forêt ? Je vois plusieurs possibilités que je vais essayer d'énumérer ici :

1. Insensibilité à l'environnement, au lien avec la nature en général, ou méconnaissance totale de sa forêt (par exemple pour des propriétaires qui n'habitent pas dans la région), conduisant à une indifférence sur la méthode d'exploitation. La forêt est alors perçue comme un minéral (mot utilisé pour la viande dans l'affaire sur la viande de cheval), une source d'argent immédiate. L'égoïsme caractérise la position numéro 1.
2. Démarchage actif des sociétés forestières pour « aller couper du bois » chez les gens, et « se faire du fric », le propriétaire acceptant alors la gestion proposée, par facilité ou indifférence, ou encore méconnaissance des impacts négatifs des coupes rases.
3. Difficulté de trouver des sociétés ou entrepreneurs forestiers pour une gestion durable de la forêt, et nécessité financière de l'exploiter pour le propriétaire.

Dans le cas n°1, on ne peut pas tenter grand-chose pour faire changer d'avis le propriétaire... Dans le cas n°2, une vigilance des propriétaires doit s'imposer face à la gestion proposée. La somme finale pour le propriétaire, annoncée par la société d'exploitation, est bien souvent dérisoire par rapport au gain de celle-ci. Une gestion par coupes sélectives (par opposé à la coupe rase), qui laisse un couvert forestier permanent, permet notamment une rentrée plus régulière d'argent (la coupe rase est unique) et occasionne beaucoup moins de frais annexes (coût de la replantation notamment). De plus, le propriétaire peut toujours jouir des ressources procurées par la forêt énoncées en introduction, et laissera à ses descendants un boisement riche et diversifié et un sol en bon état.

Le cas n°3 mérite un minimum de recherche du propriétaire s'il veut trouver un gestionnaire forestier capable de faire autre chose que de la coupe rase. La société Prosylva est un bon exemple de ce qui peut être proposé en termes

de gestion durable de la forêt (appelée futaie irrégulière ou futaie jardinée), et démontre bien que la coupe rase n'est pas, économiquement, la meilleure solution. La gestion en futaie irrégulière permettrait de développer nombre d'emplois qualifiés de sylviculteurs, c'est-à-dire des personnes réellement compétentes dans le choix des arbres à couper, à conserver, à laisser grandir. L'exploitation, plus technique qu'en coupe rase (il ne suffit pas de tout abattre et de tout dessoucher, mais d'abattre soigneusement les arbres en veillant à ne pas blesser des arbres d'avenir), permettrait aussi de développer des emplois qualifiés. On pourrait même imaginer des conseillers sylvicoles pour une gestion en futaie irrégulière, bien répartis sur le territoire, disponibles et à l'écoute des propriétaires forestiers. Subventionner ce type d'emplois plutôt que des plantations résineuses ou des gros engins (voir dernier paragraphe de cet article) ne relève-t-il pas du bon sens ? Dans tous les cas, c'est une autre façon de concevoir l'activité forestière et le développement économique et social qu'elle peut engendrer.

Les pouvoirs publics ne montrent pas l'exemple avec le PPRDF

Le Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier (PPRDF) du Limousin, coordonné et rédigé par la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), ne montre pas l'exemple, bien au contraire. Ce plan a déjà fait l'objet de vives critiques de la part des associations de protection de la nature (pétition lancée par Nature Sur Un Plateau recueillant plus de 3 000 signatures en quelques jours), mais à l'heure actuelle on ne sait pas s'il va être modifié en conséquence.

En effet, le PPRDF du Limousin encourage une exploitation accrue des forêts de feuillus, se fondant sur le fait de son accroissement naturel. On omet de préciser que les feuillus n'ont représenté que 13 % des plantations de 1989 et 1999 et 14 % de 2000 à 2012, laissant la part belle aux résineux et en première ligne le Douglas (source : Agreste, 2013). Et tout ça subventionné par des aides publiques ! Il faut donc relativiser l'accroissement des forêts de feuillus. Si l'on veut relancer les bois de feuillus, il faut aussi changer la politique de subventionnement

des replantations.

Surtout, ce qui n'est pas indiqué dans le PPRDF, c'est le mode de gestion préconisé. Étant donné les volumes de bois prévus, le type des engins que les pouvoirs publics souhaitent soutenir (acquisition de 10 abatteuses par exemple) et les personnes participant à la rédaction du PPRDF (beaucoup de grands propriétaires forestiers, absence de représentant des associations et de la population), il est à craindre que la coupe rase va être privilégiée. Les forêts de Chênes et de Hêtres ont encore de la bile à se faire... Concernant la Combraille, l'objectif de récolte pour 2016 est de 12 000 m³ par an sur le territoire d'Auzances- Bellegarde-Chénérailles. Pour la Basse Combraille (Gouzon, Évaux-les-Bains, Boussac), au taux de boisement inférieur à 20 %, aucun objectif n'est affiché. Espérons aussi que toutes les forêts de feuillus visées par ce plan ne feront pas l'objet d'un enrésinement.

Dans le PPRDF, on peut lire : « La gestion durable véritablement organisée ne concerne que 20 % des surfaces de production, mais est en progression constante depuis une dizaine d'années, phénomène qui devrait se poursuivre et même s'accroître à moyen terme avec le développement des documents de gestion durable (plan simple de gestion, code des bonnes pratiques sylvicoles, règlement type de gestion) et de la certification forestière (PEFC, FSC ...). Cette gestion reste concentrée sur les résineux, dont l'essentiel de la production est mobilisée. Par contre, les feuillus sont très majoritairement constitués de taillis et accrues naturels de qualité moyenne à médiocre avec un accompagnement sylvicole nettement insuffisant ». Voilà comment, insidieusement, les lobbies du bois arrivent à faire passer le message que les plantations monospécifiques de résineux sont plus « durables » que des boisements de feuillus poussant naturellement, peu ou pas gérés ! Nous ne reviendrons pas en détail sur ce point car nous avons déjà évoqué la supercherie du label PEFC. La forêt de feuillus du Limousin est très jeune, laissons-lui aussi le temps de vieillir un peu. Nous sommes tous admiratifs devant les superbes Chênes de la forêt de Tronçais, car Colbert pensait sur le long terme. On laissait des arbres grossir pour les générations futures. Si nous avons besoin de bois aujourd'hui, alors prélevons-le intelligemment



en pensant que demain, ceux qui viendront après nous auront aussi le droit d'avoir du bois d'œuvre et des sols en bon état.

ED

(*) Ou : des Mores, à cause de leur forme.

LANGAGE ET TRAVAIL FORESTIER.

On entend souvent parler de « coupes sombres » opérées dans le budget, dès lors qu'il s'agit de restrictions substantielles. En réalité, c'est « coupes claires » qu'il faudrait dire. Ces deux expressions proviennent du langage des forestiers : une « coupe sombre » abat peu d'arbres et n'éclaircit pas la forêt, au rebours de la « coupe claire » abat un grand nombre d'arbres et crée... des clairières.

« Le capital n'a pas inventé le surtravail. Partout où une partie de la société possède le monopole des moyens de productions, le travailleur, libre ou non, est forcé d'ajouter au temps de travail nécessaire à son propre entretien un surplus destiné à produire la subsistance du possesseur des moyens de production. »
Karl Marx, *Le Capital*, livre I, X, II.

La forêt magique

*La forêt songe, bleue et pâle,
Dans un féérique demi-jour.
Tout s'y voit spectral, d'aspect sourd,
Par cette nuit d'ambre et d'opale.*

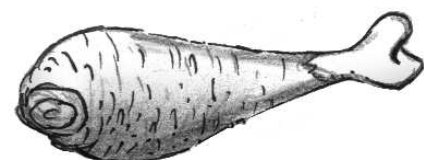
*Là, c'est un cerf blessé qui râle...
Ici, d'autres, pâmés d'amour...
La forêt songe, bleue et pâle,
Dans un féérique demi-jour.*

*Ailleurs, une laie et son mâle
Et leurs marçassins tout autour !...
Et, tandis qu'un frais zéphyr court,
Venant la reposer du hâle,
La forêt songe, bleue et pâle.*

Maurice Rollinat, *Paysages et paysans*

« Il y a deux sortes d'arbres : les hêtres et les non-hêtres. »

Raymond Queneau



Le colonialisme par le Sapin

La tendance serait-elle toujours aux résineux ? Ou devrait-on dire plutôt au bois rentable à court terme, à la demande des marchés ? Certes, et heureusement, les Sapins (j'emploierai aussi ce non vulgaire bien que peu scientifique) sont loin d'être majoritaires sur les Combrailles. Mais du côté des industriels et des groupements forestiers, on ne serait nullement gêné que tout le Massif Central à faible densité humaine soit changé en une réserve de résineux. Ce que le blé est à la Beauce, pour certaines mains cupides, le résineux (et en ce moment le Douglas) devrait l'être au Massif Central.

La présence des résineux

L'activité agricole qui se maintient, malgré l'exode rural, n'offre pas tout à fait prise à l'enrésinement dans les Combrailles et on compte de nombreuses et très belles forêts de feuillus. Ce sont les forêts " naturelles ". En effet, sans aucune intervention humaine, les Sapins seraient réduits à peau de chagrin dans nos régions. Et chaque fois que l'on voit une par-

celle de résineux, on peut être certain qu'il ne s'agit pas d'une régénération spontanée mais d'une plantation. Car même après une coupe de résineux, ou les graines seraient encore dans le sol, on voit les bouleaux, espèce pionnière, s'immiscer parmi les Sapins.

Plus on se dirige vers le sud des Combrailles (et plus on s'élève en altitude aussi), plus on voit apparaître des plantations résineuses. Alors que la part des résineux dans l'espace boisé peut être inférieure à la moyenne nationale dans une grande partie des Combrailles, cette dernière peut dépasser 60 % (et la moyenne nationale) en tirant sur le plateau de Millevalches. (Chiffres d'après Le Limousin côté nature, Espaces naturels du Limousin, 2000.) Tout ça sous prétexte que le feuillu ne donne rien avec l'altitude... On voit pourtant de très beaux feuillus même en Hautes Combrailles.

La futaie résineuse avoisine les 60 % en Haute Combraille Auvergnate, alors que la Moyenne et la Basse Combraille sont dominées par le Chêne, respectivement à 47 % et 60 %. (Chiffres fournis par la Charte forestière du SMADC.). La forêt, y compris résineuse, est essentiellement privée ; c'est dans les Hautes Combrailles que la part du privé est la moins importante. À croire que les communes aiment le Sapin.

On trouvera la charte forestière (et de très jolies cartes) sur le site du SMADC : http://www.combrailles.com/informations_ciblees/vous_habitez_le_territoire/ces_actions_vous_c

oncernent/la_charte_forestiere_de_territoire

Les résineux sont majoritaires dans le sud des Combrailles, c'est entendu. En dépassant Crocq, on roule parfois sous les Sapins. Ce qui est beaucoup moins agréable l'hiver, car les Sapins font bien davantage d'ombre à la route que les feuillus et laissent gelées et glissantes les portions qu'ils cachent. Après Crocq, à l'embranchement de la route de Giat, on trouve des mono-plantations de Douglas (le rêve des groupements forestiers, photo). Du côté auvergnat, vers Lastic (non loin du champ de tir), j'ai vu de l'Épicéa et au nord d'Herment, en allant sur Condat, surtout de l'Épicéa aussi : des mono-plantations la plupart du temps. Mais on commencerait bien à voir les Sapins remonter les Combrailles et en allant sur Auzances, on trouve aussi des parcelles ou des pentes enrésinées.

Non à l'enrésinement

On a beau dire que les résineux sont adaptés à nos Combrailles, que nenni. Les Combrailles possèdent un sol acide, et les résineux acidifient davantage le sol que les feuillus et donc l'appauvrissent [Augusto, 1999]. La transmission lumineuse est également moindre sous les résineux, ce qui a certainement un impact sur les sous-bois. Les vers de terre ne semblent pas y trouver leur compte (cf. tableau tiré de la thèse d'Augusto).

Et que c'est moche, ces lignées de Sapins ! Quand on n'arrive plus à sortir des Sapins, quelle impression de froid, surtout à pied. Les

arbres sont la plupart du temps plantés en rang d'oignons et, de plus, ce sont tous les mêmes ! Les résineux sont là pour faire du pognon, on ne va pas en plus s'amuser à les planter de manière harmonieuse ou écologique. Pourquoi il y en a tant ? Ils n'ont pas poussé tout seuls, c'est ce qui est certain. Après guerre, au nom de l'indépendance nationale (elle a bon dos, celle-là), on a enrésiné pour produire du papier, en particulier avec de l'Épicéa. On a suivi le marché comme on le suit aujourd'hui avec le Douglas, sans tenir compte de l'écologie au niveau régional. Les Hautes Combrailles étant une région qui se dépeuplait, on pouvait bien foutre du Sapin partout, ce n'est pas le rôle des trois péquenots qui restaient qui allait émouvoir. Ils vivraient dans les Sapins et ne s'en porteraient pas plus mal, comme d'autres vivent dans les champs de blé. Le problème va être sévère quand il faudra mettre du Sapin derrière du Sapin puisque les résineux appauvrissent les sols... donc engrais-pesticides, youpi ! Surtout pourquoi enrésiner des sols où la nature elle-même sélectionne... les feuillus. Là, on ne s'est pas trop posé la question des équilibres naturels.

Le (beau) bois de Pionsat

On cite parfois le bois de Pionsat comme un bel exemple. C'est grand et je n'ai pu en arpenter qu'une partie (sans compter qu'il y a un nombre incroyable de sentiers privés, mais pour l'heure ce n'est pas le sujet). J'ai d'abord vu une forêt qui me paraissait plutôt agréable,

Échange avec Laurent Augusto, chercheur à l'INRA de Bordeaux au département Forêt et Milieux naturels

Sa thèse :

- AUGUSTO L., 1999, Étude de l'impact de quelques essences forestières sur le fonctionnement biogéochimique et la végétation de sols acides, Thèse, Nancy-I (sous la dir. de J. Ranger), 276 p.

Bonjour,

Je fais partie d'un journal local sur les Combrailles (Massif Central, région granitique et acide) et je vous sollicite suite à la lecture de votre thèse pour avoir votre opinion.

On va faire un petit dossier « bois » et je m'intéresse aux plantations de résineux. Les zones les plus boisées de telles essences se situent autour de 800-900 m.

Je voudrais avoir votre avis sur la plantation de résineux (qui sont souvent des mono-plantations) sur sol acide, lorsque le feuillu pousse si mal aux altitudes élevées. Car la plantation de résineux, quoiqu'on en dise, est « forcée » et on en verrait peu à l'état « sauvage ».

Les scieries et industriels du bois, pour des raisons économiques, poussent à la plantation de l'essence « Douglas ». Quels risques la prépondérance de cette essence représente-t-elle pour la biodiversité et la détérioration des sols ?

Enfin, d'après les observations que vous avez pu faire un peu partout, quel type de boisement vous semble le moins néfaste pour les sols, la biodiversité, une forêt saine sur le long terme ? Bien sûr, je ne pense peut-être pas à poser les bonnes questions. N'hésitez pas à compléter... Si vous le voulez, envoyez-nous un petit article ou un mot de complément pour notre journal. Il y a les pdf des journaux sur le site : « Le Trou des Combrailles ».

Julien Dupoux

Bonjour,

La question a l'air simple, mais ce n'est pas le cas.

En fait, il y a plusieurs interrogations dans votre message !

À propos des « plantations de résineux » qui sont « forcées » et absentes à l'état sauvage. Là, c'est la plantation qui n'est pas naturelle. Le résineux, lui, l'est. Les essences résineuses sont

des espèces naturelles au même titre que les feuillus. Les résineux sont mal perçus en France car ils ont été largement utilisés depuis plus d'un demi-siècle pour boiser les zones en déprise agricole. Ils ont ainsi été introduits au point de dominer certains paysages, créant des peurs et des interrogations de la part des habitants (réactions, elles aussi, naturelles).

À noter qu'au Portugal, il y a le même mouvement de crainte et de rejet... vis-à-vis des " plantations de feuillus ". Là-bas, ce sont des introductions d'espèces du genre Eucalyptus qui ont suscité des questions, alors que les résineux (comme le Pin maritime) étaient défendus par des associations écologistes comme étant de nature " naturelle et locale ". Tout est donc une question de perception et de point de vue.

Pour résumer, il ne faut pas forcément jeter l'anathème sur l'essence alors que c'est peut-être plus la sylviculture qui lui est appliquée (ici plantation mono-spécifique équiennne) qui pourrait être sujet d'une discussion.

Pour ce qui est du choix de l'essence à proprement parler, il faut déjà se mettre d'accord sur les conditions environnementales du site. Si l'altitude est relativement élevée, il est logique que les essences résineuses soient privilégiées car c'est parmi ce type d'espèces que l'on peut trouver le plus grand nombre d'entre elles adaptées au climat alpin et aux sols alpins (souvent pauvres).

À altitude moyenne ou basse, on a plus de choix. Mais, là encore, cela dépend du type de sol et de ce que veut le propriétaire. Si ce dernier veut privilégier la fonction de production de bois, la solution de facilité est clairement la plantation mono-spécifique et équiennne de résineux. À ce titre, le sapin Douglas est effectivement réputé pour sa croissance rapide.

Vous m'interrogez sur le caractère nocif des résineux et du Douglas en particulier.

J'aimerais pouvoir vous donner une réponse simple et lapidaire. Mon devoir de chercheur m'incite plutôt à répondre avec nuance car cela dépend énormément du contexte. Par exemple, les résineux acidifient plus que les feuillus (à noter au passage que toutes les plantes acidifient le milieu : c'est un processus naturel). Cela peut poser un problème lorsque 1) il y a beaucoup de pollution atmosphérique et/ou 2) le sol est très pauvre et sensible à l'acidification. Il y a peu de pollution dans le Massif Central et ses alentours. Le premier point ne devrait donc pas être un réel problème. Pour ce qui est de la pauvreté des sols, je ne suis pas un spécialiste des sols de cette région, mais il me semble que ce cas de figure pourrait exister. Une difficulté réside dans l'identification de ces sites ! À noter que le Douglas acidifie moins que d'autres résineux comme l'Épicéa commun ou le Pin sylvestre. Je ne pense donc pas qu'il y ait des risques à court terme.

Le Douglas est plus connu pour modifier le recyclage de l'azote dans les sols. Mais « modifier » ne veut pas dire « détériorer ». Je n'ai pas connaissance de travaux scientifiques indiquant que le Douglas soit à proscrire de nos régions. Mais nous n'avons pas forcément le recul nécessaire pour trancher de

manière définitive toute discussion. À noter que Jacques Ranger, un collègue de l'INRA de Nancy, travaille activement sur le Douglas. Je pense qu'il pourrait compléter mes propos.

Pour ce qui est de la biodiversité, toutes les études qui ont comparé des forêts résineuses à des forêts feuillues montrent que la biodiversité a la même richesse mais qu'elle est différente. Autrement dit, il y a autant d'espèces dans les deux types de forêts mais ce ne sont pas les mêmes. Là encore, la confusion vient du fait que certaines études ont comparé des plantations industrielles de résineux à des forêts de feuillus gérées extensivement et ont conclu que la biodiversité était réduite sous les résineux. En effet, si vous plantez densément des Épicéas (ou des Douglas ou des Sapins, etc.), ils vont croître et il va arriver un moment où la lumière du soleil ne passera quasiment plus (en général vers 10-15 ans, soit un peu avant la première éclaircie). Du coup, il n'y aura presque pas de végétation de sous-bois et vous aurez l'impression que votre terre nue a été " stérilisée ". Mais, dès que vous éclaircissez cette plantation, vous voyez le sous-bois revenir. Il est vrai que des espèces peuvent ne pas revenir et c'est un souci avec ce type de sylviculture. Donc, ce n'est pas juste une question d'essence mais aussi une question de gestion (ici plantation mono-spécifique équiennne) et de milieu.

Un autre exemple : si vous boisez un ancien champ, on peut imaginer qu'il n'y a pas de biodiversité particulière à préserver sur cette zone anciennement agricole et une plantation ne devrait pas être un problème. À l'inverse, si vous savez que votre zone est riche d'espèces rares ou importantes dans le fonctionnement du paysage, il faut plutôt éviter de faire une plantation mono-spécifique.

Encore un autre élément de nuance : la notion d'échelle du paysage. Si vous avez peu de plantations de Douglas dans le paysage, le fait d'en planter une de plus peut ne pas être un souci, car ce qui compte c'est qu'il y ait une diversité de milieu. À l'inverse, si un paysage est dominé par des plantations, on peut imaginer que certaines espèces ne trouvent plus les conditions nécessaires pour se maintenir.

Un dernier exemple démontrant qu'il n'existe pas une réponse unique à votre question. Il est bien établi que les résineux interceptent plus la pluie que les feuillus. Dans une région où il y a des problèmes d'alimentation des cours d'eau et des nappes phréatiques, il est donc préférable de privilégier des feuillus. Mais dans les régions soumises à des excès récurrents d'eau, les résineux pourraient permettre de les atténuer.

Il y aurait encore énormément à dire sur le sujet du choix de l'essence. Mais je vais m'arrêter ici.

S'il y a une seule chose à retenir de mon laïus, c'est qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises essences. À l'inverse, il faut plutôt considérer la situation au cas par cas, en prenant en compte les conditions du milieu, la situation sociologique, l'état du paysage et les options de gestion.

J'espère que tout cela ne vous aura pas embrouillé l'esprit.

Cordialement :

Laurent Augusto

Résineux et rivières

Il n'y a pas que les braillards écolo qui remettent en cause les résineux...Même ceux qui veulent faire des sous peuvent émettre certaines critiques. Voici un extrait d'un rapport de l'ONF.

Quels sont les impacts des peuplements résineux en bord de cours d'eau ?

Les plantations monospécifiques de résineux en bord de cours d'eau provoquent des modifications physiques du cours d'eau, impactant les communautés végétales et animales inféodées au cours d'eau et à ses berges.

Les résineux, gérés en peuplement monospécifique, dense et régulier (cas le plus courant), provoquent une absence de lumière au sol et empêchent ainsi la pousse de plantes herbacées, qui contribuent à la stabilité du sol dans le lit majeur.

Le manque de lumière combiné à une forte densité des peuplements, et à la cuticule épaisse des aiguilles d'épicéas, ralentissent fortement la dégradation de la litière qui s'accumule. Associée à une activité racinaire de l'épicéa particulièrement source d'ions acides (plus que toute autre essence), l'effet est une tendance à l'acidification d'un milieu déjà pauvre, entraînant un appauvrissement du sol et sa déstructuration.

L'enracinement superficiel de l'épicéa et l'absence des plantes herbacées induisent une fragilité de la berge face à l'énergie des eaux en périodes de crues. Les berges enrésinées sont ainsi le siège d'érosions importantes. Les berges s'effondrent, pouvant entraîner la déstabilisation du peuplement rivulaire et occasionnant ainsi des embâcles nettement supérieurs au phénomène naturel. Le cours d'eau s'élargit et s'incise, le courant ralenti et les sédiments fins excessifs, issus de l'érosion des sols non végétalisés s'accumulent et colmatent le lit. La banalisation des substrats, le colmatage des gravières et la disparition des zones d'abri induisent une diminution des supports de pontes et des biotopes de vie. Cela provoque une baisse de l'abondance et de la diversité au sein des différentes communautés végétales et animales inféodées aux cours d'eau et à leurs berges.

Les peuplements plantés sur des sols à hydromorphie permanente ou temporaire développent un enracinement très superficiel. Les arbres en situation de stress sont plus sensibles aux maladies et attaques parasitaires. Leur croissance est limitée. Ils ont une forme tronconique « en carotte » peu appréciée des transformateurs.

Extrait du rapport (2009) : « Préconisations techniques pour l'exploitation et la conversion des peuplements forestiers allochtones en bordure des ruisseaux » par l'Office National des Forêts.

Tableau 2.11 - Densité de vers de terre sous quelques essences

Références	densité de vers-de-terre (g / m ²)							
	Sapin	Epicéa	Pin	Douglas	Hêtre	Chêne s.	Chêne p.	Bouleau
Brown, 1992 b	.	0.03	0.50
Ronde, 1954 a	1.31	0.00	0.01	0.01	1.06	.	.	.
Ronde, 1959 a	.	0.01	0.01	.	1.70	3.42	.	.

a = In Noirfalise et Vanesse, 1975

b = In Binkley, 1995

assez mixte, avec des sous-bois, mais au fur et à mesure que j'avancais, je trouvais quand même de plus en plus de résineux : des Douglas (beaucoup) mais j'ai aussi relevé des pommes d'épicéas et de Pins. Une vue à partir de l'orée offre en effet une composition essentiellement résineuse. De même qu'une vue satellite : et on voit même les rangs. Qu'il y ait de beaux spécimens au bois de Pionsat, peut-être mais il y a bien aussi des parcelles monospécifiques (photo). Le bois de Pionsat se situe - malgré son nom - sur les communes de La Cellette, Gouttières, Saint-Julien, Saint-Maigner et Espinasse. Et c'est surtout un bois de résineux : l'antichambre du Douglas. La réputation vient peut-être du prix atteint qui atteindrait pour certaines parcelles 600 euros/m² sur pied.

Les résineux et les eaux

Les résineux sont réputés pour pomper beaucoup d'eau et c'est effectivement le cas [Augusto, 1999]. Fut un temps, fin 19e, on les plantait (ou on voulait les planter, car la pression des paysans, encore assez nombreux, pour maintenir des terres agricoles limitait l'enrésinement) pour limiter les inondations. Mais en période de réchauffement climatique, alors que les interrogations sur les nappes phréatiques reviennent régulièrement (bon pas cette année, apparemment, vu le printemps pourri), les résineux semblent encore moins adaptés.

Aussi, leur pouvoir acidifiant sur les rivières est reconnu, même l'ONF le souligne (voir encadré). Il faudrait donc éviter d'enrésiner au

bord des ruisseaux. C'est ce qui se passe pour la Sioule (touristique) : les pentes font la part belle aux taillis et aux feuillus. On tient à ce que les truites ne soient pas perturbées. Tant mieux. La Sioule est une rivière classée ZNIEFF et une attention particulière est portée à la qualité des eaux. Le président du comité de pêche d'Herment n'a, quant à lui, pas remarqué d'incidence particulière de la présence des résineux sur les cours d'eau... peut-être aussi parce que leurs berges ne sont pas enrésinées. Espérons qu'ils n'iront pas les coloniser. Pour le pognon, tout est possible, et il vaut mieux prévenir que guérir. La gêne dont il m'a parlé concernait le Petit Sioulet qui prend source dans les bois et les traverse : des branches peuvent tomber et barrer le petit ruisseau, risquant alors d'empêcher les truites de remonter.

Propriétés de résineux - timbres-poste
J'en viens progressivement là où le bât blesse, c'est-à-dire aux aspects économiques et à la fonction de production de bois qu'on assigne à la forêt, spécialement à la futaie résineuse. Les paysans ou autres propriétaires pouvaient planter leur carré de résineux comme capital-retraite, comme caisse d'épargne, c'était une petite parcelle, souvent carrée, malheureusement souvent mono-spécifique, un timbre-poste comme on dit. Les institutions se mobilisent souvent contre ces petites propriétés, gérées au cas par cas que sont les timbres-poste : elles visent au regroupement des parcelles pour unifier la gestion, gestion qui serait alors effectuée (comme la majorité des forêts sont privées) par... des groupements forestiers. Bingo pour les gros ! Les petites parcelles de bois font pourtant moins de mal que les grosses. Car, de toute façon, en manière de résineux, mal géré pour mal géré, autant que les aires soient petites. Les unités réunifiées ne font pas des parcelles mixtes pour autant, bien au contraire, on en profite pour planter davantage de rangs d'oignons, pour éviter la régénération naturelle (que le petit propriétaire, question de coût, pourra tout à fait privilégier) et pour faire de la plantation commerciale à grande échelle, où de grosses machines pourront passer, type Beauce pour le blé. Les timbres-poste ne sont alors certainement pas à condamner et mieux vaudrait se méfier des flatteries venant des groupements ou des milieux institutionnalisés.

De plus, la diversité des habitats est aussi très utile à la biodiversité et à certaines espèces qui ont besoin de nourriture diverses, tandis qu'un continuum de Douglas sur des hectares ne peut privilégier que des espèces mono-spécifiques aux forêts de résineux et elles sont loin d'être les plus nombreuses, surtout sous nos latitudes. Nous ne sommes pas en Scandinavie, n'en déplaise à France Douglas.

En outre, le paysan qui possède un petit bois aura sûrement tendance à privilégier le feuillu pour se servir du bois de chauffe (le résineux crame mal ou vite) ou pour que ses bêtes puissent s'abriter de la pluie. S'il s'adonne à la plantation résineuse, elle ne concernera qu'une très petite surface. Au contraire, le simple propriétaire, possédant, n'habitant pas sur place, se fout de l'harmonie du paysage et de la qualité des sols, se fout de toute utilisation autre que rentable, il peut enrésiner beaucoup et vendre beaucoup, et donner beaucoup d'argent aux exploitants forestiers qui le font douiller pour planter, éclaircir, couper les arbres... bref qui prennent leur commission partout.

Dans les Hautes Combrailles, les communes où la part des propriétaires de plus de 10 ha par rapport aux surfaces forestières privées sont les plus importantes sont : La Celle-d'Auvergne, Condat-en-Combrailles, Herment, Bourg-Lastic, Giat, Fernoël. Quant aux belles raies de Douglas du bois de Pionsat, elles font l'objet d'un Plan de Gestion Forestière. Elles n'en restent pas moins des raies.





Coupe Unisylva

Les résineux pour le fric

Non, franchement, on ne plante pas du résineux pour que les forêts soient gérées durablement, sinon on laisserait venir des feuillus. On les plante à peine pour les besoins individuels ou industriels (comme si on ne pouvait pas faire de charpente en feuillus) mais parce que ça pousse vite et que ça peut rapporter aux organismes exploitants. Ces organismes, pour embaucher le moins de monde possible, veulent que ce soit planté tout droit, en rangs d'oignons, avec des arbres qui ont tous le même âge, comme ça on pourra tout couper d'un coup et empocher le pactole. La belle forêt pour touristes : rien de franchement admirable !

Alors nos résineux, à quoi ils servent ? Pas aux belles pièces en tout cas : pas aux buffets. Chez le menuisier de Saint-Avit, on a dit qu'on n'utilisait pas (ou très peu) les résineux mais

les bons feuillus ou les bois exotiques. Donc pas les bois de nos forêts qui sont souvent de piètre qualité pour la menuiserie.

Des charpentiers des Combrailles, quitte à faire dans le résineux, préfèrent les bois de l'Est qu'ils trouvent nettement de meilleure qualité. Mais à la scierie Dubot à Saint-Avit on m'a dit qu'on utilisait les bois d'ici (même si on ne m'a pas dit si c'était beaucoup ou juste un peu).

Quelqu'un qui travaille dans le bois m'a précisé que les troncs étaient ainsi utilisés : la base pour la charpente, la partie moyenne pour la palette et la partie haute pour le papier. Et que l'Épicéa pouvait fournir du bois de charpente comme le Douglas tant vanté (voir plus loin).

Une affaire de gros sous

Les groupements essaient d'avoir la mainmise sur les forêts limousines et auvergnates. Et ils font du propre ! C'est le cas de la coopérative forestière Unisylva (Uni comme une seule sorte de résineux, non ?) qui se veut "l'avenir de nos forêts" et qui a un siège à Bourganeuf, en plein dans le secteur où les plantations de résineux sont foison. Sur la route entre Saint-Bard et Le Compas, peu avant l'embranchement de Lioux-les-Monges, on trouve une parcelle récemment exploitée par Unisylva (photo) : une coupe rase. Ils ont coupé des feuillus et que vont-ils remettre à la place ? Comme par hasard, des résineux. Et il y a des chances pour que se soit du Douglas. Bravo pour la gestion ! Ça, c'est vraiment du propre. Le questionnaire que propose Unisylva s'inquiète d'ailleurs de savoir si l'on souhaite s'affranchir de certaines demandes d'autorisations



de coupes. Il demande aussi si on est assujéti à l'ISF. Unisylva, c'est une affaire de gros sous. Le site possède une rubrique "fiscalité" avec un suivi de l'ISF. On y apprend par exemple que "La loi de Finances 2013 ne touche pas au seuil d'imposition qui reste à 1,3 million d'euros. Attention la taxation commence maintenant à 800 000 euros.

Le nouveau barème est le suivant :

- "inférieur à 800 000 euros : 0 % ;
- "entre 800 000 euros et 1,31 million d'euros : 0,5 % ;
- "entre 1,31 million d'euros et 2,570 millions d'euros : 0,7 % ;
- "entre 2,570 millions d'euros et 5 millions d'euros : 1 % ;
- "entre 5 millions d'euros et 10 millions d'euros : 1,25 %
- "supérieur à 10 millions d'euros : 1,5%."

Ça me semble rester tout à fait supportables pour des riches, tout ça. On n'a pas les mêmes facilités pour acheter sa baguette de pain. Ensuite, qu'ils pourrissent les sols ou les rivières, c'est le cadet de leurs soucis tant que ce n'est pas chez eux et qu'ils ne se font pas épingle. Et il faudrait leur faire confiance !

Opération Douglas

Actuellement, on nous explique qu'il faut planter du Douglas, parce que le Douglas, c'est bien, c'est un bon bois de charpente, et ça pousse surtout tout droit. Mais ça partage les inconvénients d'autres résineux : ça acidifie aussi le sol et c'est très exigeant en eau. Alors est-ce que c'est aussi bien adapté qu'on veut nous le faire accroire ? Les scieries, comme Dubot à Saint-Avit ou la Scierie des Combrailles au Montel-de-Gelat sont à fond sur le Douglas. Cette dernière est pourtant capable de proposer des charpentes en chêne, des lambris et parquets en châtaignier. Il n'y a pas que le Douglas dans la vie... même si, question sous évidemment, c'est plébiscité par les marchés. Mais jusqu'à quand ? Quand tout le monde fera du Douglas, ça ne vaudra plus grand-chose (et au bout de quarante ans, qui sait si on en aura autant besoin ?) et les proprios qui auront cru faire une bonne affaire y seront peut-être même de leur poche. D'ailleurs, actuellement, les cours sont à la baisse (dixit le CRPF Auvergne). On voudrait transformer les petites zones de moyenne montagne (comme les Hautes Combrailles) en pourvoyeuses de douglas. Les boursicotiers veulent affubler chaque région d'une fonction de production, n'en déplaise aux populations locales qui, elles, auraient tendance à avoir un peu de tout pour vivre, pour pouvoir consommer localement. Mais le pétrole est si bon marché, allons donc, on peut tout faire venir de loin. Tant pis s'il n'y a plus de terres agricoles, ni de bois de feuillus pour se chauffer, du moment qu'Unisylva et d'autres groupes de la même trempe gagnent leur pognon avec leur mono-plantations de Douglas, on pourra bien aller chercher nos bûches de chêne ailleurs.

Le Douglas n'est pourtant pas parfait. Certains

spécimens se nécrosent, leur faisant perdre leur valeur économique. Une enquête en Bourgogne (dixit CRPF) a révélé que 5 % des tiges sont atteintes par le phénomène de nécrose. On ne sait pas encore d'où ça vient.

Stopper le colonialisme

La conquête du résineux, actuellement du Douglas, s'apparente réellement à du colonialisme. Le territoire n'est considéré que pour sa capacité à fournir une matière première et on pourrait donc y faire tout et n'importe quoi. Et les bénéficiaires vont à certaines gestionnaires ou groupements forestiers qui parfois demeurent loin des lieux d'exploitation. La campagne doit être un terrain de production ; le terrain de vie est ailleurs... à Paris ou dans le parc d'un hôtel particulier.

Derrière certaines orientations, comme le regroupement des parcelles forestières ou l'invitation à planter le territoire en Douglas, on sent, davantage qu'un raisonnement pour les besoins de la population, la mainmise des marchés. Les Combrailles affichent encore un paysage diversifié, des bosquets, des champs, des bois plus grands, il serait bien triste de voir les Sapins arriver partout, s'octroyant des surfaces entières où les habitants ne pourraient plus même se promener. La forêt ne se pense pas avec le porte-monnaie. Ce n'est pas le marché qu'on a besoin d'alimenter mais nous-mêmes. Et nos besoins en bois ne sont pas ceux du marché, en particulier parce que nos besoins sont loin d'être tous de nature économique.

Il n'y a plus de démocratie vivante là où il y a des ogres et c'est ce qui arrive dans le domaine du bois où les scieries les plus grosses sont les plus favorisées et où les groupements forestiers ont carte blanche pour gérer les forêts.

Mais ces têtes-là sont peut-être aussi fragiles que celles de leur résineux : coupez-les et elles perdent toute leur valeur parce que leur existence est essentiellement économique et marchande. Décidément, depuis les rois et leurs domaines de chasse, les forêts n'en finissent pas d'être le siège de privilèges.

Julien Dupoux

"L'automne a ses quartiers permanents sous la futaie de résineux. Nulle vie ne subsiste sous ces voûtes rousses qu'on croirait hypogées. Les bêtes fuient la litière stérile d'aiguilles." Pierre Bergounioux, Miette.

"Quelque chose d'intemporel plane sur les coupes jonchées d'andains, de grumes balafrees, saignantes, de sifflets de Douglas pareils à des tranches de pastèques, sur le sol défoncé. Trois ou quatre types sont assis, adossés aux pneus ballons géants, crantés, des engins de débardage. Ils portent à leur bouche des morceaux qu'ils piquent dans des gamelles en fer-blanc, à la pointe du couteau." Pierre Bergounioux, Un peu de bleu dans le paysage.



Le questionnaire Unisylva

La gestion de votre forêt...

La gestion d'un massif forestier est un élément primordial pour sa pérennité et nécessite d'être réalisée par des professionnels. C'est pourquoi UNISYLVA est au contact de ses propriétaires, en étant toujours soucieux de bien remplir leurs objectifs et de répondre à toutes leurs attentes.

Et pour être sûr d'être en accord avec leurs engagements et leurs devoirs légaux, la coopérative conseille la rédaction d'un document de gestion (Plan Simple de Gestion, Règlement Type de Gestion). Pour savoir lequel de ces deux documents vous avez besoin, répondez dès maintenant à ce questionnaire :

- 1) Avez-vous ou souhaitez-vous bénéficier d'une exonération sur les 3/4 de la valeur de vos bois lors d'une succession ou donation (amendement MONICHON) ?
- 2) Etes-vous assujéti à l'Impôt Solidarité sur la Fortune (I.S.F.) ?
- 3) Etes-vous propriétaire d'au moins 10 ha (d'un seul tenant ou pas) et adhérent à PEFC ?
- 4) Etes-vous propriétaire d'au moins 10 ha d'un seul tenant et souhaitez-vous bénéficier des aides du Défi Travaux (exonération liée à l'impôt sur le revenu) ?
- 5) Avez-vous ou souhaitez-vous bénéficier de subventions ?
- 6) Souhaitez-vous mettre en place un plan d'action au niveau de la gestion de votre forêt avec comme objectifs la maîtrise des coûts et la valorisation de vos produits forestiers ?
- 7) Souhaitez-vous garantir une continuité de gestion avec vos successeurs ?
- 8) Souhaitez-vous vous affranchir de certaines demandes d'autorisation de coupes ?

Comment reconnaître les résineux ?

Entre ceux qui sont des vrais sapins, ceux qui n'en sont pas, etc, etc, comment parvenir à distinguer un résineux d'un autre ? Du sapin, c'est du sapin, après tout et c'est pas sûr qu'il y en ait un pour rattraper l'autre. Mais quitte à en parler, autant les distinguer.

Dans les Combrailles, on trouve essentiellement les essences suivantes :

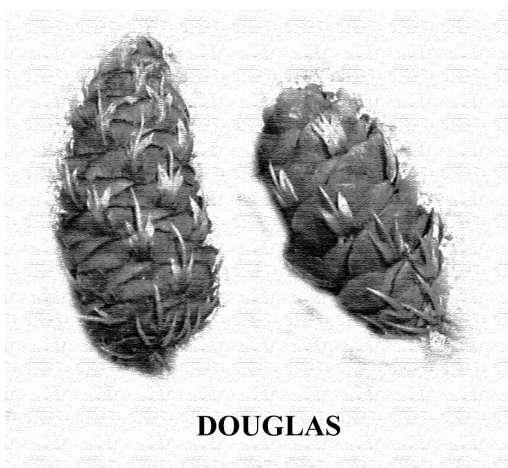
Pseudotsuga menziesii (Douglas)

Pinus sylvestris (Pin Sylvestre)

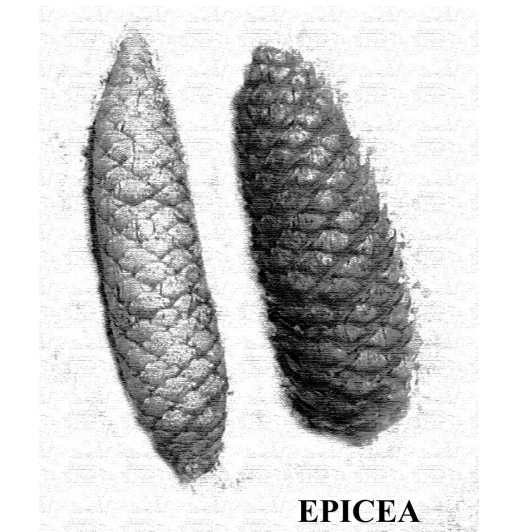
Larix decidua (Mélèze d'Europe)

Picea abies (épicéa commun)

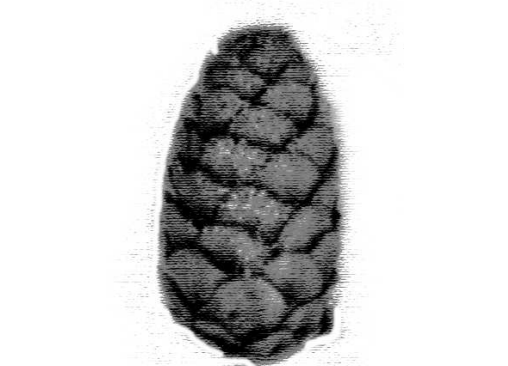
L'hiver, le mélèze perd ses aiguilles, il est plus facile à reconnaître. Le pin a de longues aiguilles. Le Douglas a des aiguilles molles qui ne piquent pas. Mais le plus facile, c'est encore, quand on en trouve, de les identifier par les pommes (ou cônes).



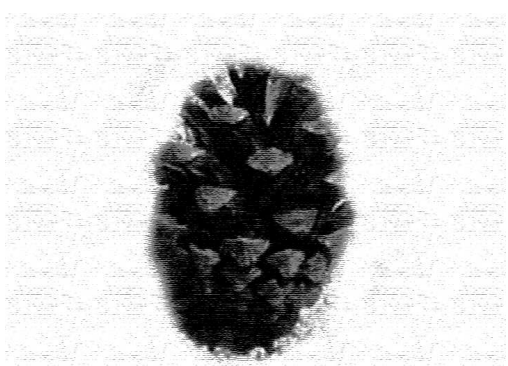
DOUGLAS



EPICEA



MELEZE



PIN SYLVESTRE

Activité des députés : L.G.V.

Christine Pires-Beaune a obtenu réponse à sa question écrite.

Question soumise le 5 mars 2013

Mme Christine Pires Beaune attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur le projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon (LGV POCL). Ce projet, inscrit à l'article 12 de la loi du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, à travers une ligne ferroviaire unique répond à de nombreux enjeux fondamentaux pour l'intérêt national et l'aménagement équilibré du territoire. Il s'agit là d'un enjeu crucial pour l'aménagement des territoires du centre de la France qui, du sud du bassin parisien jusqu'au Massif central, à travers cinq régions et pas moins de quinze départements, constitue le dernier territoire français non-desservi par la grande vitesse. Mettre un terme à cette anomalie historique permettra la correction d'un réel handicap pesant sur le développement économique de ce territoire. Au moment où le redressement productif du pays passe assurément par la production de moyen-haut de gamme, de nombreuses entreprises, implantées en Auvergne et leaders mondiaux dans leurs secteurs, ne peuvent envisager leur développement sans des infrastructures de transport performantes. Par exemple, le groupe Michelin, seule entreprise du CAC 40 à avoir son siège en province, exprime une très forte attente envers le projet qui représente un enjeu majeur pour l'efficacité opérationnelle et l'attractivité de cette entreprise internationale. De plus, la fonction radiale du POCL permettra, en offrant un itinéraire alternatif pertinent, de désaturer la ligne à grande vitesse LNI entre Paris et Lyon, ligne la plus fréquentée d'Europe qui structure une grande partie du réseau ferré national et européen, et dont l'exploitation

deviendra critique à l'horizon 2025. La commission " Mobilité 21 ", mise en place par le Ministre le 17 octobre 2012 et chargée de réviser le schéma national des infrastructures de transport (SNIT) et d'en hiérarchiser les grands projets, ne rendra ses recommandations que dans les prochains mois. Pourtant les déclarations récentes de son président, notre collègue Philippe Duron, quant à la méthode de travail retenue par ces membres, ont suscité une vive inquiétude chez les usagers, les élus et les décideurs économiques en Auvergne. En effet, la méthode présentée ne semble pas prendre en compte la recommandation du SNIT et de la loi Grenelle d'apprécier les projets au regard de leurs impacts en termes d'accessibilité, de progrès social, de développement économique ou de structuration de l'espace. Autant de critères qui démontrent pourtant le caractère indispensable du projet. Elle l'interroge donc sur les intentions du Gouvernement concernant l'avenir du projet LGV POCL.

Réponse émise le 30 avril 2013

Le débat public relatif au projet de ligne nouvelle à grande vitesse Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon a laissé une grande place aux enjeux d'aménagement du territoire, comme l'a notamment prouvé la participation de l'ensemble des acteurs aux diverses réunions publiques. Il a aussi permis de confirmer les principaux intérêts du projet ainsi que ses grands objectifs et fonctionnalités, à savoir, d'une part, la desserte ferroviaire par la grande vitesse du grand Centre de la France et, d'autre part, la recherche d'une alternative économiquement pertinente dans la perspective de la saturation de la LGV Paris - Lyon. Le conseil d'administration de réseau ferré de France (RFF) a décidé le 7 juin 2012, au vu du bilan que la Commission nationale du débat public a dressé de ce débat, de poursuivre le projet par une étape préliminaire aux études préalables à l'enquête d'utilité publique, destinée à apporter les éclairages nécessaires au choix d'un scénario. Ces études doivent permettre d'examiner les conditions de poursuite du projet sur la base des scénarios ouest et médian, dans leur variante Roanne. Parmi les objectifs assignés à cette étape d'études figure, notamment, celui

d'approfondir l'évaluation de l'économie du projet, de ses avantages et de ses bénéficiaires. Selon les enseignements du débat public, notamment en matière d'aménagement du territoire, ces études prendront aussi en compte les objectifs complémentaires qui ont été retenus, comme celui d'améliorer la desserte entre l'Auvergne et la région Rhône-Alpes. Cette opération sera par ailleurs examinée par la commission Mobilité 21 mise en place le 17 octobre 2012, dans le cadre de la révision du schéma national des infrastructures de transport, (SNIT). Composée de parlementaires et de personnes qualifiées, ses recommandations seront remises au deuxième trimestre 2013. En effet, le projet de SNIT présenté à l'automne 2011 par le précédent Gouvernement comporte un montant évalué à 245 milliards d'euros d'opérations et projets divers - dont 88 milliards à la charge de l'État - à réaliser sur 25 ans. Or, ce projet de schéma ne dit rien ni sur les priorités, ni sur les solutions de financement nécessaires à sa réalisation. C'est pourquoi il est nécessaire d'établir un diagnostic global sur la pertinence et la faisabilité du projet de SNIT, au vu de la situation actuelle et des perspectives rappelées par l'audit de la Cour des comptes sur les finances publiques, en tenant également compte de la priorité que le Gouvernement entend donner aux transports du quotidien et à la rénovation des réseaux existants. C'est dans ce cadre que sera examiné le projet de la LGV POCL, comme tous les autres projets, au travers de la méthode d'évaluation qu'a présentée à mi-parcours la commission Mobilité 21. Cette évaluation est structurée autour de quatre grands thèmes - premièrement, la contribution aux grands objectifs de la politique des transports, c'est-à-dire servir la compétitivité économique nationale, réduire les inégalités territoriales et améliorer la mobilité de proximité - deuxièmement, la performance écologique - troisièmement, la performance socio-économique - quatrièmement, la performance sociétale, entendue notamment comme la contribution des projets à l'aménagement du territoire.

Vers l'organisation d'une économie parallèle alternative et solidaire dans les Combrailles.

Compte rendu d'une réunion de réflexion sur l'organisation d'une économie alternative et solidaire en Combrailles en prévision d'une prochaine crise économique et sociale.

Constat de crise

Un rapide coup d'oeil sur la situation mondiale suffit pour comprendre que nous sommes à la veille d'une crise majeure. Tous les indicateurs sont au rouge, que ce soit sur le plan économique, social, politique, géopolitique, écologique, moral, sanitaire...

On voit les pays d'Europe s'effondrer les uns après les autres et notre tour ne tardera pas. Le chômage ne cesse de gonfler avec les conséquences sociales qui en découlent, les prix des denrées de base ne cessent d'augmenter également, la tension monte et les risques d'une montée de la violence se sont considérablement accrus, la destruction de l'environnement et les cataclysmes ne font qu'accélérer le processus, les situations politiques internationales très tendues (Iran, Corée, Syrie, Palestine) compromettent la paix mondiale... et on pourrait continuer d'énumérer encore longtemps.

Pour résumer, nous pouvons nous attendre dans un proche avenir à des augmentations des prix (aliments et énergies), à des mesures sociales de restriction très contraignantes pour la population, à des éclatements de violence et à une politique sécuritaire de plus en plus agressive et liberticide, à une destruction des valeurs sociales, à la dégradation de l'enseignement et de la santé, et autres fléaux... le tout sur fond de gestion aberrante d'une oligarchie politique totalement incompétente et désintéressée.

Mais le propos n'est pas, ici, de se lamenter sur une situation potentiellement catastrophique,

mais d'envisager la catastrophe. Vu la tournure des événements, il est évident qu'aucune solution ne viendra de l'état et ne pourrons plus compter que sur nous-même.

Quoiqu'il advienne, nous avons l'avantage de pouvoir prévoir et de disposer actuellement de moyens que nous n'aurons peut-être plus d'ici quelques temps pour organiser une économie palliative ou disons plutôt alternative.

Pallier à la défaillance de l'économie euro par une économie alternative (ou solidaire) ?

Les termes d'économie alternative ou d'économie solidaire peuvent avoir beaucoup de significations différentes pour les uns et les autres et ce peut être le sujet de très intéressantes discussions à venir. Les aspects en sont multiples et variés et impliquent des façons très diversifiées d'aborder les échanges. Dans tous les cas il s'agit d'une économie autre que l'économie mondialisée, nécessairement basée sur d'autres fondements que le profit et la croissance et davantage axée sur des notions de respect de l'humain et de l'environnement.

Toutefois, en gros on pourrait la considérer sur deux plans principaux : *euro* et *no-euro*.

Le premier consiste à rassembler et combiner tous les moyens possibles pour économiser des euros, en gagner ou éviter d'en dépenser (achats groupés, brocantes, organisation de covoiturages, monnaies locales, caisses solidaires, mini-banques locales, petites annonces ou partage d'infos pour du travail, vente-achat de biens divers...) le second consiste à échanger sans utiliser l'euro, voire sans utiliser de monnaie du tout (réseau d'entraide, brocantes gratuites ou dépôt libre, SEL, monnaie indé-

pendante, système de jetons,...).

La malédiction des Combrailles : un passé riche en essais... mais aussi en échec

Depuis plusieurs années bien des tentatives se sont mis en place (par exemple : CEDD, réseau en Combrailles, SEL...), et continuent d'éclorir çà et là. Mais ces initiatives pour développer des alternatives à la société actuelle connaissent souvent des échecs, voire des demi-succès (comme le SEL des Combrailles qui vivote encore) et les nouveaux projets en cours rencontrent aussi beaucoup de difficultés de mise en place, ou, s'ils sont partis sur de bonnes bases, ont eu de la peine à développer et à se maintenir. Jusqu'à présent aucune de ces tentatives n'a vraiment fonctionné de manière durable.

C'est par croire que la région n'est pas porteuse, comme imprégnée d'une lourdeur plombant tout élan vers le nouveau ! Alors que des projets similaires dans d'autres régions fonctionnent plutôt bien et de manière durable...

Ce peut être instructif de s'interroger aujourd'hui sur les causes de ces insuccès autant que nécessaire pour pouvoir construire quelque chose de durable à l'avenir.

Et pour comprendre ces échecs de ces projets, il est utile d'examiner les motivations qui les ont engendrés. C'est-à-dire se demander : *Qui sommes-nous ? Pourquoi sommes-nous ici dans les Combrailles ? Que voulons-nous faire ? Quels les idéaux que partageons-nous (ou pas!) ?* avant de se demander : *« Pourquoi et comment les précédents projets ont fini par échouer ? »* Quoiqu'il puisse ressortir de ces analyses, une chose est sûre : il y a une volonté incontestable et forte de construire dans les Combrailles

quelque chose « d'autre », basé sur une conscience progressiste. Un tel potentiel, qui se voit dans l'acharnement persévérant avec lequel, à travers les années, les tentatives renaissent de leurs cendres, est une mine d'espoir. Une prise de conscience collective en tant que tissu socio-économique serait un base primordiale.

Les différents thèmes concernés par une EAS

Pour envisager une économie alternative et solidaire viable dans les Combrailles il est nécessaire d'en avoir une vision holistique. L'économie connecte les individus à un éventail très large de domaines diversifiés.

Par exemple :

- L'alimentation (production et échange de denrées)
- La santé (médecines douces ou alternatives, soins, confection de remèdes, thérapies diverses, bien-être, développement personnel, etc)
- L'habillage, l'ameublement (échange, récupération, recyclage, réparation, confection)
- Les énergies (production, économies d'énergie, énergies alternatives, autonomie)
- Le transport, les déplacements, la circulation (covoiturage, navette, véhicules collectifs, autres modes de déplacement, chemins cyclables (ou équestres, ou asiniens!), transport local de marchandises)
- La communication et l'information (système de courrier, transport de colis, réseau social internet, blog, journaux, réseau internet parallèle, chaîne téléphonique...)
- L'outillage et l'équipement (achat d'outillage ou de matériel en commun, prêts et échange d'outils, réparation et entretien)
- La récupération et le recyclage (récupération des matières et matériaux des uns à l'usage des autres, transformation en énergies, en matériaux divers et matières premières)
- L'apprentissage et la transmission des connaissances (techniques diverses anciennes ou récentes, connaissances diverses)
- Les loisirs et la culture (lecture, spectacles, création, etc)
- Le logement, l'hébergement (accueil d'urgence ou hébergement temporaire)
- La sécurité (vigilance, système d'alerte)

La structuration des rapports sur l'ensemble de ces domaines peut être un point de départ.

Poser des bases rationnelles et psychologiques

Même s'il nous détruit, le système euro, c'est à dire le système économique mondialiste, est l'économie la plus fiable et la plus sûre qu'il soit. Si l'on se rend à Carrefour ou à Auchan, on est sûr

d'y trouver sa marque de lessive, de biscotte ou de bière préférée à toute heure chaque jour de l'année (malgré des ruptures de stock anecdotiques). Je veux une ampoule de phare pour ma voiture, je n'ai qu'à aller au magasin d'ampoule de phare de voiture et je suis sûr d'en trouver. Avec des euros nous savons que nous pouvons toujours acheter quelque chose partout ou nous allons (en Europe principalement) et que cette valeur est universellement échangeable. C'est une chose moins évidente avec des unités de SEL ou les billets de monopoly d'une monnaie locale, les systèmes d'échanges de biens et de services, les réseaux d'entraide et autres, ne fonctionnent que dans un certain contexte précis. L'économie euro est psychologiquement plus rassurante qu'une économie alternative car elle est normalisée et garantie.

Il y a un aspect psychologique (voire émotionnel) dans la pratique d'une économie qu'il est primordial de prendre en compte et qui influencera probablement beaucoup plus les processus d'échange que des notions rationnelles. L'observation de nos processus émotionnels et affectifs au contact de l'économie euro peut être riche d'enseignement et nous livrer de nombreuses clés pour pouvoir structurer une alternative convenable.

L'objectif est donc d'en arriver, via un immense travail d'organisation, à créer le même sentiment devant l'option EAS qu'on aurait devant un supermarché, ou en centre ville à Clermont-Ferrand, avec un billet de 20 ou 50 euros dans la poche et de faire en sorte que nous puissions recourir à ce mode économique avec la même aisance que nous avons à recourir à l'économie-euro.

Fiabiliser le système alternatif

Pour rendre un système alternatif fiable et efficace, la régularité et la permanence sont nécessaires : dates et lieux d'échange fixes et réguliers tout au long de l'année. Il est primordial de définir quels produits où denrées peut-on produire de manière régulière en quantité régulière ? quel producteur peut alimenter quel secteur et qui peut le remplacer en cas de défaillance ? sur quelles bases de valeur échange-t-on et comment ?...

D'autre part, un moyen de garantir le système (normalisation et sécurisation des échanges) est nécessaire. Un pôle centralisateur (lieux de référence), ou des événements à date constante (marchés, foire, rendez-vous hebdomadaire), des conventions et nomenclatures, un comité de gestion (démocratique), pourraient-ils aider à générer ce sentiment de fiabilité ?

Une économie auto-pédagogique : ne pas retomber dans les travers de la consommation

Un risque serait de re-crée un système de consommation parallèle pour remplacer celui de

	Économie euro	Économie non-euro
Avantages	Fiable, sécurisée, efficace, pratique, simple (d'utilisation), développée, organisée, permanente, rassurante,...	Respectueuse de l'humain et de l'environnement, progressiste, saine, ouverte, constructive,...
Inconvénients	Déshumanisante, asservissante, liberticide, destructrice, aliénante,...	Peu développée, peu fiable, peu organisée, peu structurée, irrégulière, contraignante, impermanente, instable...
Alternatives	- groupement d'achats, - communauté de biens, - covoiturage, - regroupement communautaire, - banques libre ou caisse indépendantes, - monnaies locales (officielles et indexées sur l'euro), - vides greniers, brocantes - partage d'info pour des "petits boulots", - caisses solidaires, - ...	- entraide / "coup de main", - échange gratuits / dons, - marchés gratuits - dépôts solidaires (banques de vêtements, de mobilier, ustensiles, etc) - échanges de services et de bien (troc), - S.E.L., - monnaie indépendante (système de "jetons") - ...

l'économie mondialiste. L'économie de consommation est basée sur nos émotions et nos travers auxquels elle s'évertue à enlever tous les freins. Gageant sur notre manque de sagesse elle se développe sans limite puisque nos désirs sont aussi sans limite jusqu'à la pathologie sociale. Si nous voulons être cohérents avec nos idéaux, ne perdons pas de vue que le développement d'une économie alternative doit s'accompagner d'un processus auto-pédagogique (notamment de déconditionnement à la consommation) permettant d'aborder les échanges avec une nouvelle mentalité plus saine.

Étendre le réseau

Plus le réseau est riche en participants plus il est alimenté et plus les échanges sont fructueux et avantageux, moins les denrées et marchandises viennent à manquer. Si l'on arrive à mettre en place un système économique alternatif, il sera rapidement nécessaire (mais dans un deuxième temps) de se connecter avec d'autres réseaux des alentours pour développer les échanges sur un plus grand secteur. Restera alors à trouver des bases d'échange car tout le monde n'utilise pas les mêmes systèmes et pas la même façon. Dans

cette optique il est important d'envisager d'ores et déjà la plus grande universalité possible dans les systèmes d'échange internes et externes (aux Combrailles). Plus nous serons universels plus nous serons compatibles avec les voisins.

D'autre part, n'oublions pas que nous avons l'immense avantage de nous situer au centre de la France, position privilégiée et opportunité de devenir un carrefour important, ce qui favoriserait notre développement et celui de l'ensemble de la « communauté » des EAS.

Une arme économique pour résister au capitalisme

Mais que les idéalistes se rassurent : ils ne sont pas laissés pour compte ! Certes, l'arme économique de l'euro met à bas les peuples et les nations pour les soumettre à la domination du système politico-bancaire globaliste qui s'accapare nos besoins vitaux (via le marché et les états). Ainsi nous sommes obligés de nourrir notre propre bourreau. Aussi voilà pourquoi une économie indépendante et autonome est un précieux moyen de résistance et de libération mais aussi de construction d'une autre humanité.

JMH

Rubrique sauvage : reine des prés

Il y a plein de fleurs à cueillir l'été : Millepertuis, Mauve, Bleuet, Coquelicot, Bourrache... Mais, comme il fallait faire un choix, j'ai choisi la Reine des prés : votre carte atout santé de l'été, et de l'hiver prochain.

Cette jolie fleur au port altier, d'où son nom de Reine, pousse, devinez où ?... dans les prés ! Précisons : dans les prés très humides, souvent là où coule un filet d'eau.

Armez-vous donc... de bottes !

Elle est très grande et peut mesurer jusqu'à 1,50 m.

Elle a une tige rougeâtre, anguleuse, comme beaucoup de plantes aromatiques et médicinales.

Elle est très odorante. Il faut cueillir les sommités fleuries sans mettre en danger le reste de la plante : en coupant la tige trop bas, celle-ci étant creuse, vous risqueriez de la faire pourrir. Ce qui est caractéristique de la Reine des prés, c'est que les bourgeons floraux sont à différents stades de maturité. La floraison est échelonnée. Les petites fleurs d'un blanc jaunâtre sont étagées et disposées en fausses ombelles. On peut s'en servir fraîches, pour parfumer des crèmes, par exemple. Il suffit de laisser infuser deux ou trois poignées de fleurs dans du lait au préalable tiédi pendant toute une nuit. Le lendemain, vous filtrez et vous vous servez de votre lait comme dans votre recette habituelle.

Ou bien fabriquez votre limonade : laissez infuser vos fleurs dans une bouteille d'eau citronnée et sucrée quelques jours en plein soleil. Filtrez. Bouchez. Mettez au frais, et dégustez.

Vous pouvez également la faire sécher dans une pièce bien aérée, les fleurs étalées dans une cagette ou un panier. Cueillez-les à peine écloses, car elles continuent à s'ouvrir en séchant. Vous retrouverez ainsi avec bonheur vos fleurs l'hiver, et pourrez soigner un tas de bobos en buvant une délicieuse tisane, car cette plante a toutes les vertus.

De son vrai nom : Spirée ulmaire, celle qui a donné son nom à l'aspirine. Comme le Saule, elle contient des dérivés salicyliques. Elle soigne les douleurs et la fièvre. Elle est également anti-inflammatoire et digestive. Elle est aussi diurétique, antalgique et antirhumatismale.

En cataplasme, elle est cicatrisante. Elle est connue pour combattre la cellulite.

Malheureusement, sans être encore en danger, cette plante très belle et très utile est en régression. D'une part, à cause des drainages et de l'assèchement de nombreuses zones humides. D'autre part, du fauchage très bas qui a détruit de nombreuses stations.

Lorsque vous l'aurez vue une fois, vous ne pourrez plus la confondre avec aucune autre.

Il y a plusieurs producteurs et cueilleurs de plantes sauvages dans les Combrailles :

Thierry Thévenin, à Mérinchal (23420), bien connu maintenant, qui a écrit un livre dont je me sers toujours : " Les plantes sauvages " aux



éditions Lucien Souny, mais aussi une autre productrice, Hélène Michel, qui a besoin d'être encouragée car installée depuis quelques années seulement et qui habite sur la commune Espinasse (63390) qui nous a donné la photo où elle est en train de cueillir la reine des prés. N'hésitez pas à aller sur son site : Tisanes en fleurs.

Et si vous n'osez pas ou ne pouvez pas cueillir vous-même votre Reine des prés, elle en cueille et vous propose dans ses sachets une recette pour la cuisiner (j'en ai vu à la petite

boutique bio de Pontaumur).

La sorcière du trou, Marieno.

Coordonnées :

Hélène et Michel, Murat,

63390 Espinasse

Tél. : 04 73 52 03 28

On nous a aussi signalé des producteurs à Charbonnières-les-Vieilles :

Vincent et Catherine Segrétain, Altaïr, Péry, 63410 Charbonnières-les-Vieilles, (plantes pour tisanes et condiments) 04 73 86 92 80.

Le Promenoir

*Auprès de cette grotte sombre
Où l'on respire un air si doux
L'onde lutte avec les cailloux
Et la lumière avecque l'ombre*

*L'ombre de cette fleur vermeille
Et celle des joncs pendans
Paraissent être là-dedans
Les songes de l'eau qui sommeille...*

*Jamais les vents ni le tonnerre
N'ont troublé la paix de ces lieux,
Et la complaisance des cieus
Y sortit toujours de la terre*

*Crois mon conseil, chère Climène,
Pour laisser arriver le soir,
Je te prie, allons nous asseoir
Sur le bord de cette fontaine...*

*Penche ta tête sur cette onde
Dont le cristal paraît si noir ;
Je t'y veux faire apercevoir
L'objet le plus charmant du monde...*

*Tristan L'Hermite (1601 à Souliers (23) - 1655
à l'hôtel de Guise (Paris))
Extrait de Florilège, les amis de Tristan
L'Hermite, 1993.*

« Tout en mangeant cette boule de farine de maïs, pétrie à l'eau, cuite avec des feuilles de chou, sans un brin de lard dedans, et bien froide, je pensais à toutes ces bonnes choses vues dans la cuisine du château et, je ne le cache pas, ça me faisait trouver la mique mauvaise, comme elle l'était de vrai ; mais, ordinairement, je n'y faisais pas attention. »
Eugène Le Roy, Jacquou le Croquant

Heureusement qu'il y a les chèvres

*Le citadin en a assez du bitume, des buildings
qui lui cachent le ciel, des bruits, de la foule
qui s'agite comme un flot inapaisé.
Il y a du béton partout à la place des arbres,
immenses éponges, ce qui explique les nom-
breuses inondations.*

*Il rêve d'une autre vie : élever des animaux à
la campagne,
des chèvres par exemple.*

*L'habitant des villes ne possède plus son
temps, sa vie.
Il est happé par son métier, ses loisirs, sa
famille, ses transports.*

Heureusement qu'il y a les chèvres.

*La ville a parfois un avant-goût de l'enfer.
L'appartement est étroit, malodorant, cher.
Les voisins sont bruyants et désagréables
et les cafards viennent toujours de chez eux.*

Heureusement qu'il y a les chèvres.

*Le citadin rêve de calme, d'herbe fleurie,
de rivières claires et reposantes, d'arbres à
l'ombre accueillante, d'une jolie ferme
entourée d'un verger et d'animaux,
plein d'animaux, mais pas forcément de chè-
vres.*

*Car selon un agriculteur du coin mesdames
les chèvres ressemblent fort aux humains
par leurs caractères et leurs humeurs.*

*Il y a les câlines, les bougonnes, les dépressi-
ves, les affectueuses, les fofolles et bien d'aut-
res encore,
plus originales les unes que les autres.*

Heureusement qu'il y a les chèvres.

Claude-Paule Mutel

Le Loup-Garou (conte traditionnel d'Auvergne)

Ceci n'est qu'un conte ; faites attention pour- tant, si vous passez la nuit dans le bois de Font-Sainte, près du village de Laquérie, commune de Saint-Amandin, non loin de Condat...

- N'y va pas, dit la femme du sabotier.
- Faut pourtant, lui répondit son mari, Michel. La Catou, elle n'est pas bien du tout. On dirait qu'elle n'a plus sa tête à elle.

Il s'enveloppa de son manteau, vérifia si son couteau était dans sa poche, puis ouvrit la porte. Dehors, la nuit couvrait la campagne d'une chape noire ; on distinguait mal la haie, ou les arbres, seulement des masses sombres.

- Ne t'inquiète pas.

Michel attrapa le chemin et s'en fut, en direc- tion de Condat, en quête du médecin pour la voisine malade. Au début, il ne s'en fit pas trop. C'est seulement en arrivant dans le bois qu'il sentit un certain malaise s'infiltrer en lui... En effet, le bois de Font-Sainte était réputé comme étant le domaine de monsieur Ropotou, le diable. Il vivait là, en compagnie de diables- ses, de sorcières, de fantômes, de loups-garous, et d'autres suppôts de l'enfer. Bien des légendes couraient à ce sujet. Ainsi, on disait que tous les premiers vendredis du mois, se tenait dans le bois le marché aux âmes. Il fallait s'y rendre avec une poule noire, et le diable apparaissait, déguisé en gentilhomme.

- Combien voulez-vous pour cette poule ? demandait-il.

On discutait, on marchandait, et on finissait par se mettre d'accord. Le lendemain, on revenait au bois, un carrosse vous attendait pour vous mener au château diabolique, signer le pacte officiel... Toujours d'après les ouï-dire, ces pactes-là pouvaient comporter des clauses bien particulières...

Le sabotier marchait toujours en se rappelant toutes ces choses. Et c'est en arrivant au carre- four des Quatre-Chemins que le loup-garou lui apparut sous la lune, noir, difforme, effrayant avec ses yeux brillants et ses longues dents pointues.

Michel s'arrêta net. Une voix caverneuse se fit entendre :

- Je veux ton âme pour mon maître...

- Pas question répliqua le sabotier.

- Prends garde !

La main du sabotier se crispa sur son couteau. Il savait que les loups-garous sont insensibles aux balles de fusil, comme à la morsure des chiens, mais, en revanche, si une lame d'arme blanche arrivait à trouer leur peau, ils redeve- naient aussitôt un homme et une femme. Le loup-garou gronda sauvagement, et bondit vers lui pour le prendre à la gorge. Michel fut le plus rapide : son bras se détendit, son couteau frappa la bête. Le grondement se termina en plainte. Le loup-garou tomba à terre, prenant en même temps forme humaine. Avec un grand étonnement, le sabotier reconnut un voisin, maître Garaud, le meunier, allongé, pitoyable, l'épaule ensanglantée...

- Tu as fait de la mauvaise ouvrage, gémit le meunier en grimaçant, me voilà dans de beaux draps maintenant.

Le sabotier haussa les épaules. L'autre raconta son histoire : neuf années auparavant, son commerce marchant mal, il avait signé un pacte avec monsieur Ropotou. En échange d'une belle somme, il était chargé de trouver des âmes pour le diable. L'affaire marchait bien, les pratiques ne manquaient pas :

- Tiens, hier encore j'ai réussi à convaincre la



Werwolf par Lucas Cranach l'Ancien

Catou...

- Ça alors ! Voilà pourquoi la pauvre est toute retournée.

- On s'habitue, ne t'inquiète pas pour elle... Je te disais donc, Michel, qu'il ne me restait qu'un an pour arriver au bout de mon contrat, mais voilà que tu as tout gâché, et demain je serai obligé de livrer ma propre fille au diable en compensation de mon échec de cette nuit, c'est écrit, j'ai signé...

- Toinette ?

- Eh oui, je l'ai pourtant promise à José, le forgeron, un brave garçon.

- Attends, attends, meunier, on va essayer d'ar- ranger tout ce gâchis.

- Ça ne sera point facile.

Le sabotier aida maître Garaud à se remettre sur pied, le soutint, et ils reprirent tous les deux le chemin du village, sans plus s'occuper du médecin pour la Catou, que Michel comptait bien guérir d'une autre façon.

Le lendemain, il y eut une grande discussion à l'église, entre le curé, son sacristain, José le forgeron, et, bien entendu, Michel et le meunier. Toutes les dispositions furent prises, et toutes les prières dites au préalable. La nuit venue, le meunier partit en direction du bois, pâle et mal à l'aise, une lanterne à la main, suivi de sa fille Toinette. Derrière eux, mar- chaient les autres, c'est-à-dire, le sabotier, le forgeron et le sacristain ; tous les trois se dissi- mulaient derrière les taillis et les arbres... Le groupe arriva ainsi aux Quatre-Chemins. Maître Garaud leva sa lampe, et maître Ropotou lui apparut planté sur ses pieds four- chus au beau milieu du carrefour, vêtu de son habit de gentilhomme, un rictus sardonique à la bouche.

- Hé, hé, fit le diable. C'est bien, tu m'amènes ta fille pour réparer ta maladresse, je ne perds pas au change, mais c'était convenu. Viens, Toinette.

Le diable avança, tendant le bras, prêt à saisir la jeune fille et à l'attirer vers un gouffre pro- fond, tout proche. Mais à ce moment, Michel et le forgeron, un rude gaillard, musclé, large d'épaules, bondirent sur le démon, lui passè- rent en un instant autour du cou une corde soli- de, tandis que le sacristain commençait à l'asperger d'eau bénite, dont il avait emporté une ample provision. Ropotou hurla, se tortilla, essaya en vain de se dépêtrer de sa cravate de chanvre. Les compères n'en serraient que davantage, et Ropotou se tut bientôt, la langue pendante jusqu'au ventre.

- Démon, gronda le sabotier, il faut que tu annules ton pacte avec maître Garaud.

- Ja... jamais... de la vie... Ce qui... est écrit... est écrit...

- Serre encore, forgeron.

L'autre obéit, le diable eut un long gémissé- ment, ou plutôt un râle.

- Alors, tu annules, oui ou non

- J'a... j'annule.

Ropotou ne pouvait faire autrement ; le curé avait préparé un acte en bonne et due forme, que le meunier tira de sa blouse. En vertu de ses clauses, non seulement le meunier était dégagé de ses obligations envers le démon, mais encore, ce dernier rendait leurs âmes à toutes les malheureuses victimes du loup- garou Garaud, la Catou comprise, bien enten- du.

Le diable signa, les autres lâchèrent la corde. Comme le sacristain continuait à l'asperger d'eau bénite, le démon s'enfuit, ivre de colère. Au village de Laquérie, on célébra bientôt le mariage de Toinette et de José, avec force coups de fusil tirés en l'air lorsque les mariés sortirent de l'église, et on dansa joyeusement la bourrée au son des vielles et des cabrettes.

source : <http://www.logoslibrary.eu>

« La propriété n'existe pas par elle-même ; pour se produire, pour agir, elle a besoin d'une cause étrangère, qui est la force ou la fraude ; en d'autres termes, la propriété n'est point égale à la propriété, c'est une négation, un mensonge, RIEN. »
Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété ?*

« A mesure que diminue la liberté écono- mique et politique, la liberté sexuelle a ten- dance à s'accroître en compensation »
Aldous Huxley, *le meilleur des mondes*

« C'était pour rire, George. J'en veux pas de coulis de tomates. J'mangerais pas de coulis de tomates même si j'en avais ici, à côté de moi. »
Steinbeck, *Des souris et des hommes.*

Un monument singulier à Saint-Maixant : la tombe de Pierre Loth

Un de nos lecteurs nous a signalé un singulier monument sur la commune de Saint-Maixant. Il s'agit de la tombe du tailleur de pierres et libre penseur : Pierre Loth (en photo, prise par notre lecteur). Il faut s'écarter du bourg et de l'ombre noire du haut château médiéval (à la sombre et triste histoire) pour trouver le cimetière et, derrière la grille, être surpris par la dernière demeure de Pierre Loth. Le caveau (classé « monument historique ») a été édifié en 1900 par le propre personnage qu'il contient. Il avait prévu large. Une façon de vouloir rester

dans l'histoire ? Pierre Loth est né en 1842 à Saint-Maixant et mort en 1932. Son carnet de bord de maçon se trouve à la mairie de Saint-Maixant et c'est Madame le Maire, nous signale notre lecteur, qui habite sa maison. Quant à notre lecteur, Nantais, il a aussi acheté la maison habitée anciennement par une « libre penseuse ». Il nous signale aussi que Pierre Loth a, dans le cimetière de Saint Maixant, réalisé plusieurs tombes qui ne portent pas de croix, certaines étant gravées de la mention Libre penseur.



Le bourg de Saint-Maixant compte aussi de jolies petites constructions en pierre, croix ou puits, petite tour...

Si le lecteur du Trou nous a signalé l'existence du monument, c'est pour dire qu'il aurait bien besoin d'être rafraîchi au moment où des travaux plus coûteux sont envisagés pour la sauvegarde et la valorisation de l'église, travaux qu'il critiquait et à propos desquels il a envoyé une lettre à Madame le Maire (sans lui en avoir encore parlé directement).

Lettre envoyée :

Madame le Maire,

Vous nous avez fait parvenir un appel au « mécénat populaire » pour la restauration de l'église Saint-Maxime.

J'ai eu l'occasion de parler de ces travaux avec quelques agriculteurs.

Bien que situés de façon souvent opposée sur le plan des idées politiques, aucun ne semblait comprendre le pourquoi de travaux aussi dispendieux ! Leur bon sens indiquait plutôt les causes probables des désordres et les solutions relativement simples d'y remédier. Je ne me prononcerais pas sur cela. Les experts que vous avez dû consulter ont sans doute bien des raisons de prescrire des travaux aussi onéreux.

Il est vrai que Vinci, le sponsor (qualifié de « citoyen ») de cette campagne de promotion, est bien connu dans notre région nantaise, pour sa participation à des travaux coûteux et inutiles !

Je note aussi une subvention du ministère de l'Intérieur à hauteur de 8 %. Peut-être pourriez-vous suggérer à votre groupe politique de demander à messieurs Ayrault et Valls de reconsidérer l'emploi de la force publique à Notre-Dame-des-Landes. Cela dégagerait suffisamment de fonds pour rénover bien des éléments du patrimoine rural !

Par ailleurs, il me semble qu'il existe sur la commune un monument classé dont la signification me paraît bien plus importante que celle de la modeste église : le monument funéraire du maçon libre penseur Pierre Loth. Il n'est certes pas en péril mais mériterait probablement quelques soins.

Je ne peux m'empêcher d'être toujours surpris de voir combien les monuments religieux ont majoritairement la priorité en matière de rénovation sur d'autres édifices bien plus singuliers.

Vous le comprendrez, Madame le Maire, je ne donnerai pas suite à votre invitation.

Croyez cependant à mes meilleurs sentiments.

« Vinci est le sponsor de la campagne menée par la Fondation du patrimoine pour envoyer les brochures aux habitants. La campagne de communication a été financée par l'entreprise Eurovia. Je ne pense pas que pour l'instant [Vinci] soit l'entreprise sélectionnée pour les travaux mais qui sait ! » précise notre correspondant à la question de savoir si Vinci financerait les travaux de l'église. Cette question sur Vinci car notre lecteur en parlait dans sa lettre. Voici ce que signale la Fondation du patrimoine sur son site : « Devant l'ampleur des travaux, la municipalité a décidé de faire plusieurs tranches de travaux. Les travaux programmés pour la première tranche sont les suivants : ravalement de façades intérieures et extérieures, une réfection du plancher du clocher, des travaux d'évacuation des eaux pluviales, un démoussage des maçonneries ainsi que l'installation d'une protection contre la foudre ». Et, quant à la vocation du site : « Ce projet de restauration et de mise en valeur de l'édifice s'inscrit dans le cadre de la dernière phase d'aménagement du centre-bourg. L'objectif est donc d'améliorer l'esthétique du bourg de ce charmant petit village et de mettre fin aux dégradations de l'édifice ».

Il est vrai que le bourg de Saint-Maixant est agréable et bien conservé, préservé du mitage.

Le Grand Diable :

la sombre histoire du château

Le marquis de Saint-Maixant, un la Roche-Aymon, au XVIIIème siècle fut surnommé le grand Diable. Et pour cause, c'était carrément un criminel qui se croyait tout permis, y compris du droit de vie et de mort. Pour essayer la portée de son arquebuse il a tiré sur un mendiant dans la cour du château. Pour la même raison, il a proposé à un couvreur qui raccommodait le toit du castel de l'aider à descendre dès sa tâche terminée : ce fut tout simplement en lui tirant dessus. Ces tristes exactions ne s'arrêtent pas là : il a fait étouffer sa femme pendant son sommeil par des domestiques (réduits eux aussi à un triste sort par la suite). Bien sûr la justice ne pouvait rien sur lui dès lors qu'il demeurait en ses terres. On l'arrêta donc à l'extérieur pour le conduire à Moulins. Et la justice étant si bien faite envers les riches, le marquis a été relaxé et a pu retourner en ses terres.

On ne sait pas comment a fini ce triste individu, peut-être en prison ! Sa trace a disparu de Saint-Maixant.

On parle régulièrement des détraqués sur l'antenne de TF1, pour nous montrer combien notre société est dangereuse (et surtout les jeunes de banlieue), on ferait mieux, comme à l'époque, de regarder aussi à l'intérieur de certaines tours d'ivoire.

Marché de Loubeyrat :



Un marché totalement bio dans les Combrailles

Depuis le 28 mars 2012, un marché de producteurs en Agriculture Biologique, géré par une association loi 1901 regroupant producteurs et bénévoles, offre aux consommateurs, tous les mercredis de 16h30 à 19 h à la salle des fêtes de Loubeyrat de nombreux produits :

Toutes les semaines : légumes, fromages,

œufs, vin de Saint Pourçain, bières, farines et huiles, fruits de saison et sorbets... avec possibilité de commander par caissettes de 5 ou 10 kg veau, bœuf et porc.

Tous les deuxièmes mercredis de chaque mois a lieu un marché festif où tous les producteurs sont présents, notamment vous pouvez commander pour ce mercredi : truites, saumons et volailles ; les producteurs venant de Puy Guillaume ne se déplacent qu'une fois par mois..

Pourquoi un marché Bio ?

D'abord pour offrir aux consommateurs des produits frais, locaux et sains à des prix raisonnables et accessibles à tous,

Ensuite pour favoriser l'installation de jeunes dans les terres de Combraille et les aider dans leur projet par un circuit court où ils connaissent leurs consommateurs et où ils peuvent échanger avec eux,

Enfin aussi pour offrir un lieu de rencontre où chacun se passe des informations : ren-

contres culturelles, recettes...dans une ambiance conviviale et chaleureuse

Toute cette organisation a été possible grâce à la municipalité de Loubeyrat qui nous laisse la salle gratuitement et qui participe aussi à la dynamique du marché.

M.-H. Rousseaux

Si vous voulez en savoir plus...

Voici nos contacts :

Marie-Hélène Rousseaux :
04 73 33 69 38 ou
ariephi@wanadoo.fr

Yolande Civade :
06 87 26 34 59

Patrick Mulnet :
04 73 33 61 17



Le gour de Tazenat face aux comportements humains

Je ne vais pas vous parler du caractère volcanique du gour de Tazenat, de sa superficie, de sa faune et de sa flore, vous trouverez aisément des articles à ce sujet.

Mon intérêt pour ce maar, ce patrimoine

« naturel » singulier qui plus est le seul des Combrailles, porte en ce début d'été sur l'interface entre l'homme et la nature.

Selon les résultats des analyses bactériologiques publiés par l'Agence régionale de santé d'Auvergne pour l'année 2011, le gour de Tazenat à une qualité d'eau plutôt bonne. Ce résultat est donc une bonne nouvelle en apparence. L'intervention exogène (pollution de l'air, de l'eau) ou endogène liée à l'afflux touristique, ne perturberait donc pas cet environnement. Le gour de Tazenat se voit visité de manière accrue, des randonneurs profitent d'un sentier pédestre, des baigneurs profitent d'un moment de baignade entre amis ou en famille. La publicité a accentué cette attractivité avec des photos retouchées attirantes.

Mais force est de constater que l'afflux touristique du gour pose problème et ça depuis une dizaine d'années ! (d'après des locaux)

Cette nature est devenue un argument marketing qui confère donc à cet espace une forte attractivité. Cet espace attirant est très largement convoité par des citadins pour qui la nature est réduite à un cadre de vie agréable qui rompt avec le béton. Du gour de Tazenat, les visiteurs ne retiennent que la dimension positive, son côté sauvage et atypique, pourtant celui-ci ne peut retenir que la dimension négative de l'intervention humaine.

Beaucoup pensent pourtant que notre rapport à la nature a évolué grâce au discours écologiste !

En se promenant sur la rive nord-est du gour de Tazenat où se situe une étendue de roche qui fait face à la plage, j'ai pu admirer le manque d'éducation, de respect de l'homme face à cette nature.

Des immondices jonchent le sol basaltique. Des ordures de tout type mais surtout alimentaire.

Un repas face à ce lac, n'est-t-il pas une manière de rentrer en symbiose avec lui !

Pourtant la nature ne mange pas ces déchets, ces capsules de bouteille, ces mégots de cigarette en nombre incalculable, ces bouteilles en verre, ces contenants plastique et singulièrement ces slips, ces tongs ...ou encore les foyers et les tags qui font sûrement rugir cet ancien volcan.

La pollution de l'eau du gour n'est peut-être pas perceptible dans les rapports bactériologiques mais la présence de ces déchets a forcément un impact sur l'environnement.

Certains locaux font preuve de courage et d'esprit écologique en faisant une démarche de ramassage, tout comme l'association du club des Arvernes qui fait des



explorations sous-marines en partenariat avec l'association Vague.

Il est clair que cela ne suffit pas. De nombreux déchets tombent dans ce lac, poussés par les forces naturelles et mettent des dizaines

d'années à se désintégrer et de là se pose le problème de la faune qui ingère certaines particules de plastique, de verre... ; de la flore et de l'eau qui se voient doucement polluées. Il est quand même admis qu'un mégot est susceptible à lui seul de polluer 500 litres d'eau.

Cette dérive vient tout d'abord des touristes qui s'accumulent tels des pingouins sur le rocher où comme des phoques sur la plage sans prendre le soin d'être en symbiose avec le site qui l'entoure et où le rapport nature-homme perd tout son sens à la vue de ces ordures.

De plus une intervention des politiques locaux seraient un plus. Une bonne maîtrise du lieu, l'installation de poubelles supplémentaires, de panneaux signalétiques, un garde estival, sont par exemples des idées légères qui pourraient faire évoluer ce constat négatif qui s'intensifie. La communauté de commune et la commune de Charbonnières-les-vieilles diront " On n'a pas les moyens, le temps " mais le site de la mairie affiche pourtant fièrement ce patrimoine qui leur appartient en partie.

Ce constat est analogue dans d'autres sites, mais il est clair qu'il faut du temps pour changer les mentalités d'une société.

Aurélien Dupoux

Balade non balisée : Le viaduc de la Tardes

C'est un ouvrage remarquable de Gustave Eiffel (1880-1885) complètement abandonné par la SNCF depuis la " suspension " de la ligne Ussel-Montluçon.

Si vous voulez le voir " d'en bas ", prenez la route qui va d'Évaux-les-Bains à Chambon-sur-Voueize, et au bas des virages, juste avant le pont, empruntez la petite route à droite et gardez-vous dès que possible (direction : Doulaud ; il y a un panneau : Auberge des Chanceliers). C'est un cul-de-sac terminé par une propriété privée. C'est de là qu'on le voit le mieux. Malheureusement, même à pied, on ne peut pas continuer plus loin.

Un autre accès est possible : prenez cette fois la direction de Montluçon et après être passé sous la voie de chemin de fer, prenez la première petite route à gauche, en direction d'Ayat. Garez-vous au hameau et descendez le chemin jusqu'en bas, puis longez la Tardes sur la gauche. En contournant quelques rochers, si la Tardes n'est pas trop haute, vous arrivez jusque sous le viaduc. J'y ai même ramassé un énorme boulon !

Si vous voulez le voir " de loin ", vous pouvez prendre le chemin " des rochers de Bord " balisé à partir d'Évaux (renseignements à l'office de tourisme).

Mais moi, ce que je vous propose, c'est de traverser le viaduc en passant dessus.

Vous vous rendez compte ainsi de la façon dont le Réseau Ferré de France entretient son réseau secondaire !

En effet, la ligne Ussel-Montluçon est dite " suspendue ", et non arrêtée définitivement, et donc, elle devrait être entretenue... Mais bien sûr, notre Société Nationale des Chemins de Fer a d'autres priorités: entre autres, la cons-

truction d'un TGV qui s'arrêtera au milieu de nulle part entre Vichy et Clermont. En Combraille, c'est bien connu : il n'y a que des cons qui braillent, pas de quoi fouetter un chat !

Venons-en à la balade.

Vous pouvez vous garer au cimetière d'Évaux-les-Bains (à la sortie d'Évaux, direction : Chambon-Guéret-Montluçon). Je conseille des bonnes chaussures (pas de nu-pieds) voire un petit canif ou sécateur ! Vous remontez jusqu'au passage à niveau, et vous empruntez à pied la voie ferrée sur votre gauche en venant du cimetière, sur votre droite en venant du centre d'Évaux. Et là, vous n'avez plus qu'à suivre la voie ferrée... jusqu'au viaduc (environ une demi-heure de marche). Au début, c'est encore pas mal (tant qu'on reste dans Évaux). Mais, dès qu'on ne voit plus les maisons, attention au croche-patte que pourraient vous faire les ronces rampantes, ainsi qu'aux petits arbustes épineux qui reprennent le pouvoir sur ce petit territoire laissé à l'abandon. Inutile d'aller très loin pour se croire isolé du monde !

Une fois arrivé sur le viaduc, vous surplombez de 91,30 m le fond de la vallée et vous aurez un très beau point de vue sur les petites gorges de la Tardes. De chaque côté : à gauche, Doulaud ; à droite, le Châtelet, où il y avait des mines d'or, exploitées jusqu'en 1955. Si vous le traversez en entier (250 m), attention aux enfants : il manque une grande plaque métallique et un gros trou béant s'ouvre au milieu de la voie, vers la fin du viaduc. Vous constaterez l'état dans lequel se trouve cet ouvrage qui a coûté pas mal de vies humaines à la fin du 19e siècle, et qui a été inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques par arrêté de 1975.

Là, vous pouvez faire demi-tour, cueillir des mûres, s'il y en a, et revenir tranquillement à votre véhicule en méditant mélancoliquement sur ces temps bénis où " service public " ne rimait pas avec " rentabilité et rapidité pour hommes d'affaires pressés ".

Vous pouvez également accéder à ce viaduc par la commune de Budelière, en vous garant vers le passage à niveau du Châtelet. De ce côté-là, il ne vous faudra qu'un quart d'heure pour parvenir au viaduc.

Petit rappel historique :

C'est en 1880 que les ingénieurs de la Compagnie des Chemins de Fer d'Orléans élaborèrent le projet du viaduc de la Tardes, dont les performances techniques constituaient une prouesse.

Les travaux sont confiés à Gustave Eiffel. Il construit le viaduc en " lançant " le tablier. Mais en janvier 1884, un ouragan de 160 km/h soulève le tablier et le précipite dans le vide.

Gustave Eiffel repense alors tous ses calculs concernant la résistance au vent. On dit que ce sont eux qui lui auraient permis de construire sa fameuse " tour " à Paris !

Le nouveau tablier remis en place, le viaduc entrera en fonction en 1885.

Une randonneuse

Remarques de gyb

Il n'est pas impossible qu'il ne soit pas légal de passer sur le viaduc. (Aux Fades, ça ne l'est pas.)

Signalons aussi que le viaduc des Fades est dans un aussi piteux état et qu'il court à sa ruine.

NB :

Le site de la mairie de Budelière suggère l'accès au viaduc de la Tardes par le passage à niveau du Châtelet.



2 canettes au gour





P'tite Fanchon



Le gendarme et le SDF de La Pradelle

AGENDA

Été des épouvantails à Vitrac :
des épouvantails vous attendent dans le bourg.
(Photos de l'édition précédente)

Le Fabuleux Destin, à Aubusson :
concerts, lecture, théâtre, jeux, contes...
à voir sur place les jeudis, vendredis, samedis. Et profitez-en pour demander le programme.

13 juillet : à Pontgibaud, de 10h00 à 23h30 : théâtre de rue et animations

20 juillet : Vergheas, 19h, 30ème anniversaire de la bourrée de Vergheas, bal

2 au 9 août : Grand Bal de l'Europe à Saint-Gervais d'Auvergne (avec des jolies étrangères, des beaux étrangers, et d'autres moins)

9 août : danses et musiques du monde à Evaux-les-Bains

Calendrier de La Spouze
(La Spouze, La Celle-sous-Gouzon)
05 55 62 20 61

11 Juillet :
17h - vernissage des expositions
21h - récital « les grandes dames de la chanson française »

18 Juillet : 21h - Récital Brel

25 Juillet : 21h - La crise de Cathy Cardie

1er août : 21h - Blaise Cendrars

8 août : 21h - récital Aragon

15 août : 21h - Shakespeare : les sonnets

22 août : 21h - Henri barbusse : lecture « ceux qu'on n'a pas dompté »

29 août : 21h - cantate pour 2 orgues de barbarie

5 septembre : 21h - récital « les grandes dames de la chanson française » et...

11 août : à Bord Saint-Georges (église) - 16h00 - cantate pour 2 orgues

Expositions ouvertes les Jeudis à La Spouze :
Lolita Bourdet : René et Jean (photographies) au pavillon de musique
L'affaire Sacco et Vanzetti à l'atelier Gavami
Les tuiles qui parlent (un brique ou rien) en plein air

Le 27 juillet 1944, 23 maquisards sont tombés à Roussines, commune de Chard. Commémoration le dernier dimanche de juillet

Wazoo en concert dans les Combrailles :
10 août à Condat-en-Combrailles
17 août à Saint-Gervais d'Auvergne
24 août à Nérès-les-Bains

La Naute (Champagnat/St Domet)
Nombreux concerts & spectacles à 21h, accès libre :
12 juillet : Jim Murple Memorial
14 juillet : The popes (rock irlandais)
16 juillet : Le mariage forcé (Théâtre)
18 juillet : Bebey Prince Bissongo (afro)
21 juillet : Trainstone (Jamaïque)
24 juillet : Les jokers (Cirque)
26 juillet : Gasandji (afro)
28 juillet : Sean Carney Trio (blues)
31 juillet : Madrugada (Brésil)
4 août : Alma Dili (tzigane)
7 août : Un jour sur Terre (Ciné plein air)
9 août : Viking Project (jazz manouche)
11 août : No named Family (reggae)
15 août : El Comunero (chants révolutionnaires)
17 août : Call esperanza (Cuba)
22 août : Mystic Soul Train (funk)
25 août : Ezza (groove touareg)
30 août : Vlad + Eyo'Nle
31 août : Bal trad (avec Eva & Les Trolls)

Abonnements au Trou des Combrailles

Pour recevoir le Trou

Dépôt dans votre point de vente le plus proche (ou à la mairie)
Votre exemplaire sera réservé (abonnement de soutien),
Prix : 10 euros par an.

Si vous voulez recevoir le Trou dans votre boîte...

comme il y a beaucoup de critères à satisfaire pour obtenir des réductions postales l'abonnement est un peu plus cher (frais d'envoi)...
(donc pas forcément conseillé)
On essaiera peut-être d'obtenir les réductions postales pour diminuer les abonnements
Prix : 16 euros / an

Bien sûr, vous pouvez aussi soutenir financièrement le trou au même ordre ! ✂

LE TROU DES COMBRAILLES

Abonnement pour

1 an 2 ans (rayer)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Mél. et/ou tél. : _____

Ordre : le Trou des Combrailles
Adresse : Le Trou des Combrailles,
Mairie de Vergheas - 63330 Vergheas.

Mentions légales

Journal trimestriel édité par l'association « le Trou des Combrailles »
Mairie - 63330 Vergheas
Tiré à 1200 exemplaires.
ISSN : 2264-5853
Directeur de publication : Julien Dupoux
Mise en Page : Jean-Michel Hérait
Imprimeur : Imprimerie Vadot - Combronde (63)
Site : troudescombrailles.revolublog.com
Mél. : troudescombrailles@gmx.fr



Hirondelles creusoises

Cette année, la Société d'Etude et de Protection des Oiseaux en Limousin (SEPOL) lance une campagne de recensement des nids d'hirondelles, dont les populations sont en diminution pour les deux espèces les plus communes à savoir l'hirondelle de cheminée et l'hirondelle de fenêtre. Chacun peut donc participer simplement en transmettant ses observations de nids ou même faire l'inventaire d'une commune complète pour les plus motivés. Plus d'infos sur <http://sepol.jimdo.com/>, où vous pouvez rentrer directement vos observations.

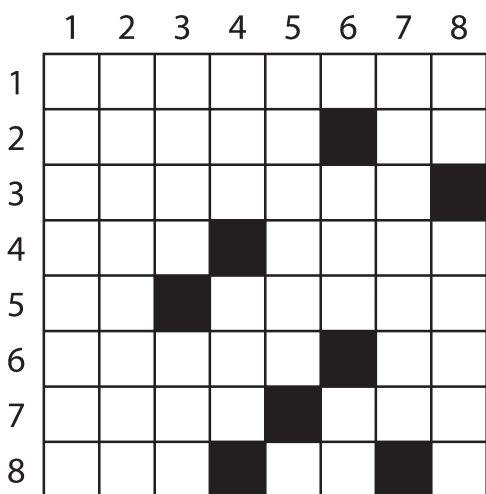


La vacancière



Les vamps de Gouzet

Mots croisés



Horizontalement :

1 - Support de confidences. 2 - Peuple de Gaule. Guide ligne. 3 - Cale feutre. 4 - Bière anglaise. Invité. 5 - Embouteillage parisien. 6 - Exclus. Annonce la matière. 7 - Peut être oublié. Peut être cru. 8 - Racée. Héritage.

Verticalement :

1 - Générateur de larron. 2 - Peu fantasque. 3 - Exil bonarpartiste. Bête de jeu. 4 - Homme politique japonais. Pronom. 5 - Soignée. 6 - Et que ça saute ! Point de chute. 7 - N'auront plus besoin de se coiffer. 8 - Dans l'air. Anneaux marins.

Solutions dans le prochain numéro.

Prévisions météo de l'été :



Rentrée 2013 :

4 jours sans ou avec le demi ?

Démarches différentes selon les inspections académiques. En Creuse, on vous présente la liste des quelques communes ayant opté pour la semaine scolaire à 4,5 jours dès septembre 2013 ; dans le Puy-de-Dôme et dans l'Allier, plus lâchement, on préfère étaler la longue liste des communes remettant ça à 2014. Nous vous donnons ici ces listes pour les Combrailles.

Est Creusois : 4,5 jours dès 2013 :

Aubusson
Evaux-les-Bains
Lavaveix-les-Mines
Et c'est tout.

Autre démarche

A vous de compter celles qui restent...

Puy-de-dôme (Combrailles et proximité) :

ont demandé une dérogation pour 2014
Aigueperse
Arlanc
Artonne
Aubiat
Beauregard-Vendon
Biollet
Blot-l'Église
Bromont-Lamothe
Champs
Charensat
Châtel-Guyon
Cisternes-la-Forêt
Condat-en-Combraille



Crevant-Laveine
Doranges
Dorat
Espinasse
Gelles
La Goutelle
Jozerand
Montel-de-Gelat
Pionsat
Pontaumur
Pontgibaud
Queuille
Rochefort-Montagne
Saint-Agoulin
Saint-Avit
Saint-Julien-Puy-Lavèze
Saint-Maurice
Saint-Pardoux
Villosanges
Volvic

Allier (Combrailles et proximité) :

ont demandé une dérogation pour 2014 :
Commentry
Durdar-Larquille
Ebreuil
Echassières
Ebreuil
Hyds
La petite-Marche
Lignerolles
Marciat-en-Combraille
Mazirat
Néri-les-Bains
Ronnet
Saint-Genest
Teillet-Argenty
Terjat
Villebret



Lutte pour la représentation du fromage auvergnat Dans les fables, contes, histoires....

Les fromages auvergnats, malgré leur nombre et leur qualité souffrent d'un fort déficit de représentation dans l'iconographie mondiale. Une véritable insulte à nos fromages. Prenons par exemple cette fable du corbeau et du renard. Que voit-on toujours dans le bec du corbeau : un fromage tout rond, tout blanc qui a souvent tout l'air d'un camembert.

Nous exprimons ici notre fort mécontentement et demandons, par soucis d'égalité des territoires, que le corbeau puisse être représenté avec un morceau de cantal, de bleu d'auvergne ou de chambérat dans le bec.

Il est d'ailleurs de nos jours bien inconcevable que le corbeau se soit saisi d'un camembert complet, comme on le voit souvent, puisque ceux-ci sont toujours emballés dans des boîtes en cartons. Les dessinateurs sont victimes d'un lavage de cerveau médiatique qui consiste à représenter tout fromage sous la forme d'un camembert. C'est une atteinte grave à une région comme la nôtre, l'une des principales pourvoyeuses de fromages.

Et franchement, le renard aurait-il fait tout un foin pour un simple camembert ? Les esprits tordus pourront toujours rétorquer qu'on trouve bien peu de corbeaux dans nos régions (mais plutôt des corneilles) et qu'il est donc logique que le fromage vienne d'une contrée plus nordique mais il reste à prouver que les corbeaux sont foule en Normandie. Et quand bien même, rien ne l'empêche d'aller chercher son fromage

de Gouzon.

Notons aussi que le renard est « par l'odeur alléché », or un quelconque camembert bien fait -donc odorant- devrait être coulant, ce qui n'apparaît guère sur les images. L'odeur alléchante pourrait très bien provenir d'un gaperon ou d'une part de saint-nectaire.

Par la présente missive, nous sommes donc nos élus, les éditeurs -parisiens ou régionaux- de s'inquiéter du sort fait à la diversité fromagère de la France en général et en particulier du Massif Central et de faire en sorte que les bleus, cantal, murul ou autre tome de pays soient représentés dans l'iconographie mondiale.

En cas de surdité, les instituteurs de la contrée se verraient forcés à une mesure extrême : changer carrément le premier vers de la célèbre fable en

« Maître Corbeau tenait en son bec un gaperon ».

La fable ne s'en trouverait d'ailleurs qu'embellie et un mot de vocabulaire supplémentaire pourrait être appris par des jeunes oreilles qui en manquent crucialement.

Je soussigné demande une révision des illustrations à caractère fromager dans les contes, les histoires ou les fables et exige une représentation des divers fromages du Massif Central.



Mails et adresses des députés des Combrailles:

cpiresbeaune@assemblee-nationale.fr ;
Christine Pires-Beaune, Permanence parlementaire, 6 Avenue de Virlogeux, 63200 Riom

mvergnier@assemblee-nationale.fr ;
Michel Vergnier, Permanence parlementaire, 64 Avenue Louis Laroche, 23000 Guéret

blesterlin@assemblee-nationale.fr ;
Bernard Lesterlin, Permanence parlementaire, 6 Place Piquand, 03100 Montluçon

L'empire d'essence : Total investit dans la réforme scolaire

Voici un partenariat alléchant à venir entre nos écoles et la très désintéressée industrie pétrolière (qui admettons-le est la mieux placée pour aider l'école à renouer avec l'essence même de l'éducation et du savoir).

Il y est indiqué de façon très explicite que Total sera un partenaire de l'éducation nationale dans la réforme des rythmes scolaires version Peillon et participera à l'élaboration des activités périscolaires (de qualité) !
Amar

Paris, le 7 juin 2013 - Valérie Fourneyron, ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et Christophe de Margerie, Président-directeur général de Total, ont signé aujourd'hui une convention d'une durée de trois ans, fixant le cadre d'un engagement commun en faveur de la jeunesse.

Ce partenariat entre Total et l'Etat, initié en 2009, prend aujourd'hui un nouveau tournant au service d'une ambition partagée : améliorer significativement et durablement l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en France.

Entre 2009 et 2013, Total a financé plus de 200 expérimentations pour l'éducation et l'insertion des jeunes. Aujourd'hui, en ligne avec la " Priorité Jeunesse " du gouvernement et les mesures annoncées à l'issue du premier comité interministériel de la jeunesse de février dernier, 16,7 millions d'euros financeront des projets portés essentiellement par des structures associatives.

Ces moyens financiers sont dédiés à des priorités partagées : l'accès à l'emploi, les parcours d'insertion et l'accès à la culture :

- 7 millions d'euros appuieront le développement du recrutement, de l'encadrement et de la qualification de jeunes en emploi d'avenir ;
- 5,7 millions d'euros soutiendront l'accès à la mobilité et l'accompagnement des jeunes par des structures associatives ;
- 4 millions d'euros assureront le développement d'activités éducatives et culturelles en dehors du temps scolaire, notamment en accompagnant la réforme des rythmes éducatifs dans le premier degré.

Cet accord renouvelé marque un engagement ferme du gouvernement et de Total en faveur des jeunes. Il traduit en actes une priorité partagée : l'accès des jeunes à l'autonomie et à l'emploi.

Source : Total :
<http://www.total.com/fr/groupe/actualites/actualites-820005.html&idActu=2997&xtor=RSS-1>

Sortez de votre trou, écrivez dedans !

Le Trou des Combrailles se lance presque tout juste. Aussi, toute personne qui voudrait écrire régulièrement ou ponctuellement dans le journal, intégrer le comité de rédaction est toujours la bienvenue. De même pour tenir un rôle de reporter ou correspondant.

N'hésitez pas non plus, à envoyer un petit mot (courrier des lecteurs) au journal. Si vous avez des propositions de sujets, des thèmes ou des domaines que vous aimeriez nous voir aborder, prenez votre plume ou votre combiné et faites-en nous part.

Pour nous contacter :
Le Trou des Combrailles, Mairie de Vergheas, 63330 Vergheas.
troudescombrailles@gmx.fr
05.55.82.37.91